



# Assemblée générale

Soixante et unième session

**15<sup>e</sup>** séance plénière

Jeudi 21 septembre 2006, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

---

*Présidente* : M<sup>me</sup> Al-Khalifa ..... (Bahreïn)

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

## **Allocution de M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

*M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sambi** : Madame la Présidente, qu'il me soit permis, en premier lieu, de vous adresser, au nom du peuple comorien, de mon gouvernement et en mon nom personnel, mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante et unième session. Je suis persuadé que vos éminentes qualités vous permettront de mener à bien les travaux de cette Assemblée générale. D'ores et déjà, je peux vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, à vos côtés, à la réussite de la difficile mission qui vous a été confiée par notre Assemblée générale.

Je saisis cette occasion pour exprimer à l'endroit de notre Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, mes plus vifs remerciements pour l'engagement total et déterminant dont il a toujours fait preuve, à la tête de notre Organisation, notamment pour promouvoir ses idéaux. Chacun de nous sait les efforts incommensurables qu'il ne cesse de déployer pour défendre les nobles causes de notre institution : la lutte contre la pauvreté et le maintien de la paix dans le monde, pour ne citer que les principales.

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui devant cette auguste Assemblée, en ma qualité de Président nouvellement élu à la magistrature suprême de l'Union des Comores.

Qu'il me soit donc permis, en ce moment historique, d'exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des pays amis, au système des Nations Unies et à l'Union africaine, en particulier, pour s'être mobilisés afin de permettre que s'instaure, pour la première fois dans mon pays, une alternance politique démocratique et pacifique à l'issue d'élections libres et transparentes. En effet, c'est une première aux Comores au bout de 30 ans d'indépendance.

Je voudrais, en cet instant, souligner le rôle prépondérant joué par la République sud-africaine et son Président, S. E. M. Thabo Mbeki, dans la supervision des opérations électorales au cours des dernières élections présidentielles qui ont eu lieu aux

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Comores. Celles-ci demeurent un modèle du genre en Afrique, malgré quelques imperfections.

J'adresse au Gouvernement et au peuple frère de la République sud-africaine la sincère gratitude du peuple comorien et ma reconnaissance personnelle pour le soutien infailible apporté au processus de réconciliation nationale aux Comores.

J'adresse à la France, pays avec lequel nous entretenons des relations séculaires, la gratitude du peuple et du Gouvernement comoriens, pour le soutien constant qu'elle ne cesse d'apporter à notre pays. Nous restons convaincus que la France, terre par excellence des libertés et des droits de l'homme, saura répondre à l'appel de mon gouvernement pour qu'ensemble nous garantissons un développement harmonieux des Comores, dans la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance.

La République populaire de Chine mérite amplement notre profonde admiration. Ce pays frère a su accompagner, avec beaucoup de dynamisme, l'évolution des Comores depuis notre accession à l'indépendance, voici plus de trente ans. Il a su gagner, à travers ses relations de qualité, l'amitié de tout le peuple comorien. Je reste convaincu que cette puissance continuera à nous apporter appui et soutien, pour le développement socioéconomique de mon pays qui demeure la priorité de mon gouvernement.

La République de Maurice mérite de ma part une mention spéciale pour le soutien inestimable apporté à mon pays tout au long du processus de réconciliation nationale. En abritant sur son sol, en décembre 2005, les travaux de la conférence des donateurs pour les Comores, ce pays frère a montré sa grande solidarité avec les Comores. Qu'il veuille bien trouver ici, l'expression de notre profonde reconnaissance.

Madagascar, très proche de nous par le bon voisinage, les liens de sang, le partage de la langue, les échanges, au-delà de la coopération formalisée, restera pour nous un partenaire incontournable. La Grande île a toujours su prouver combien il est important de préserver les valeurs qui nous sont communes, notamment à travers notre rapprochement. Je sais qu'avec ce pays frère nous avons encore un long chemin à faire ensemble, car nos destins sont liés.

Je ne puis manquer au devoir de transmettre, du haut de cette auguste tribune, nos sincères remerciements à tous les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux des Comores, notamment la Ligue des

États arabes, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Union européenne, qui ont bien voulu, à travers l'Union africaine, nous apporter, durant ces dernières années, leurs précieux concours et soutien, dans le cadre du processus de réconciliation nationale.

J'adresse à l'ensemble de la communauté internationale mes sincères remerciements pour l'élan de solidarité constamment manifesté à l'endroit de mon pays. Je reste d'ailleurs persuadé que l'ensemble de la communauté internationale accompagnera encore l'Union des Comores pour l'aider à parachever ce processus. C'est la condition sine qua non pour qu'une période de paix et de stabilité politique s'installe dans mon pays.

Le peuple comorien espère voir s'éloigner définitivement le cycle infernal des coups d'État qui ont émaillé sa vie quotidienne ces trois dernières décennies. Dès mon accession à la magistrature suprême, je me suis attelé, avec mon gouvernement à rechercher les voies et moyens d'impulser un développement socioéconomique. Dans cette perspective, la nécessité s'est fait sentir de diversifier, au plan extérieur, notre coopération et de créer les conditions propices aux investissements. Au plan intérieur, mon gouvernement s'est résolument engagé à lutter contre la corruption et le détournement des deniers publics, à restaurer une justice indépendante et équitable et à améliorer l'habitat social. L'Assemblée conviendra avec moi que la réalisation de ces objectifs nécessite à la fois des efforts de notre part et un appui de nos partenaires. C'est pourquoi, je lance un appel solennel à notre Organisation et à ses Membres pour qu'ils nous apportent leur aide multiforme pour mener à bon port ce processus.

Je ne saurais être complet dans mon propos si je n'évoquais pas également quelques-uns des grands problèmes du monde qui nous interpellent. La situation au Proche-Orient semble toujours critique. Le conflit qui s'est déroulé au Liban et dont Israël et le Hezbollah ont été les principaux protagonistes nous a beaucoup meurtris dans notre chair et dans notre cœur. Et, nous nous interrogeons encore sur le bien-fondé de cette guerre, les raisons de la destruction des infrastructures économiques de ce pays frère, et enfin la perte de milliers de vies humaines. Mon pays déplore donc infiniment le sang des populations innocentes qui a coulé dans ce pays frère et dans la région du Proche et Moyen-Orient. Pourquoi tant de violence? Pourquoi tant de détresse? Pourquoi tant d'inhumanité?

Que dire de la situation en Palestine, où perdue la même situation avec son lot de martyrs, d'enfants et de femmes victimes de bombes aveugles? Il est grand temps que la communauté internationale, par le biais de l'Organisation des Nations Unies, réagisse, afin de mettre un terme à ce conflit et qu'une solution négociée puisse voir le jour très rapidement.

Nous sommes en droit de nous demander les raisons pour lesquelles en Iraq la situation est toujours aussi catastrophique. Nier que chaque jour nous nous réveillons avec l'annonce d'un nombre croissant de morts dans chaque communauté de la population iraquienne serait un mensonge éhonté.

En Afrique, même si certains conflits ont pu trouver des solutions, l'instabilité et le risque de guerre ou de reprise de guerre persistent toujours dans certains pays comme le Tchad, au Darfour pour le Soudan, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Somalie, pour ne citer que ces pays-là.

La question du Sahara marocain ne peut, en aucun cas, nous laisser indifférents. Face à ce différend qui n'a que trop duré, il est grand temps que la communauté internationale, à travers notre prestigieuse Organisation qu'est l'ONU, y trouve rapidement une solution conforme au droit. En effet, dans toute situation, seul le droit garantit le rétablissement de la légalité.

L'Asie n'est pas en reste, à travers les conflits armés, notamment à Sri Lanka, au Timor et dans le sud des Philippines. Les citer tous serait d'ailleurs fastidieux. Quelles que soient les régions du monde et les périodes où ont lieu ces guerres, ces conflits armés entraînent inexorablement un cortège innombrable de millions de personnes déplacées, d'infrastructures économiques détruites et de drames humains, sociaux et économiques irréversibles. Nous devons reconnaître et apprécier à leur juste valeur les efforts immenses déployés par la communauté internationale pour faire prévaloir la logique du dialogue, de la concertation et de la négociation sur celle de la force, de la destruction et de la guerre. Notre Organisation, l'ONU, joue sur ce terrain un grand rôle. Force est de constater que les missions cruciales qu'elle remplit sont irremplaçables.

Notre époque actuelle est remplie de paradoxes. En effet, d'un côté, nous vivons aujourd'hui une période exceptionnelle marquée par le développement extraordinaire des connaissances et du savoir que ce soit dans les domaines des techniques, de la science, de la production économique, des technologies de

l'information et de la communication, et j'en passe. Et d'un autre côté, nous continuons à consacrer des moyens financiers, techniques et technologiques quasi illimités pour produire de plus en plus d'armes capables de détruire notre planète. Nos pays font la course aux armements au lieu de se consacrer au développement et à la lutte contre les maladies et la pauvreté.

Au moment où la science permet des avancées considérables, comme je le disais plus haut, la contradiction est qu'en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle des millions de personnes ne mangent pas à leur faim, des millions de personnes sont dans un dénuement matériel total, la pauvreté absolue, la famine, les pandémies dévastatrices, règnent en maître. De nombreuses familles sont sans toit ou vivent dans des logements précaires et insalubres. Il en résulte que le monde est de plus en plus prospère alors que des millions de personnes vivent de plus en plus mal. La question sur laquelle nous devons réfléchir c'est de savoir comment dépasser ces contradictions pour relever les défis futurs.

Je voudrais pour ma part sans trop m'étendre évoquer les causes de ces drames, ses conséquences et les perspectives qui s'offrent à nous. À mon humble avis, les causes de ce drame se situent à deux niveaux. Le premier a trait à la gouvernance des pays eux-mêmes. Je ne vous apprendrai rien en vous indiquant que dans beaucoup de nos pays notamment dans les plus pauvres, règnent l'injustice, la corruption et le non-respect des droits humains fondamentaux. Le second concerne la gouvernance internationale et tous les problèmes qui s'y rapportent. Bien que le monde soit globalisé aujourd'hui, nous sommes obligés de constater de nombreuses atteintes graves à l'environnement avec les pollutions incontrôlées, dues à des entreprises en quête de profit effréné et qui mettent en danger la vie des générations futures. Sur le plan économique, nous assistons, impuissants, à la détérioration des termes de l'échange, qui a pour conséquence une paupérisation continue des pays les plus pauvres, alors que dans le même temps, les pays les plus riches continuent à prospérer davantage.

Nous pensons que rechercher la paix entre les hommes, rechercher la paix entre les pays, préserver une paix durable pour tout un chacun revient à prévenir et à résoudre les conflits et le mal dans le monde. En effet, si nous nous sommes réunis dans cette enceinte, c'est pour chercher et trouver des solutions aux problèmes évoqués dans nos discours. La quête

permanente du bien-être matériel et social doit nous guider pour garantir à nos enfants un mieux-être. Nous devons nous attaquer aux racines des conflits qui éclatent un peu partout dans le monde. Il est nécessaire de combattre les pandémies comme le sida, qui déciment des millions des personnes dans le monde.

*M. Majoor (Pays-Bas), Vice-Président, assume la présidence.*

Le mot de la fin, je voudrais l'emprunter à saint François d'Assise qui disait : « Donnez-nous l'amour, mon Dieu, afin que nous puissions planter l'amour là où dominent les forces du mal ». Puisse Dieu le Tout-puissant, Dieu le Miséricordieux inspirer nos décisions et que s'institue une ère de paix ainsi que l'arrêt de l'effusion du sang innocent des peuples dans les pays en guerre!

*(l'orateur poursuit en arabe)*

L'Union des Comores est entrée dans une nouvelle période depuis ma prise de fonctions à la tête du Conseil suprême, à l'issue des élections libres et transparentes qui ont eu lieu en mai et en juin. Nous aspirons à renforcer nos liens avec tous les pays amis sur la base du respect mutuel et des intérêts communs. Nous réaffirmons notre volonté de respecter tous les engagements et les accords internationaux visant à assurer à tous les peuples du monde paix, bien-être, sécurité et développement.

Les Comores occupent toujours une position stratégique, qui reflète de nombreuses civilisations. Malgré les défis rencontrés, les Comores ont pu préserver leur identité africaine et arabe, ainsi que leur appartenance à l'islam, religion de la tolérance, de l'amour et de la paix.

Les Comores font partie des pays les plus pauvres malgré les ressources inestimables – pêche, agriculture et tourisme – qui nous ont été données par Dieu le Tout-Puissant, en plus de notre situation stratégique sur le Canal du Mozambique. Les mauvaises politiques économiques suivies depuis notre indépendance en 1975 et notre instabilité politique font partie des raisons qui ont fait de notre pays l'un des plus pauvres et des plus arriérés. Le revenu national brut moyen par habitant est d'environ 300 dollars par an.

C'est pourquoi nous avons élaboré un plan de développement ambitieux, qui vise à assurer le logement à nos habitants pour remplacer les huttes en paille, à instaurer un système juridique pour assurer la légalité et l'égalité de tous devant la loi, à lutter contre

le chômage et la pauvreté. Si nous ne pouvons pas fournir un logement décent et digne ni garantir un minimum de justice, nous ne pourrions pas lutter contre la pauvreté et le chômage.

J'invite encore une fois la communauté internationale dans son ensemble à prêter appui et assistance à mon pays. Je puis assurer aux membres que leur générosité sera honnêtement gérée, de manière que les ressources seront attribuées à bon escient.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Sénégal.

*M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Wade :** Le Sénégal et le Royaume de Bahreïn entretiennent des relations d'amitié cordiale, nourries et fortifiées dans la confiance et l'estime réciproques. Je suis donc heureux de voir M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa présider la soixante et unième session ordinaire de l'Assemblée générale en cette période charnière de la vie de notre Organisation. Le choix porté sur sa personne est un acte de foi dans les idéaux des Nations Unies et un message d'espoir pour les peuples qui rêvent d'un monde plus juste, plus équitable et plus accueillant pour tous. En lui adressant mes chaleureuses félicitations, je l'assure de la collaboration entière de la délégation sénégalaise dans l'exercice de ses délicates charges au service de la communauté internationale.

J'apporte aussi à notre Secrétaire général le témoignage fraternel de mon appréciation et de ma

reconnaissance pour la compétence et l'efficacité avec lesquelles il a toujours su inscrire son action, afin de permettre à notre Organisation de mieux s'adapter aux exigences du nouveau millénaire. Au moment où il s'apprête à quitter ses éminentes fonctions après dix ans de bons et loyaux services, c'est avec une fierté légitime que je voudrais dire à mon illustre compatriote africain : « Mission accomplie, Monsieur le Secrétaire général ».

L'année dernière, nous avons, en ces mêmes lieux, renouvelé nos engagements d'atteindre en 2015 les objectifs du Millénaire pour le développement. Certes, depuis lors, quelques initiatives louables ont jalonné notre chemin, notamment les mesures d'annulation de la dette multilatérale de 18 pays parmi les moins avancés et l'instauration de la taxe sur les billets d'avion comme source de financement du développement. Je salue les efforts déployés par les Présidents français, Jacques Chirac, et brésilien, Inácio Lula da Silva, dans la promotion de ce mécanisme novateur de mobilisation de ressources.

Mais le problème de la dette, en particulier celle de notre continent, reste une entrave au développement de nos pays. En réalité, la question préalable que l'on devrait se poser et que nous nous posons en Afrique est celle de l'évaluation de la dette, voire du surendettement de l'Afrique, pour savoir combien nous devons exactement, car il est arrivé que des pays remboursent plus qu'ils ne doivent. C'est pourquoi j'ai préconisé depuis longtemps une radioscopie de la dette africaine pour savoir comment nos pays en sont arrivés à une situation où ils consacrent l'essentiel de leurs recettes d'exportation au remboursement d'une dette contractée parfois dans des conditions douteuses, au détriment du financement des programmes de développement économique et social. Au cercle vicieux de la dette s'ajoutent les déséquilibres d'un commerce international inéquitable, avec les subventions agricoles des pays industrialisés, particulièrement ruineuses pour nos agriculteurs.

L'échec des négociations agricoles du Cycle de Doha, encore frais dans nos mémoires, donne la pleine mesure du chemin qui nous reste à parcourir pour le respect par tous des règles du jeu afin que le commerce mondial soit aussi profitable aux géants de l'agrobusiness qu'aux petits cotonculteurs sénégalais, béninois, burkinabé et maliens, ainsi qu'aux petits planteurs de café ougandais, ghanéens ou ivoiriens. Oui au libre commerce, mais à un commerce juste et équitable.

La hausse vertigineuse des cours du pétrole et de ses dérivés depuis 2003 constitue pour les pays non producteurs une nouvelle source d'inquiétude. Si la tendance actuelle se maintient, de nombreux pays verront des années d'efforts de développement économique et social anéanties par la facture pétrolière. Il serait alors dérisoire de disserter sur les objectifs du Millénaire pour le développement, sur la scolarisation et la couverture sanitaire universelle, l'accès à l'eau potable pour tous, la lutte contre le chômage et l'éradication de la pauvreté.

Mais en Afrique nous avons décidé de faire face en nous regroupant, sur l'initiative du Sénégal, autour de l'Association des pays africains non producteurs de pétrole pour promouvoir le développement des biocarburants. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) verte est déjà lancée. Avec ses immenses terres cultivables et ses énormes ressources en eau, l'Afrique dispose sans aucun doute d'atouts incomparables dans ce domaine et peut même se donner comme ambition de devenir le premier producteur mondial de biocarburants.

J'appelle tous les partenaires intéressés à nous rejoindre dans cette nouvelle révolution de l'énergie verte d'autant plus que, respectueuse de notre environnement, elle est en parfaite harmonie avec les objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto. Faisons le pari optimiste que, grâce à la civilisation des énergies propres, notre planète se portera mieux, dans l'intérêt bien compris de tous les peuples.

S'agissant de la situation en Afrique, le Sénégal se félicite des avancées de la démocratie sur le continent, de même que des progrès significatifs réalisés dans le règlement pacifique des différends. Cette évolution positive est cependant contrariée par la persistance de quelques foyers de tension. Au Soudan, nous aspirons et travaillons à l'élargissement du camp de la paix pour que les protagonistes jusque là restés en dehors du processus de paix puissent adhérer à l'Accord d'Abuja pour le règlement de la crise du Darfour.

Hier, ici même à New York, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est penché sur la question du Darfour et a souligné que si l'Afrique doit faire plus d'efforts, de sacrifices et d'engagements, elle ne peut trouver de solution que dans le cadre d'une étroite coopération avec l'ONU, dont il faut saluer la disponibilité.

En République démocratique du Congo, le Sénégal se félicite vivement de la conduite des opérations électorales de juillet dernier. Nous espérons que quels que soient les résultats du deuxième tour des présidentielles le 30 octobre prochain, le peuple congolais, réconcilié avec lui-même, se retrouvera autour de l'essentiel pour enfin mettre l'énorme potentiel de ce pays au service de la paix, de l'unité nationale et du progrès économique et social.

À mes frères et sœurs ivoiriens, je voudrais solennellement dire que le besoin d'une Côte d'Ivoire définitivement guérie de ses blessures est devenu plus urgent, autant pour eux-mêmes que pour nous tous dans la sous-région. J'invite instamment les leaders ivoiriens, toutes tendances confondues, à faire preuve de dépassement pour favoriser le retour d'une paix durable, plus conforme à l'histoire de ce pays frère et au destin qui doit être le sien dans la famille ouest-africaine et au sein de notre continent.

Concernant le Fonds de solidarité numérique que j'avais proposé en décembre 2003 au Sommet mondial de la société de l'information en ma qualité de Coordonnateur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour le volet Technologies de l'information et des communications, je suis heureux de rendre compte que nous enregistrons des résultats satisfaisants. Après son lancement en mars 2005 et grâce au soutien de la quasi-totalité des Membres de l'ONU, le Fonds a enregistré formellement le soutien de la République populaire de Chine. Je voudrais remercier chaleureusement les autorités chinoises pour cet appui qui renforce assurément la vocation universelle du Fonds. Je demande à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de formaliser leur adhésion, déjà donnée, par lettre au Secrétariat exécutif du Fonds, à la mairie de Genève. Je rappelle que les villes peuvent être membres. Je saisis l'occasion pour rappeler que le Fonds de solidarité numérique est exclusivement alimenté par des contributions volontaires, publiques ou privées. Le montant est laissé à l'appréciation des adhérents, des États, villes et gouvernements locaux.

Nous suggérons aux différents pays d'adhérer à ce que nous appelons le Principe de Genève, qui consiste à insérer dans les appels d'offres portant sur des objets du domaine numérique le versement au Fonds de 1 % du montant du marché de biens ou services lié aux technologies de l'information et des communications. Les ressources du Fonds sont gérées dans une rigoureuse transparence par un Conseil de

fondation à composition tripartite : pouvoirs publics, entreprises privées et société civile.

Le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement que l'Assemblée générale vient de tenir, montre à quel point nous devons poursuivre les efforts concertés pour faire face à un problème complexe qui s'inscrit dans la durée, car, en réalité, les migrations internationales font partie intégrante de l'histoire des peuples. Ce qui est nouveau, par contre, c'est l'ampleur et les formes actuelles de l'émigration clandestine. Par la diversité de ses causes, dont le déséquilibre des échanges Nord-Sud n'est pas la moindre, l'émigration clandestine mérite une approche de partenariat concerté en lieu et place de solutions unilatérales.

Au Sénégal, nous avons déjà décidé de lutter résolument contre ce phénomène par le renforcement des moyens de surveillance de nos côtes, avec le soutien de nos partenaires européens. Nous avons déjà signé un accord avec l'Espagne, et nous signerons un accord du même ordre avec la France la semaine prochaine. L'objet de ces accords est de réguler les mouvements d'émigration ou d'immigration dans les pays développés et, par là même, de combattre l'immigration clandestine. Les convoyeurs, qui sont largement responsables, sont constamment traqués et punis selon la loi.

Parallèlement au démantèlement des réseaux clandestins, nous avons lancé le Plan REVA, « Retour vers l'agriculture », grâce auquel nous aménageons des fermes rurales pour permettre à nos jeunes de s'adonner à l'agriculture et à l'élevage modernes en leur donnant ainsi des raisons de rester chez eux et d'éviter des aventures tragiques qui finissent souvent au fond des océans ou dans le désert. C'est l'application du principe que nous avons adopté au Sénégal : « Émigration clandestine zéro ».

L'année 2006 marque un tournant décisif dans la vie de notre Organisation, avec les réformes engagées pour l'adapter aux réalités changeantes du monde. Notamment, la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix qui permettront, je l'espère, une meilleure promotion des droits humains et une prise en charge plus efficace des périodes post-conflits.

Sur la réforme du Conseil de sécurité, le Sénégal regrette le statu quo dans lequel s'enlise les négociations au détriment d'une région comme la nôtre qui, bien qu'occupant l'essentiel de l'ordre du jour du

Conseil, n'y dispose d'aucun siège permanent. C'est une injustice historique qu'il convient de réparer au plus vite, en accordant à l'Afrique un siège avec droit de veto, indépendamment même du dossier global de la réforme.

Le peuple palestinien lui aussi est victime d'une injustice qui le prive de son droit légitime à un État viable, libre et indépendant. L'histoire nous enseigne que la guerre, même avec son cortège de victimes innocentes et de destructions d'infrastructures civiles comme le Liban et la Palestine viennent à nouveau d'en faire l'amère expérience, n'arrivera jamais à bout d'un peuple qui aspire à une existence séparée pour occuper la place qui lui revient dans le concert des nations libres. Le droit à la liberté et à l'indépendance est inscrit dans le destin des peuples. Sa conquête peut être ajournée par des circonstances historiques, mais le destin finira toujours par s'accomplir. Autant le comprendre à temps que le regretter plus tard.

En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal continuera de faire en sorte que notre Organisation poursuive ses efforts en vue d'une solution négociée, juste et durable du conflit au Moyen-Orient pour que tous les peuples de cette région tant meurtrie puissent enfin vivre dans une coexistence pacifique.

S'agissant de l'Iran, ma position est connue de l'Assemblée : dialoguer sans condition préalable, ce qui suppose que les protagonistes se mettent autour d'une table.

Le Sénégal a toujours été au service de la paix. Mon pays l'est encore plus que jamais à l'heure des grands défis qui nous interpellent.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Sénégal de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lituanie.

*M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Adamkus** (*parle en anglais*) : La précédente session de l'Assemblée générale a créé de grandes espérances en matière de réforme et de renouveau complet qui assureraient le succès et la pertinence continus de l'Organisation des Nations Unies pour une bonne partie du XXI<sup>e</sup> siècle. Grâce aux initiatives lancées par le Secrétaire général, nous avons aujourd'hui une Commission de consolidation de la paix; un Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires; la reconnaissance d'une responsabilité collective de protéger lorsqu'un État manque à protéger ses citoyens du génocide et des crimes contre l'humanité; et un nouveau Conseil des droits de l'homme. La Lituanie est résolue à œuvrer pour faire en sorte que le nouveau Conseil des droits de l'homme puisse renforcer la protection et la promotion des droits de l'homme dans le monde.

On dit que l'édification de l'État est un processus long et difficile. C'est précisément la raison pour laquelle l'aide de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine est très nécessaire. La Commission de consolidation de la paix renouvelle l'espoir que les pays sortant d'un conflit pourront éviter de retomber dans le chaos. Mais les institutions seules ne comptent pas si elle ne sont pas soutenues par la volonté politique. Il est nécessaire qu'il y ait un engagement international fort pour donner l'espoir d'une vie meilleure là où les pays luttent pour se remettre d'aplomb.

La direction d'une Équipe de reconstruction de province en Afghanistan a apporté à la Lituanie une compréhension de première main de l'importance critique de la durabilité et de la continuité de ces efforts. Cependant, que ce soit en Afghanistan ou ailleurs, nos efforts ne seront couronnés de succès que dans la mesure où les pays eux-mêmes sont pleinement engagés dans l'édification de l'État après le conflit et dans un développement économique rationnel et axé sur les marchés. Aujourd'hui, nous nous félicitons de voir s'accroître la capacité des Afghans à reconstruire

leur pays et nous sommes encouragés par l'élargissement du domaine de responsabilité de la Force internationale d'assistance à la sécurité. D'un autre côté, les problèmes qu'il reste à affronter obligeront à se concentrer sans cesse davantage et à déployer de nouveaux efforts sur le terrain.

Les événements tragiques survenus au Moyen-Orient au cours des 12 derniers mois ont démontré de façon frappante les coûts humains et financiers liés à l'incapacité de parvenir à des compromis et à des règlements finaux sur les problèmes qui ont divisé les sociétés et empoisonné la région depuis de longues années. Par conséquent, la promotion efficace d'un plan de paix global au Moyen-Orient est plus que jamais d'actualité. La résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et les conférences tenues par les principaux donateurs offrent l'espoir de voir se développer un Liban souverain et fort. Faisons-en une réalité en unissant nos efforts et en contribuant à cette cause aujourd'hui et non pas demain. Notre objectif est que deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte dans la paix.

Il y a peu de questions en matière de sécurité aussi graves que le terrorisme, qui prend aveuglément pour cibles les civils, cela en des lieux de plus en plus divers. Il y a cinq ans, les habitants de cette ville même ont subi une attaque brutale perpétrée de sang-froid, qui a pris pour cible les valeurs d'humanité et de tolérance et changé pour toujours le monde tel que nous le concevions. Il est par conséquent essentiel que nous unissions nos efforts pour veiller à ce que cela ne se reproduise jamais. Nous nous félicitons que l'Assemblée ait adopté la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288) et nous appelons à l'achèvement des travaux sur une convention générale sur le terrorisme international dès que possible et à son application.

Pour que notre lutte contre le terrorisme soit couronnée de succès, nous ne devons pas céder à la peur, qui sépare; il nous faut construire sur la base de notre humanité commune. Nous espérons par conséquent que l'Alliance des civilisations deviendra une partie intégrante de notre interaction en promouvant la solidarité, l'inclusion et la compréhension et en renforçant les valeurs et les principes que les extrémistes cherchent à saper.

En outre, nous devons redoubler d'efforts pour traiter la question du désarmement et de la non-

prolifération. Alors que nous célébrons le cinquantième anniversaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les défis à la non-prolifération se multiplient. La Lituanie appuie fermement le renforcement de l'efficacité et de l'efficience du système de garanties de l'AIEA. Le respect du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité est essentiel à la sécurité internationale. Nous appelons donc tous les États à remplir pleinement leurs obligations dans ce domaine, qui est vital pour la paix et la sécurité de nous tous.

En même temps, la sécurité, dans sa définition traditionnelle, a désormais un sens plus large. Nous devons accorder la même attention au changement climatique, à la sécurité énergétique, au manque d'eau et aux pénuries alimentaires.

Nous devons être fermes dans notre lutte commune contre le terrorisme, mais nous devons l'être tout autant lorsqu'il s'agit de combattre la pauvreté ou de préserver la dignité de l'individu. Nous devons faire le meilleur usage possible des ressources disponibles, notamment en veillant à ce que des progrès significatifs soient réalisés dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) convenus à l'échelon international.

La Lituanie est fière de donner suite à ces engagements. En tant que nouveau pays donateur, nous savons qu'il faudra du temps pour satisfaire aux attentes considérables dans ce domaine. Nous offrons de plus en plus de conseils et d'assistance en des endroits toujours plus nombreux. Au cours de la seule année passée, notre aide au développement a augmenté de 60 %. Nous sommes déterminés à l'accroître encore et à diversifier ses lieux de destination. Nous savons ce que c'est que de recevoir de l'aide quand on en a besoin, et nous acceptons la responsabilité qui nous incombe aujourd'hui d'aider à notre tour.

Seule une approche globale peut garantir que le lien inextricable et indéniable entre sécurité, développement et droits de l'homme aura un effet véritablement positif sur les vies de millions et de millions d'êtres humains à travers le monde.

En continuant de respecter les engagements pris, nous devons regarder plus loin et nous projeter davantage dans l'avenir pour donner aux Nations Unies les moyens de relever le défi que représente la diversité des préoccupations et des intérêts de toutes nos nations.

Il est naturel que nous, États Membres, ne soyons pas toujours d'accord lorsque nous débattons de questions aussi vitales que la réforme de l'ONU. Toutefois, nous devons aussi nous rappeler que, pendant que nous discutons de nos désaccords ici, à New York, des millions de déshérités souffrent de la famine, qui va s'aggravant, des millions d'enfants meurent de maladies que l'on sait soigner et des millions de personnes n'ont rien d'autre que les Nations Unies pour les protéger. Si nous voulons que l'ONU se montre efficace pour relever les défis du développement, contrer les nouvelles menaces mortelles et redonner sa valeur à la vie d'innombrables personnes dans le monde, il est indispensable d'opérer un changement permanent.

J'exhorte donc l'ONU à poursuivre son action dans les domaines essentiels de la réforme de la gestion et du réexamen des mandats afin d'accroître son efficacité et son efficacité dans l'intérêt de tous.

Nous appelons aussi au renforcement de la gouvernance internationale en matière d'environnement, à la mise en œuvre de l'accord du Sommet mondial sur la responsabilité collective de protéger lorsque cela est nécessaire, et à la fin de l'impunité pour les crimes les plus graves qui concernent la communauté internationale.

La question de la réforme du Conseil de sécurité est un élément central du renouveau des Nations Unies. La Lituanie n'a jamais cessé d'appuyer cette réforme, s'agissant tant de la composition du Conseil que de ses méthodes de travail. S'il renforce sa légitimité par cette réforme, le Conseil sera mieux à même d'assumer sa responsabilité principale vis-à-vis de la paix et de la sécurité internationales.

Un Conseil de sécurité renouvelé devrait assurer une représentation adéquate de toutes les régions. La Lituanie estime que le Groupe des pays d'Europe orientale, dont elle est membre, mérite aussi d'être mieux représenté au sein du futur Conseil de sécurité. Notre expérience collective d'une transformation considérable et pourtant pacifique de nos sociétés fait que nous avons beaucoup à offrir. À cet égard, nous pensons que notre Groupe peut présenter un excellent candidat au poste de Secrétaire général.

En dépit de ses insuffisances, l'ONU reste la seule organisation capable d'incarner un multilatéralisme global et efficace. Par conséquent, quoi que nous fassions, nous devons sans cesse nous demander si nous, les États Membres, faisons assez

pour aider l'ONU à tenir la promesse qu'elle a faite à l'humanité. Nous sommes une famille mondiale et, à ce titre, nous sommes responsables les uns des autres.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lituanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

## Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

### Débat général

#### Allocution de M. Albert Pintat, chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du chef de gouvernement de la Principauté d'Andorre.

*M. Albert Pintat, chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Albert Pintat, chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Pintat** (Andorre) (*parle en catalan; texte français fourni par la délégation*) : Cela fait maintenant une décennie qu'on annonçait qu'avec la fin de la guerre froide nous avions atteint la « fin de l'Histoire ». Avec le temps, cette vision a été démentie.

Le monde dans sa grande majorité, et tout particulièrement l'Occident, se souciait fort peu du puissant sens d'injustice que partageaient bien des personnes, partout sur notre planète. Ce dont nous avons été témoins, avec un mélange d'horreur, de compassion et d'inquiétude, durant les dernières années a été le retour de l'Histoire. L'effondrement des tours jumelles du World Trade Center de New York, les guerres en Afghanistan, en Iraq et au Liban, et les suicides à l'explosif de Madrid et Londres ont ébranlé les bases mêmes de l'État laïque. Certains ont dit que ces événements constituaient un « choc des civilisations », interprétation simpliste de la division réductrice et en fait erronée entre le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident, entre chrétiens et musulmans.

Les acquis les plus importants dans l'histoire de l'Occident furent le résultat d'un processus complexe d'échanges culturels entre Orient et Occident. La libre circulation des idées a encouragé l'innovation et les progrès au niveau de la compréhension. C'est pourquoi, nous devons rejeter la notion d'une mentalité qui reposerait fondamentalement sur le choc entre « nous » et « eux ». Je pense plutôt que nous vivons une lutte turbulente et sanguinaire entre, d'un côté, les forces de l'extrémisme – présentes aussi bien en Orient qu'en Occident – et, de l'autre, la tolérance séculaire qui, par bonheur, se manifeste également un peu partout dans le monde.

L'Andorre est un ancien pays qui a conservé les mêmes frontières depuis 1278. Notre histoire est une histoire de survie. Nous étions déjà présents alors que les Cathares fuyaient la puissance de la Première Croisade et venaient chercher refuge dans les pâtures de nos montagnes pyrénéennes. Nous avons survécu à la Révolution française, à la Guerre civile espagnole et à la Seconde Guerre mondiale. Les leçons que nous a léguées l'histoire affirment que le pouvoir exige modération. Nos propres vies nous ont enseigné – et une fois de plus, les dernières semaines ont renforcé cette leçon si chère – que le déploiement du pouvoir militaire, dont la mission est la coercition et l'intimidation, ne peut de lui-même apporter le résultat souhaité.

N'est-il pas paradoxal qu'en ce moment, alors que le besoin d'un débat civilisé entre les peuples est plus évident que jamais, la grande institution des Nations Unies soit considérée comme sans importance par certains? Nous devons, sans aucun doute, poursuivre son processus de réforme. Mais en tant qu'idée, ce lieu est au contraire particulièrement transcendant. Comme agence humanitaire, dotée d'une multitude de programmes, le travail des Nations Unies est inestimable. Comme forum pour un discours rationnel engagé avec la compréhension mondiale, sa tâche est même plus nécessaire encore. C'est ici que nous pouvons chercher à comprendre et à interpréter correctement l'impasse historique dans laquelle nous vivons. L'Organisation des Nations Unies incarne la conscience morale du monde, le principe universel d'équité, et trace le chemin à suivre vers le développement, vers la solidarité et la protection des droits et la dignité de la personne.

La violence et l'augmentation de l'extrémisme religieux ont bouleversé le monde. Nous sommes tous inquiets quant à l'avenir de l'État séculier. Néanmoins,

l'idée même de l'État-nation est au centre de beaucoup de nos problèmes. Elle nous incite à penser selon la rhétorique du « nous » contre « eux », selon des identitarismes qui excluent et des ethnocentrismes dépourvus d'horizon. Elle accentue la brèche de plus en plus grande entre riches et pauvres qui dépasse les pays, voire les continents. Elle laisse de côté le fait que la plupart des habitants de notre planète n'aspirent qu'à avoir ce qui leur permettra de bien vivre et de profiter pleinement de la vie.

En outre, les États, surtout ceux qui possèdent des frontières reflétant l'héritage du colonialisme, ont souvent été formés sans tenir compte des religions, de l'origine ethnique ou de la volonté de leurs habitants. La guerre civile qui déchire certains pays n'est qu'un exemple des difficultés que comporte la construction artificielle des États.

Nous ne pouvons oublier que, du point de vue historique, l'Occident n'a jamais été un grand exemple de tolérance religieuse. Bien au contraire, nous pourrions citer ici l'expulsion des juifs d'Angleterre au XII<sup>e</sup> siècle ou rappeler la grande conversion forcée des musulmans et des juifs après la chute de Grenade en 1492, ainsi que l'Inquisition et la persécution des huguenots en France lors du XVI<sup>e</sup> siècle. En Orient, dans des villes comme Jérusalem ou Téhéran, musulmans, juifs et chrétiens cohabitaient en réelle harmonie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces grands centres cosmopolites étaient un exemple de tolérance.

Le sens original du terme « séculier » décrivait les ordres religieux ouverts à l'extérieur, au monde. Au XVI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle notion de tolérance a exprimé la volonté d'accepter différentes églises protestantes dans des villes du nord de l'Europe. Mais la formation de notre notion moderne de tolérance, dans laquelle tous les peuples et toutes les religions pourraient vivre ensemble, a demandé des siècles. Curieusement, cette histoire a été oubliée par ceux qui entendent le laïcisme comme l'opposition à la foi. Ni la notion de sécularisme ni la notion fondamentale de laïcisme ne s'opposent à la religion. Elle ne mélange pas les questions de foi et les questions scientifiques et politiques, et elle ne cherche pas non plus à entraver la liberté de conscience de l'individu.

Le laïcisme reconnaît donc la faillibilité partagée de la race humaine. La foi s'enseigne mais ne s'impose pas. Elle ne peut non plus recourir à la coercition ou aux violences et elle doit cohabiter avec le laïcisme.

L'humanisme universel appelle à respecter sincèrement autrui en sa diversité.

Certaines croyances sont souvent capables de dominer le raisonnement politique parce qu'il existe un important degré d'absolutisme étatique. Entamer une autocritique fondamentale et la poursuivre, aussi bien pour des motifs nationaux que pour des raisons internationales, est la base morale de l'état séculier et laïque.

Le don de la tolérance réside dans l'habilité d'écouter; écouter véritablement et tenter de comprendre. Écouter et apprendre n'est pas du tout un acte de faiblesse. Au contraire, c'est le désir de vengeance de l'extrémisme qui représente une funeste faiblesse. À de multiples reprises, tout au long de l'histoire, il nous a fallu reconnaître qu'un esprit puissant pouvait connaître la défaite. Il y a peu, nous avons pu voir avec consternation les résultats catastrophiques du déploiement de forces militaires puissantes contre certaines guérillas.

Beaucoup de difficultés dans le monde actuel proviennent de problèmes enracinés, non résolus ou mal compris. Mais la rhétorique de la violence qui parcourt le monde enfouit la possibilité d'une solution durable et accentue les lignes de fracture. Nous devons élargir nos horizons et nous regarder les uns aux autres comme des voisins qui ont besoin mutuellement de l'autre.

Au Moyen-Orient, nous devons reconnaître aussi bien le droit d'Israël de posséder un pays que le droit de la Palestine de devenir un pays viable.

L'Andorre provient d'une région du monde qui fut le lieu de rencontre et d'échanges d'idées et de prospérité partagée : la Méditerranée. Aujourd'hui, cette mer est devenue une frontière et un lieu de tensions. Nous, Européens, devons savoir comment contribuer à ce qu'elle devienne à nouveau ce qu'elle a longtemps représenté : un berceau de civilisations et de valeurs, de Rome à Byzance, d'Athènes à Tanger.

L'Andorre, comme bien d'autres petits États, a durant très longtemps fait confiance à son isolement pour survivre. Mais, en cette ère de mondialisation, les montagnes ne nous protègent plus. Le monde actuel est hétérogène, mutant, imparfait, et manque d'une vision globale d'ensemble. Il n'y a pas de formules simples ni de couleurs monochromatiques. Les préoccupations et les conflits internationaux nous concernent. Les Objectifs du Millénaire dont nous avons débattu ici

même avec tant d'espoir courent le danger de s'estomper et de devenir un simple souvenir distant. Est-ce la faute des Nations Unies? Non, ne tournons pas le dos aux personnes, si nombreuses, lassées de souffrir, qui voient l'Organisation des Nations Unies comme le seul espoir qui leur reste et passons des promesses aux actions. Donnons-leur audience et accueil.

Nous devons reconnaître que collectivement nous sommes tous les Nations Unies. Ensemble nous représentons la somme des habitants de la planète. Si nous ne travaillons pas pour faire des Nations Unies une organisation solide et efficace, nous nuisons aux nôtres. Si nous avançons à l'aveuglette, en ne nous souciant uniquement que de notre intérêt national, nous trahissons leur confiance. Le multilatéralisme que nous tous ensemble incarnons ici dans cette prestigieuse salle est le chemin qui nous mène vers les solutions que le monde réclame. Ne soyons pas des politiciens autistes et donnons force tous ensemble aux institutions démocratiques, à la lutte contre la misère, l'analphabétisme, la corruption, les guerres et les maladies. Voici notre véritable cause commune qui nous permettra de surmonter le manque d'exigence éthique collective dont le monde souffre.

Lorsque les populations manquent de nourriture, de justice et de liberté, une seule solution s'offre à elles : chercher une vie meilleure, peu importe les moyens, au-delà des frontières de leur pays d'origine. Les migrations auxquelles nous assistons en provenance des pays pauvres vers les pays riches, et qui souvent finissent tragiquement en pleine mer, frappent notre conscience. Cela pèse lourd sur la conscience. Ériger des barrières pour endiguer ce phénomène ne servira à rien, car leur désespoir est trop grand. Nous devrions avoir des solutions à proposer aux millions d'êtres humains qui sont contraints d'abandonner leur pays, notamment en Afrique subsaharienne où, parce que leur vie est devenue insupportable dans leur pays, les gens ne reculent devant rien, pas même devant le risque de mourir, pour atteindre les rives du continent européen.

Nous appelons de nos vœux un plan mondial sur les migrations, qui ne pourra résulter que d'une action concertée des Nations Unies, afin de fournir les ressources humaines et matérielles nécessaires pour relever le défi. Ainsi, nous améliorerons la vie de millions de personnes qui se sentent, à juste titre, exclues de la société humaine. Comme l'a dit l'écrivain Juan Goytisolo : « Le monde est un refuge pour ceux

qui n'en ont pas ». Les Nations Unies doivent leur servir de refuge.

Dans cet esprit, l'Andorre tient à souligner son attachement au système des Nations Unies et au développement en général. Il y a deux jours, à New York, nous avons signé avec l'UNICEF un accord prévoyant le versement, sur cinq ans, d'un million d'euros pour venir en aide aux enfants atteints du VIH/sida au Cameroun. La société civile tient également sa place dans notre petit pays. Ainsi, sur la même période, le Comité national d'Andorre pour l'UNICEF participera à ce projet à hauteur de 500 000 euros.

Notre monde actuel est indéniablement dangereux, mais l'espoir immense qui demeure nous encourage à poursuivre notre action. Il n'existe pas de réponse définitive aux problèmes de nos sociétés. Même si certains disent que nos vies humaines ne peuvent pas être améliorées, nous devons continuer de nous interroger et avoir le courage de nous attaquer aux fléaux de notre époque.

Nos idées constituent notre plus grand atout, car elles sont un moteur du progrès, qui, pour nous, rime avec démocratie, prospérité partagée, tolérance, primauté du droit, respect des droits de l'homme et quête de la liberté par la défense des libertés humaines fondamentales. Il s'agit là de nos meilleures armes pour lutter contre l'absolutisme et l'inégalité. C'est ici, au sein des Nations Unies, que nous devrions pouvoir faire entendre notre voix et défendre ces principes.

Enfin, je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour le travail formidable qu'il a accompli ces 10 dernières années, des années qui ont été longues et complexes. Nous le saluons et le félicitons des efforts qu'il a déployés pour défendre les principes consacrés par la Charte. Tous les Andorrans lui témoignent leur estime.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre de la déclaration qu'il vient de faire.

*M. Albert Pintat, chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre, est escorté de la tribune.*

**Allocution de S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Lesotho.

*S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Mosisili** (Lesotho) (*parle en anglais*) : Ma délégation souhaite, elle aussi, féliciter M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa de son élection à la présidence de l'Assemblée générale, son prédécesseur, S. E. M. Jan Eliasson, ainsi que le Secrétaire général. Nous manquerions à notre devoir si nous n'exprimions pas notre satisfaction de voir, cette année, nos débats menés par une Présidente.

Nous nous réunissons au lendemain du pire conflit que le Moyen-Orient ait connu, conflit qui a provoqué des ravages, avec son cortège de morts inutiles, le déplacement de populations et des destructions aveugles. Le Conseil de sécurité n'a malheureusement rien pu faire pour empêcher ce drame.

En réagissant tardivement au conflit israélo-libanais, le Conseil de sécurité a montré de manière criante qu'il n'était pas adapté pour résoudre rapidement et fermement des conflits armés internationaux. C'est précisément ce type d'insuffisance qui justifie la réforme de l'Organisation des Nations Unies, notamment celle du Conseil de sécurité. À cet égard, le bien-fondé de la position connue du Groupe africain n'a jamais été aussi évident qu'aujourd'hui.

Le continent africain reste le théâtre de conflits armés internes. Sans usurper les pouvoirs du Conseil de sécurité, l'Union africaine a pris l'initiative de résoudre certains de ces conflits. Toutefois, compte tenu de ses ressources et capacités limitées, l'Union africaine, par l'intermédiaire de son Conseil de paix et de sécurité, a décidé de confier la mission du Darfour aux Nations Unies. Nous espérons que l'actuel malentendu entre les Nations Unies et le Gouvernement soudanais se dissipera rapidement. L'ONU, et en particulier le Conseil de sécurité, ne peut

pas se permettre d'être, une fois encore, le spectateur impuissant d'un autre génocide.

Ma délégation invite la communauté internationale et les Nations Unies, en collaboration avec l'Union africaine, à unir leurs efforts pour résoudre durablement les crises qui frappent la Somalie et la Côte d'Ivoire. En ce qui concerne la Somalie, les efforts déployés par l'autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD) pour parvenir à un accord entre le gouvernement transitoire et les tribunaux islamiques doivent être soutenus par la communauté internationale, notamment l'ONU. Il est également urgent de lever l'embargo sur les armes pour que le gouvernement transitoire puisse fonctionner.

Nous félicitons la population de la République démocratique du Congo, qui, après avoir vécu sous un régime non démocratique et subi une guerre civile qui perdure depuis plusieurs dizaines d'années, vient d'exercer son droit inaliénable en élisant le gouvernement de son choix. Nous espérons, avec l'aide continue de l'ONU, et notamment de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et d'autres partenaires, que le second tour des élections prévu le 29 octobre 2006 se déroulera pacifiquement.

Nous félicitons le peuple burundais pour la signature d'un accord de paix entre le Gouvernement et les Forces nationales de libération (FNL), qui devrait lui permettre maintenant de concentrer ses efforts sur le problème du développement de son pays.

En outre, nous félicitons le Gouvernement de la République de l'Ouganda pour l'initiative visant à trouver une solution politique à la guerre interminable avec l'Armée de résistance du Seigneur (ARS) qui a fait des ravages parmi le peuple ougandais et a contribué à l'instabilité de la région.

Nous exprimons notre solidarité avec les peuples de Palestine et du Sahara occidental, qui luttent pour leur autodétermination et aspirent à une paix durable. Nous espérons que la communauté internationale se décidera à agir sur ces deux questions sensibles avant que la situation ne dégénère comme le conflit israélo-libanais.

À la suite du Sommet mondial de 2005 et dans le cadre de la réforme des Nations Unies, ma délégation se félicite de la création, entre autres, du Conseil des droits de l'homme, de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds central d'intervention pour les

urgences humanitaires. Il s'agit d'événements venus à point nommé, qui continuent à démontrer la pertinence de cette Organisation au XXI<sup>e</sup> siècle.

Ma délégation relève également l'efficacité avec laquelle le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires est intervenu dans certains pays ayant subi de grandes catastrophes naturelles ou causées par l'homme au cours de l'année dernière. Le mérite en revient au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, qui a été créé récemment. Nous espérons que ce Fonds continuera de répondre aux attentes des États membres.

L'ONU a reposé dès son origine sur des piliers interdépendants et qui se renforcent mutuellement : le développement, la paix internationale et la sécurité, les droits de l'homme. La question du développement mérite l'attention et l'engagement sans réserve des États membres, de même que les questions liées à la paix, à la sécurité et aux droits de l'homme. D'où l'appel lancé au Sommet mondial de 2005 à atteindre pleinement et en temps voulu les buts et objectifs de développement convenus lors des grands sommets et conférences de l'ONU dans les domaines économique et social et les domaines connexes.

Ma délégation est profondément préoccupée de la division Nord-Sud des États membres quant au suivi de la section consacrée au développement dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1). Nous sommes en effet découragés de voir qu'en raison d'une divergence d'opinions sur cette question importante, l'Assemblée générale n'a pas été en mesure de proposer des mesures concrètes pour s'acquitter des engagements pris lors des conférences et sommets sur la question.

Il est grand temps que l'Assemblée générale propose des mesures concrètes visant, notamment, à remplir l'engagement de satisfaire aux besoins particuliers de l'Afrique; à remédier sérieusement à l'inégalité des progrès réalisés par les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays en développement insulaires dans l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD); à examiner les questions relatives aux échanges, aux subventions agricoles et au transfert des ressources dont les pays en développement ont impérieusement besoin; à mettre pleinement en œuvre le partenariat mondial pour le développement tel qu'il est exposé dans la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey, le Plan

d'action de Johannesburg et le Document final du Sommet mondial de 2005.

Ma délégation espère qu'à la présente session, l'Assemblée générale mettra notamment au point tous les détails relatifs à la convocation d'une conférence d'examen concernant l'application du Consensus de Monterrey. En outre, nous espérons que toutes les parties intéressées réaffirmeront leur attachement sans réserve à la pleine mise en œuvre des résultats des récentes réunions de haut niveau sur les migrations et le développement et sur l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles de 2001 en faveur des pays les moins avancés.

Il ne fait aucun doute que la poursuite de la coopération pour le développement, fondée sur un véritable partenariat et des accords mutuellement favorables, peut apporter à tous les pays des avantages fondamentaux à l'échelle mondiale. Les réalités de la mondialisation, de la libéralisation et de l'interdépendance ont montré les insuffisances des modes traditionnels de financement du développement, tels que l'aide publique au développement, l'investissement direct étranger, les échanges et les autres formes de flux de capitaux.

Pour que tous les États membres atteignent les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, certaines mesures doivent être prises. Tout d'abord, l'aide publique au développement doit doubler. Elle doit également arriver à temps, être prévisible et fiable. Ensuite, tous les partenariats mis en place dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) doivent être mis en liaison avec les objectifs du Millénaire pour le développement et à d'autres buts et objectifs de développement concertés. Enfin, l'annulation complète de la dette est indispensable, non seulement pour les pays pauvres très endettés, mais aussi pour les pays les moins avancés.

La suspension des négociations du Programme de Doha pour le développement a été un événement inquiétant pour certains de nos pays. Bien que l'Afrique ait à diverses reprises exprimé son inquiétude face au manque de progrès des négociations menées sur des questions particulièrement importantes pour le continent, notre confiance dans les négociations n'a jamais faibli. Nous étions vraiment convaincus, et nous le sommes toujours, que tous étaient unanimes à dire que les échanges constituent la voie la plus efficace pour sortir de la pauvreté et que la prospérité et la

sécurité de tous les pays, riches ou pauvres, forts ou faibles, dépendent notamment d'échanges libres et équitables.

On a beaucoup parlé de la pandémie du VIH/sida. Ses conséquences sont maintenant bien connues. Des conférences au plus haut niveau ont été organisées aux échelons sous-régional, régional, continental et mondial. Ces conférences ont longuement débattu de l'importance des évolutions économique, technologique et médicale pour le contrôle et l'élimination du VIH/sida dans les pays touchés. Il est temps aujourd'hui que les paroles soient suivies de mesures concrètes, ciblant notamment les groupes touchés et contaminés et permettant de réduire les taux de prévalence de l'infection au VIH/sida.

Ma délégation regrette la paralysie dont souffrent les mécanismes de désarmement de l'ONU. Il est également regrettable que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne soit pas parvenue à produire un document final fondamental basé sur le consensus. De même, nous regrettons l'absence d'une section sur la non-prolifération et le désarmement dans le Document final du Sommet de 2005. Toutefois, le plus grave est l'absence d'accord sur un document final de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (2006), adopté en 2001.

Ainsi, les États Membres ne doivent pas se dissimuler la vérité évidente, à savoir que pendant la soixantième session de l'Assemblée, l'impasse qui, au cours des quatre dernières années, a caractérisé les négociations à l'ONU dans le domaine de la non-prolifération et du désarmement, est enfin apparue pleinement aux yeux de tous les pays. En effet, les armes légères et de petit calibre demeurent les armes de prédilection, qui sont utilisées sans discernement dans les conflits ainsi que dans d'autres formes de violence, notamment le comportement criminel. Cependant, elles restent si peu coûteuses et si aisément accessibles que, dans certains villages isolés, elles sont échangées contre des poulets.

Le terrorisme reste la plus grande menace pour la sécurité des êtres humains. À cet égard, je voudrais me féliciter de l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (résolution 60/288). Cependant, il est fâcheux que le

Comité spécial sur le terrorisme (Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale) n'ait pas encore été en mesure de mettre au point une convention générale sur la réponse internationale au terrorisme, quelles que soient ses formes et manifestations. Le fait demeure que les États Membres ont l'obligation morale de surmonter leurs vieilles divergences sur la définition du terrorisme. Cela dit, l'incapacité à s'entendre sur une définition ne saurait servir de prétexte pour ne pas combattre avec détermination le fléau du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Suite à l'adoption de la résolution 1696 (2006) du Conseil de sécurité, le 31 juillet, et à la réaction des autorités iraniennes, nous espérons vivement que toutes les parties concernées s'emploieront à rechercher une solution durable, dans un esprit constructif, afin d'éviter d'éventuelles sanctions économiques et diplomatiques et de garantir la poursuite du programme nucléaire iranien à des fins pacifiques.

Enfin et surtout, la présente session coïncide avec la fin du mandat d'un fils illustre de l'Afrique, d'un brillant diplomate et homme d'État, S. E. M. Kofi Annan. Il laissera à cet auguste organe un legs dont chacun d'entre nous devra s'inspirer pour servir au mieux l'intérêt des peuples que nous représentons. Il sied donc de lui rendre hommage et de lui souhaiter, à lui-même ainsi qu'à M<sup>me</sup> Nane Annan, un repos mérité et un avenir plein de bonheur. Il va sans dire que nous solliciterons souvent ses sages conseils pour mieux servir l'humanité.

Tout a été dit avec notre ovation et la déclaration en l'honneur de S. E. M. Kofi Annan au dernier sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Banjul, en Gambie. Avec son éloquence habituelle, il a prononcé une déclaration pleine d'émotion il y a quelques jours devant l'Assemblée, en présence des chefs d'État et de gouvernement du monde entier. Il était donc logique que les dirigeants de la planète se lèvent pour l'applaudir. S. E. M. Kofi Annan a accompli sa mission avec une distinction exceptionnelle. Il mérite une médaille d'honneur.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Lesotho de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa.

*M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Malielegaoi** (Samoa) (*parle en anglais*) : Il a 42 ans, le Samoa devenait indépendant. Notre adhésion à l'ONU vint confirmer notre attachement au principe de la coopération multilatérale incarnée par l'Organisation. C'était aussi notre manière de déclarer que tous les États comptent, qu'aucun n'est trop petit ou trop faible pour être représenté à l'ONU, sur un pied d'égalité, avec les grandes et puissantes nations. Ce sentiment était à la base de la conviction de Samoa que l'ONU constitue une famille des nations en expansion et que ses États Membres sont les gardiens de l'avenir de notre monde et des générations futures.

Surtout, la durabilité de la paix et de la prospérité dans le monde dépend d'une coopération harmonieuse et d'un partenariat authentique entre toutes les nations. Tels sont les idéaux qui nous ont incités à rejoindre la famille unie des nations. Mon pays les considère, aujourd'hui encore, comme pertinents et valides.

Il y a un an, la solidarité nous réunissait ici même pour tracer la nouvelle voie à suivre par notre Organisation afin de répondre aux nouveaux défis du monde actuel. Le Document final du Sommet mondial ne se contente pas de fournir des orientations et des points de repère pour la conduite des travaux de notre Organisation. Reflet de la nature intergouvernementale de l'ONU et de sa composition diverse, le document rappelait, en fin de compte, l'intérêt de la coopération et nos enjeux communs concernant des questions vitales pour l'ONU et ses États Membres. Il soulignait également l'importance, en ces temps

d'interdépendance, de tisser des liens de coopération à l'échelle mondiale afin d'instaurer durablement le développement, la paix et la sécurité pour nos peuples.

En moins de 12 mois, nous sommes passés des mots à l'action. Des progrès tangibles ont été réalisés dans l'application du document issu du Sommet. Le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix sont désormais opérationnels; des réformes crédibles du Secrétariat et de la gestion ont été mises en chantier; un Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires a été mis en place; et une Stratégie antiterroriste mondiale a été adoptée à l'unanimité. Mais, nous savons bien que ce n'est que le commencement; le vrai travail nous attend encore. Il est selon nous impératif que, dès les premières phases de leur activité, ces organes adhèrent aux principes directeurs de respect, d'intégrité, de crédibilité et de professionnalisme afin que puissent être atteints les objectifs de pertinence, d'efficacité et de transparence de l'Organisation.

Le développement, la sécurité et les droits de l'homme sont les trois piliers de l'ONU. Ils se renforcent mutuellement. La volonté de l'ONU d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs, en particulier dans les pays les moins avancés et les pays en développement, transparaît dans un certain nombre d'initiatives sur lesquelles la communauté internationale s'est mise d'accord, comme le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, le Plan d'action de Johannesburg et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

Ces dispositifs en faveur du développement permettent de nouer des partenariats mondiaux afin d'aider les économies modestes et vulnérables à croître, à atteindre le développement durable et à devenir résistantes aux chocs extérieurs. Le Samoa attend avec impatience la mise en place de ces partenariats, telle que prévue dans les dispositifs de l'ONU en faveur du développement.

En ce qui concerne le Samoa, les partenariats entre le Gouvernement et la communauté des donateurs, la société civile et le secteur privé visent, dans leurs grandes lignes, à répondre aux priorités du pays en matière de développement telles qu'exposées dans la Stratégie pour le développement du Samoa. Nous espérons que ces partenariats permettront de mener à bien les programmes de lutte contre les grands

problèmes sanitaires, comme le VIH/sida et le risque de propagation de la grippe aviaire. A cela s'ajoutent les activités menées en coopération avec nos partenaires en faveur de l'émancipation des femmes dans notre pays.

Concernant la sécurité et le climat de stabilité et d'harmonie communautaire, je ne saurais trop insister sur l'importance d'agir à l'échelon mondial pour contrôler et limiter la disponibilité des armes légères. Entre de mauvaises mains, ces armes peuvent facilement déstabiliser des communautés entières et faire sombrer de petits pays dans un conflit meurtrier. Voilà pourquoi nous renouvelons notre appel à la mise en œuvre immédiate du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

Lors de l'examen du Programme d'action de Bruxelles cette semaine, j'ai fait part aux États Membres des défis que continue d'affronter mon pays. Le Samoa est à la fois un des pays les moins avancés et un très petit État insulaire en développement. L'Organisation des Nations Unies a reçu une proposition visant à radier le Samoa de la liste des PMA. Cependant, les vulnérabilités et la fragilité qui caractérisent notre économie de petit État insulaire, traduites par le mauvais classement du Samoa dans les différents indices de vulnérabilité économique, n'ont pas disparu.

En œuvrant étroitement avec nos partenaires de développement traditionnels, nous nous sommes efforcés de développer et de gérer notre économie et nous avons accompli de grands progrès pour ce qui est d'améliorer le bien-être de notre peuple. Mais nous savons pertinemment, du fait de notre sinistre expérience passée, qu'une seule catastrophe dévastatrice peut réduire à néant nos modestes réalisations et faire reculer notre économie pour de longues années. Nous demandons, par conséquent, que la radiation du Samoa de la liste des PMA soit différée et examinée à nouveau lorsque le Samoa aura franchi le seuil de la radiation selon l'indice de vulnérabilité économique.

La semaine dernière, nous avons abordé un nouveau terrain avec le premier débat dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies sur les aspects multidimensionnels des migrations internationales et du développement. L'enthousiasme manifesté pour inscrire les migrations et le développement sur l'agenda de l'Organisation des Nations Unies comme

une préoccupation prioritaire a trouvé un large soutien. Les résultats concrets de cette initiative dépendront en fin de compte de la volonté des pays d'origine et de destination de mettre en œuvre des accords imaginatifs et humains qui soient bénéfiques aux deux parties.

L'importance des migrations internationales, qu'elles soient permanentes ou temporaires, en tant que possibilité de développement pour notre région n'a pas échappé à l'attention des dirigeants des îles du Pacifique. C'est également une possibilité qui soulève des questions difficiles relatives au bien-être et au traitement humanitaire des migrants, ainsi qu'à des préoccupations épineuses des pays de destination.

Seulement six ans après le début du nouveau millénaire, il est devenu de plus en plus évident qu'un grand nombre des problèmes que nous affrontons ont d'importantes dimensions mondiales. Ils ne connaissent pas de frontières, ne font pas la différence entre pays développés et pays en développement et ne respectent pas la souveraineté nationale. Ces préoccupations mondiales, appelés avec imagination des problèmes sans passeport, comprennent les changements climatiques, les épidémies, les préoccupations humanitaires, l'endiguement des conflits, les préoccupations en matière de sécurité et le terrorisme. Du fait de leur nature même, le règlement de ces problèmes nécessite un effort collectif et concerté de la part de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies car aucun pays ou groupe de pays n'est capable de les régler seul.

Le terrorisme, sous ses différentes formes et dans ses différentes manifestations, est responsable de l'horreur et de la peur qui a captivé l'attention mondiale ces dernières années. Aucun pays n'est hors de portée du terrorisme et nous sommes tous touchés à des degrés différents. Nous devons continuer à être déterminés dans notre lutte contre le terrorisme. Répétons dans les termes les plus fermes possibles que les actes terroristes commis sous quelque prétexte ou dans quelque objectif que ce soit, ne peuvent jamais être justifiés comme moralement acceptables. De même, lutter contre le terrorisme ne confère ni l'immunité à l'égard de l'état de droit ni le droit d'abandonner les principes d'une société civilisée.

L'adoption unanime de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, il y a deux semaines, était à la fois une condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et un engagement des États Membres à prendre des mesures préventives

concrètes, tant collectivement qu'au niveau national. Le travail qu'il nous faut accomplir dans l'avenir est de concrétiser nos engagements.

Le conflit au Moyen-Orient continue de déjouer les tentatives de marquer le début d'une nouvelle période de confiance et de renouveau pour la région. La paix durable demeure un objectif difficile à atteindre, qui restera hors de la portée de notre Organisation tant que les causes profondes du problème n'auront pas été réglées. Les enjeux sont trop grands.

N'oublions pas la majorité privée de voix, prise malgré elle entre les deux feux du conflit, qui aspire à une paix durable. Nous ne devrions pas par conséquent être enclins dans notre démarche à juger ou à adopter une attitude partisane. En fin de compte, le peuple palestinien a besoin d'un État permanent et indépendant, vivant dans la paix, avec un Israël en sécurité. Le Conseil de sécurité, en répondant de manière décisive à l'évolution récente du conflit libano-israélien, nous donne l'espoir qu'un règlement final de ce conflit prolongé est enfin en vue.

La situation humanitaire et en matière de sécurité au Darfour est une source de préoccupation. Nous espérons que la résolution adoptée récemment par le Conseil de sécurité sera satisfaisante pour toutes les parties qui ont un désir véritable de régler rapidement la question.

Nous continuons d'espérer que les Gouvernements élus d'Iraq et d'Afghanistan réussiront finalement à mettre en place des conditions qui permettront à leurs peuples de mener une existence constructive et de renforcer la démocratisation de leurs sociétés.

De nombreux autres pays dans différentes régions du monde sont également toujours aux prises avec des conflits tragiques et se tournent vers l'Organisation des Nations Unies et ses Membres les plus puissants pour des accords en matière de maintien de la paix qui peuvent donner à ces communautés troublées le temps de se remettre d'aplomb et de trouver des solutions durables. Le Samoa, malgré sa petite taille, continuera d'appuyer cette importante activité. Actuellement, nous mettons du personnel de police à la disposition des missions des Nations Unies au Soudan, au Libéria, au Timor-Leste et aux Îles Salomon.

Les questions liées aux changements climatiques demeurent une priorité pour la région du Pacifique.

Dans nos petites îles, les catastrophes naturelles sont capables de dévaster le pays tout entier. Elles causent de grandes souffrances et des bouleversements dans la vie de notre population et elles font reculer l'économie nationale pour de nombreuses années. Nous le savons par une expérience répétée. Par conséquent, il est nécessaire en priorité que la région du Pacifique ait de bons systèmes d'alerte rapide pour les catastrophes naturelles. Nous nous félicitons vivement que nos partenaires se soient montrés disposés à nous aider et à partager leurs compétences dans ce domaine.

La Caisse du Fonds pour l'environnement mondial – dont les ressources ont été reconstituées récemment pour la quatrième fois – montre très bien le partenariat conjoint qui existe entre les pays développés et les pays en développement s'agissant d'appliquer les programmes conçus pour répondre aux problèmes environnementaux.

Le Samoa continue d'appuyer fermement les efforts internationaux et régionaux de lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement. Selon nous, la preuve du réchauffement climatique et ses causes sont clairement établies. Il ne devrait plus être permis de répartir le blâme et de compter les points dans le but de détourner les efforts visant à trouver des réponses efficaces et collectives. Nous savons maintenant que des mesures concertées auraient dû être prises beaucoup plus tôt et que de nouveaux retards ne feront qu'accroître les dimensions du problème et rendre les solutions plus coûteuses.

Les efforts de réforme de notre Organisation ont connu des progrès. J'aimerais rendre hommage au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son travail exemplaire s'agissant d'équilibrer les intérêts des États Membres, qui ne coïncidaient pas toujours, et pour son influence qui a permis de conclure des accords sur le programme de réforme. Je remercie le Secrétaire général de son courage et de ses qualités de dirigeant, de telle sorte que, même confrontée à une question prêtant à de vifs désaccords, l'Organisation des Nations Unies a gardé sa pertinence face aux crises et aux défis que notre monde et l'Organisation ont connus pendant son mandat.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa, est escorté de la tribune.*

**Allocution de S. E. M. Robert Fico, Premier Ministre de la République slovaque**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République slovaque.

*S. E. M. Robert Fico, Premier Ministre de la République slovaque, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir d'accueillir S. E. M. Robert Fico, Premier Ministre de la République slovaque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Fico** (République slovaque) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer au Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, mon profond respect et ma sincère gratitude pour son travail inestimable et les efforts sans relâche qu'il a déployés pour faire entrer cette Organisation dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Le Secrétaire général a dirigé l'ONU de façon remarquable et l'on se souviendra de lui pour cela. Je profite de cette occasion pour assurer son successeur, qui devra relever les grands défis qui attendent l'Organisation des Nations Unies, de notre plein appui.

Avant de vous faire part de mes observations, je souhaite souligner que la Slovaquie souscrit totalement à la déclaration faite plus tôt par la Présidente de la Finlande au nom de l'Union européenne.

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, d'autant que c'est la première fois que je me tiens à cette tribune en tant que Premier Ministre de la Slovaquie. Mon gouvernement – formé il y a seulement trois mois – est attaché à une politique étrangère qui mette l'accent sur un multilatéralisme efficace et qui promeuve la démocratie, la paix et la sécurité internationales, un respect accru des droits de l'homme – y compris les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou autres –, l'état de droit, la justice sociale et la protection de l'environnement. Nous nous sommes donné pour objectif de bâtir un État social où la croissance économique aille de pair avec l'élévation du niveau de vie de nos concitoyens.

Nous savons tous que l'ONU se trouve une fois de plus à la croisée des chemins, au moment historique

où le multilatéralisme est mis à l'épreuve. Le désastre humanitaire au Soudan, le récent conflit au Liban, le débat qui se poursuit autour du programme nucléaire iranien, la violence au Timor-Leste, la recrudescence des activités militaires en Afghanistan et en Somalie, de même que l'évolution négative d'autres conflits régionaux, nous rappellent que nous vivons dans un monde où les menaces et les défis ne cessent d'évoluer.

Les menaces d'aujourd'hui étaient inconcevables lorsque l'ONU a été fondée en 1945. En fait, l'Organisation a, comme jamais auparavant, la lourde tâche de s'occuper des conflits interétatiques à caractère ethnique ou autres, des États faibles et en faillite, des génocides et du nettoyage ethnique, des catastrophes humanitaires complexes et de la pauvreté, ainsi que des menaces constituées par le terrorisme nucléaire, la criminalité transnationale organisée, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement. Les grands problèmes du moment ne peuvent pas être réglés par des États souverains agissant seuls. Dès lors, la principale difficulté consiste pour nous tous à apprendre à gérer collectivement les questions complexes du monde d'aujourd'hui et à garantir la pertinence de l'ONU et son rôle moteur dans le processus.

La Slovaquie, parce qu'elle est un petit pays, croit fermement au multilatéralisme. Notre expérience actuelle en tant que membre élu du Conseil de sécurité prouve clairement que ce n'est qu'à travers une action multilatérale efficace que la communauté mondiale peut répondre avec succès aux menaces modernes et régler les conflits actuels. Mais – et j'insiste sur ce « mais » – tant que la communauté internationale, agissant par l'intermédiaire de l'ONU, ne sera pas à même de prendre des mesures décisives pour protéger les populations du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité, comme dans les cas du Rwanda et du Darfour, tant que l'ONU ignorera les évolutions négatives et les violations des droits de l'homme qui se produisent dans certaines parties du monde, tant qu'elle sera incapable de lutter plus efficacement contre le terrorisme et d'intervenir dans des situations qui ne constituent pas encore une menace pour la paix et la sécurité internationales, mais qui sont susceptibles d'atteindre rapidement ce stade, nos citoyens auront de moins en moins de respect pour l'ONU.

La Slovaquie appuie donc fermement une réforme de l'ONU. Nous devons continuer à bâtir sur ce qui a été réalisé jusqu'à présent, notamment la création de la

Commission de consolidation de la paix, l'adoption de la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme et les progrès réalisés dans la réforme de la gestion. Il faut que nous nous concentrons sur la résorption des tensions entre les pays développés et en développement et sur l'édification d'un consensus au sujet de la direction que doivent prendre les réformes. Il n'est pas réaliste d'espérer que tous les États partageront et promouvoir une seule et même version de la réforme de l'ONU. Mais nous devons dépasser les positions figées et poursuivre le débat sur la réforme en vue de parvenir à des concessions et des compromis mutuels sur des questions spécifiques.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de la création du Comité des droits de l'homme, qui constitue un pas vers la réalisation de l'idée de trois conseils égaux incarnant trois piliers égaux des Nations Unies. Cela dit, nous devons nous montrer prudents et éviter de retomber dans les vieilles habitudes qui ont rendu son prédécesseur tellement inefficace.

La revitalisation de l'Assemblée générale, le renforcement du rôle du Conseil économique et social et la réforme du Conseil de sécurité restent à finaliser. La réforme du Conseil doit, d'abord et avant tout, viser à améliorer sa capacité à agir de manière préventive et entreprendre des actions décisives suffisamment tôt pour éviter les conflits. Le Conseil de sécurité doit devenir plus représentatif, plus efficace et plus transparent.

Pour sa part, la Slovaquie est prête à s'engager de façon constructive dans des négociations véritables pour atteindre ces objectifs. En tant que coprésident du Comité spécial chargé de réexaminer les mandats du Conseil de sécurité, la Slovaquie travaille dur avec ses partenaires pour obtenir des résultats tangibles dans un avenir proche. Nous espérons que les progrès visibles de ce processus au sein du Conseil de sécurité inspireront d'autres organes des Nations Unies.

La Slovaquie est préoccupée par la situation au Moyen-Orient, en particulier au Liban et dans les territoires palestiniens. Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit du Moyen-Orient. La seule façon de parvenir à un règlement global et durable passe par des négociations pacifiques et la mise en œuvre intégrale de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ainsi que des principes définis par le Quatuor. De même, ce n'est que par la voie de la négociation et d'autres efforts diplomatiques que nous pourrions réaliser la vision de

deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. De nouvelles initiatives doivent être menées pour relancer le processus de paix sur la base du respect intégral des principes définis par le Quatuor dans la Feuille de route qui a été adoptée.

Nous sommes également très inquiets au sujet de la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour, qui continue de se dégrader en dépit des nombreux efforts du Conseil de sécurité, de l'Union africaine, du Secrétaire général de l'ONU et de la communauté internationale dans son ensemble. Nous parlons ici d'une catastrophe humanitaire à grande échelle. Par conséquent, nous devons intensifier nos efforts d'urgence et rompre le cycle de la violence qui n'a que trop duré.

Nous devons en particulier veiller à ce que le Gouvernement d'unité nationale du Soudan donne son accord à la transition prévue vers une opération dirigée par les Nations Unies au Darfour. Le concept de « responsabilité de protéger » adopté lors du Sommet mondial de l'an dernier s'applique à tous les États Membres et à tous les gouvernements. Lorsque les voies pacifiques s'avèrent inappropriées et que les autorités nationales n'arrivent pas à protéger leurs propres citoyens, la communauté internationale a la responsabilité d'agir collectivement, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, afin de prévenir tout nouveau Rwanda ou Srebrenica.

À titre prioritaire, la Slovaquie suit attentivement l'évolution de la situation dans les Balkans occidentaux. Notre engagement dans cette région repose sur les principes de transparence et d'impartialité. Notre priorité est de renforcer la stabilité de la région et d'appuyer les processus de démocratisation et d'intégration.

En ce qui concerne la question de l'avenir du Kosovo, nous continuons de penser qu'il est fondamental de rechercher un règlement par des pourparlers directs, un dialogue et un compromis entre Belgrade et Pristina. Seule une solution qui reflète les préoccupations de toutes les parties concernées et respecte les droits des membres de toutes les communautés, en particulier les Serbes du Kosovo, pourra garantir une paix et une stabilité durables dans la région. La question du Kosovo est véritablement une question spécifique.

Nous sommes également profondément préoccupés par le programme nucléaire de l'Iran et par

le risque de prolifération qui menace ainsi la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons les autorités iraniennes à répondre positivement à la série de mesures d'encouragement proposée et à suspendre leurs activités d'enrichissement de l'uranium. De notre côté, nous sommes disposés à poursuivre le dialogue avec l'Iran dans un esprit constructif et ouvert. Toutefois, l'Iran, comme tout autre Membre de l'ONU, doit respecter les résolutions du Conseil de sécurité et toutes les décisions pertinentes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et doit pleinement coopérer avec eux.

La prolifération des armes de destruction massive et des vecteurs et de la technologie qui y ont trait continue de faire peser une menace sur la sécurité mondiale. Elle représente un défi grave et nous devons l'affronter en assumant toutes nos responsabilités. Elle exige des efforts multilatéraux collectifs et une réponse conjointe efficace. En mai dernier, le Secrétaire général a déclaré à la Conférence du désarmement que le régime du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) est confronté à la fois à une crise d'exécution et à une crise de confiance. Nous regrettons de devoir reconnaître qu'il avait parfaitement raison.

Nous devons travailler de concert pour surmonter les liens mortels qui se nouent entre l'armement et la prolifération et pour créer une atmosphère plus propice au progrès. Nous devons restaurer la confiance en respectant toutes les obligations et tous les engagements pertinents. En tant que pays président le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), la Slovaquie s'emploie à faciliter le processus de pleine mise en œuvre de toutes les mesures visant à prévenir la formation d'un lien étroit entre la prolifération des armes de destruction massive et le terrorisme. Nous espérons qu'un accord sur le programme de travail du Comité pourra intervenir dès que possible.

Nous présidons également la Conférence du désarmement et nous nous efforçons d'intensifier les efforts visant à inverser le processus d'échecs répétés qui a prévalu ces derniers temps, pour lancer un dialogue constructif qui aboutirait aux résultats attendus de longue date. Notre objectif est de contribuer à la revitalisation de la Conférence et de donner un nouveau souffle à la seule instance multilatérale de négociations sur le désarmement dont dispose la communauté internationale.

Pour terminer, je voudrais attirer l'attention sur une question qui est de plus en plus importante dans l'élaboration des programmes internationaux d'aide au développement, de promotion de la démocratie, de coopération en matière de sécurité et de consolidation de la paix après les conflits. Je fais référence à la réforme du secteur de la sécurité. La Slovaquie s'emploie à encourager un vaste débat sur le rôle de la réforme du secteur de la sécurité dans le contexte des Nations Unies, afin de mieux faire comprendre la question et de suggérer des options possibles pour la mise au point d'une approche globale et cohérente. Notre souhait est de donner un élan à la mise en place d'un cadre politique général qui orienterait les programmes et les projets de réforme du secteur de la sécurité menés par les Nations Unies de manière cohérente, stable et durable.

Comme l'a souligné M. Jan Eliasson dans son remarquable discours de clôture de la soixantième session de l'Assemblée générale (*voir A/60/PV.100*), la mise à l'épreuve nous permettant de savoir si nous avons fait à nouveau de l'Organisation des Nations Unies et de la coopération internationale le meilleur moyen de gérer nos affaires internationales n'a pas eu lieu l'année passée; elle n'aura lieu que dans les années à venir.

Je souhaite que nous réussissions tous cette épreuve et que nous parvenions à créer une Organisation des Nations Unies à la hauteur des ambitions et des aspirations de nos peuples.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République slovaque de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*S. E. M. Robert Fico, Premier Ministre de la République slovaque, est escorté de la tribune.*

**Allocution de S. E. M. Miyegombo Enkhbold, Premier Ministre de la Mongolie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la Mongolie.

*S. E. M. Miyegombo Enkhbold, Premier Ministre de la Mongolie, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Miyegombo Enkhbold, Premier Ministre de la

Mongolie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Enkhbold** (Mongolie) (*parle en mongol, texte anglais fourni par la délégation*) : Des progrès considérables ont été accomplis dans la mise en œuvre du train d'actions spécifiques visant à garantir la paix, le développement et les droits de l'homme dont sont convenus plus de 150 chefs d'État et de gouvernement l'an passé lors du Sommet mondial. La Commission de consolidation de la paix, le Conseil des droits de l'homme, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies et d'autres résultats encore sont des exemples qui parlent d'eux-mêmes.

Toutefois, nous ne saurions nous satisfaire de ce que nous avons obtenu jusqu'à présent. Des efforts renouvelés doivent être accomplis pour faire en sorte que les populations, aux quatre coins de la planète profitent des bienfaits du développement dans leur vie quotidienne. Le Secrétaire général Kofi Annan, dans son rapport annuel sur l'activité de l'Organisation, fait observer ce qui suit :

« Les discours prononcés en 2005 n'ont pas encore eu d'impact direct sur le sort des pauvres ni donné lieu, sur le plan de l'action, à la percée nécessaire pour atteindre les objectifs du Millénaire. » (*A/61/1, par. 27*)

Ce constat, bien que triste, n'en est pas moins exact.

Ma délégation se félicite donc de l'initiative tout à fait opportune de la présidence d'axer notre attention, à la présente session de l'Assemblée générale, sur la mise en place du partenariat mondial pour le développement. Ce partenariat mondial pour le développement constitue le huitième des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et, par conséquent, il ne saurait être séparé des autres objectifs et cibles.

À nos yeux, le partenariat mondial pour le développement doit être synonyme de pacte mondial passé entre les États développés et ceux en développement. Les pays en développement ont la responsabilité de formuler et de mettre en œuvre des politiques solides visant à garantir leur développement socioéconomique durable et, pour cela, ils doivent mobiliser leurs ressources nationales. Les pays développés ont, quant à eux, l'obligation d'appuyer ces efforts en assurant, de manière régulière et suffisante,

le financement du développement, notamment l'aide publique au développement, et en ouvrant davantage leurs marchés aux pays en développement. La Mongolie, pour sa part, prend ses responsabilités très au sérieux et elle est déterminée à atteindre ses objectifs de développement.

Je voudrais présenter les politiques et les actions spécifiques mises en œuvre par mon pays pour atteindre les OMD, ainsi que mon point de vue quant à la nécessité d'établir des partenariats pour ce faire. Premièrement, la Mongolie attache une importance particulière à la réalisation des OMD. Notre premier rapport intérimaire a fait l'objet d'un débat au sein à la fois du Gouvernement et du Parlement, ce qui s'est traduit, en avril 2005, par l'adoption au Parlement d'une résolution institutionnalisant les OMD en Mongolie. Ces objectifs ont donc été ainsi intégrés aux directives relatives au développement socioéconomique du pays et les fonds nécessaires pour atteindre chacun des objectifs sont inscrits au budget annuel de l'État.

Deuxièmement, afin de remplir l'engagement pris dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1), la Mongolie est en train de mettre au point une stratégie de développement globale se fondant sur les OMD et elle envisage d'en soumettre la première version au Parlement à sa session d'automne. La participation active des partis politiques, de la société civile et du secteur privé dans cette entreprise permettra d'assurer la mise en œuvre durable de la stratégie nationale de développement au fil des ans.

Troisièmement, l'adoption d'un neuvième objectif du Millénaire pour le développement, visant à promouvoir les droits de l'homme, à encourager la gouvernance démocratique et à lutter contre la corruption, a constitué une étape novatrice qui témoigne du lien indissoluble qui unit, dans notre politique nationale, développement, bonne gouvernance, droits de l'homme et démocratie. Dans le souci de tendre à la réalisation de cet objectif, le parlement a récemment adopté une nouvelle loi sur la lutte contre la corruption, créant ainsi un cadre juridique permettant de briser le carcan que ce phénomène impose au développement. En vertu de la nouvelle loi, un nouvel organe de lutte contre la corruption devra être créé pour sensibiliser le public et examiner les moyens de prévenir et de déceler la corruption, d'enquêter sur les affaires de corruption et de vérifier les déclarations financières et déclarations de revenus des fonctionnaires.

Quatrièmement, le Gouvernement d'unité nationale, formé au début de cette année, lance une série de projets à incidence rapide pour réduire la pauvreté et créer des sources de revenu dans le cadre de la mise en œuvre de ses objectifs du Millénaire pour le développement, afin que les retombées positives de cette politique de sécurité sociale puissent atteindre plusieurs couches de la population. Je ne mentionnerai que quelques exemples.

Les salaires du secteur public ont augmenté de 33 % et le salaire minimal de 30 %. Une allocation mensuelle est versée à chaque enfant mongol, soit près d'un million d'enfants, ce qui représente presque la moitié de la population totale. Une aide financière est fournie en un seul versement aux couples mariés et aux nouveau-nés. Les allocations mensuelles et pensions des mères ayant cinq enfants ou plus et des personnes âgées ont été considérablement augmentées. En collaboration avec le secteur privé, le Gouvernement a lancé, au cours de cette année scolaire, un programme de repas gratuits à l'école pour les enfants de l'enseignement primaire. Le démarrage de toutes ces initiatives à impact rapide contribuera aux efforts que nous déployons pour réduire la pauvreté et réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Cinquièmement, au niveau politique, le Gouvernement met particulièrement l'accent sur la dimension de développement humain des OMD, notamment dans des domaines tels que l'éducation et la santé. Par exemple, un programme sur le thème « Un Mongol en bonne santé », qui doit être mis en œuvre entre 2006 et 2008, prévoit des examens médicaux et des diagnostics, ainsi que la conduite d'enquêtes sur les maladies répandues parmi la population de plus de 15 ans. Le programme comprendra également des mesures et traitements préventifs. En outre, l'exécution de notre programme-cadre pour l'éducation pour la période 2006-2015 améliorera l'accès à l'éducation, ainsi que la qualité et la compétitivité de notre système d'éducation nationale, permettant en fin de compte d'élever le niveau de développement humain. Le programme contribuera également à atteindre l'objectif d'augmenter le nombre d'emplois, en développant les ressources humaines compte tenu de la structure économique du pays et des demandes du marché du travail.

En outre, à l'initiative du Gouvernement, le code fiscal a été modifié de manière à alléger la charge fiscale générale, ce qui devrait instaurer un climat

favorable aux entreprises, promouvoir la croissance économique et créer de nouveaux emplois.

Bien que la Mongolie soit en passe d'atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 dans les domaines de l'éducation, de l'égalité entre les sexes, de la santé de la mère et de l'enfant et de la lutte contre diverses maladies, les objectifs tendant à réduire de moitié la pauvreté et à assurer la viabilité durable de l'environnement demeurent une source d'inquiétude. Il va sans dire que, comme beaucoup d'autres pays en développement, la Mongolie ne pourra pas atteindre à elle seule ces objectifs. Un véritable partenariat et une coopération efficace entre toutes les parties prenantes, y compris les donateurs bilatéraux et multilatéraux, les organisations financières internationales et le secteur privé, sont donc nécessaires pour réduire sensiblement la pauvreté et promouvoir le développement dans le monde en développement.

La qualité de l'aide doit aussi être améliorée en adaptant les dons et les prêts étrangers aux besoins de la politique de mise en œuvre des OMD et des stratégies nationales de développement basées sur les OMD. Cette amélioration doit aussi être réalisée en fournissant des flux d'aide plus prévisibles et portant sur plusieurs années, en essayant de remédier au manque de capacités institutionnelles et en répartissant l'aide en fonction des priorités des pays bénéficiaires, conformément aux principes établis dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

La Mongolie est un pays en développement sans littoral, qui dépend de l'exportation de quelques produits de base. Nous sommes donc très sensibles aux fluctuations des marchés mondiaux de produits de base et d'énergie. À mon avis, l'instauration de mécanismes de stabilisation des cours des produits de base et de dispositifs antichoc pourrait considérablement contribuer à assurer l'efficacité des mesures de réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu qui dépendent des produits de base. En même temps, le commerce et l'investissements sont parmi les forces motrices du développement. Le Cycle de négociations du Programme de Doha pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce doit donc être relancé, dans le but de créer un régime commercial plus juste et favorable, qui assure l'accès au marché et le commerce et prévoit une aide au renforcement des capacités industrielles des pays en développement, en particulier des États économiquement vulnérables. Pour sa part, la Mongolie se prépare à accueillir, en

2007, une conférence des ministres du commerce des pays en développement sans littoral.

Je voudrais aussi demander instamment à la communauté internationale de centrer son attention sur la déclaration adoptée à la toute première réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays en développement sans littoral, qui a eu lieu la semaine dernière à La Havane. Ce document reflète la position commune des pays les moins avancés sans littoral. Sa pleine application sera déterminante pour aider efficacement les pays les moins avancés sans littoral, y compris la Mongolie, dans les efforts qu'ils déploient pour promouvoir le développement et réduire la pauvreté.

La démocratie joue un rôle important dans l'instauration de la paix et la promotion du développement. Bien que la démocratie soit enracinée dans le sol des sociétés individuelles, elle doit recevoir l'appui de la coopération internationale. La Mongolie, en sa qualité de présidente de la Cinquième Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies, s'est efforcée de promouvoir les valeurs démocratiques au niveau international. Nous avons pris une série de mesures concrètes pour assurer le suivi de la Cinquième Conférence, notamment l'élaboration d'indicateurs de gouvernance démocratique à l'échelle nationale, une note d'information sur le pays et un plan national d'action pour consolider la démocratie. Nous avons introduit une structure tripartite dans la Conférence pour y inclure les gouvernements, les parlements et la société civile. Nous avons aussi mis en place un groupe d'amis du président et utilisons pleinement le mécanisme de suivi à New York. Il est gratifiant de constater que la conférence internationale de suivi de la Cinquième Conférence internationale, qui s'est tenue à Oulan-Bator en juin dernier, s'est vivement félicitée du travail accompli au cours des trois dernières années. Mon pays est prêt à rendre compte de ses activités et à faire part de ses accomplissements et des enseignements tirés avec l'ensemble des membres du mouvement lors de la Sixième Conférence internationale sur les démocraties nouvelles ou rétablies, qui se tiendra le mois prochain à Doha (Qatar).

Cette année marque le huitième anniversaire de la création du grand État mongol, date mémorable pour mon pays. Dans la résolution 60/16, adoptée l'année dernière, l'Assemblée générale a invité les États Membres, les organisations internationales et les universités à participer activement aux manifestations

commémoratives associées à cet anniversaire. Je tiens à exprimer notre profonde reconnaissance à tous – y compris les personnes qui appartiennent à l'ethnie mongole, les universitaires et les invités originaires de divers pays et appartenant à diverses organisations – pour leur participation active aux nombreuses conférences internationales organisées dans l'esprit de cette résolution. Parmi ces réunions, citons la conférence internationale sur l'histoire et les traditions de l'État mongol, le neuvième forum international des Mongolistes, la convention des Mongols du monde et l'atelier international sur les traditions des nomades. Je suis également heureux de constater que plus de 300 invités de haut niveau, représentant plus de 30 États et gouvernements, ont assisté à la cérémonie de notre fête nationale, Naadam, qui est la principale manifestation commémorative de l'année.

La célébration des activités et des manifestations, qui a duré toute l'année, revêt une importance particulière, étant donné qu'elles nous aident, nous les Mongols d'aujourd'hui, héritiers de notre État, à préserver et à développer la culture et les traditions du nomadisme mongol et à présenter au monde notre histoire et notre riche culture, ainsi que les progrès réalisés et les difficultés auxquelles nous sommes actuellement confrontés.

La soixante et unième session a une signification particulière pour nous, étant donné qu'elle coïncide avec le quarante-cinquième anniversaire de l'entrée de la Mongolie à l'ONU. Notre admission à l'ONU en tant que Membre à part entière, le 27 octobre 1961, a été un événement historiquement important pour le peuple de Mongolie. Au fil des années, la teneur et la portée de notre coopération avec l'ONU se sont amplifiées. L'appui et l'aide de l'Organisation ont considérablement aidé la Mongolie à atteindre ses objectifs de développement, à renforcer ses capacités et à consolider la démocratie. La Mongolie, quant à elle, n'a cessé d'appuyer l'ONU. Nous nous sommes toujours efforcés de participer activement à ses activités et à contribuer aux efforts déployés par la communauté internationale pour trouver des solutions aux questions pressantes auxquelles le monde est confronté.

Cet automne, nous allons choisir le prochain Secrétaire général de l'ONU. À compter de 2007, il représentera la communauté internationale sur la scène mondiale. Il devra être capable de donner efficacement suite aux initiatives hardies et aux efforts de réforme entrepris par l'actuel Secrétaire général, Kofi Annan,

dans les domaines de la paix, du développement et des droits de l'homme. Le prochain Secrétaire général devra aussi s'engager à améliorer le monde et posséder de solides compétences en matière de gestion, être clairvoyant et expérimenté. Bref, il doit être un véritable chef de file. Je suis convaincu que cette personne peut, et doit, être originaire d'Asie, continent où vit la moitié de la population mondiale.

La Mongolie est prête à participer activement aux travaux de l'ONU et d'autres organisations et processus multilatéraux. Nous réaffirmons notre attachement à l'Organisation mondiale en tant qu'instrument central de coordination des efforts communs de tous les pays du monde visant au maintien de la paix et à la promotion du développement.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre de la Mongolie pour l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Miyegombo Enkhbold, Premier Ministre de Mongolie, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Solomon Ekuma Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République de Sierra Leone.

*M. Solomon Ekuma Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Solomon Ekuma Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Berewa (Sierra Leone) (parle en anglais) :** La délégation de la République de Sierra Leone tient à féliciter la Présidente de son accession à la direction des travaux de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. C'est avec plaisir que nous réaffirmons notre confiance dans sa capacité à diriger l'Assemblée et que nous lui renouvelons notre promesse d'appui et de coopération sans faille pour toute la durée de son mandat.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à son prédécesseur, M. Jan Eliasson, qui, par

son investissement personnel et ses talents de diplomate, a su bien gérer les affaires de l'Assemblée et ponctuer sa présidence d'avancées notables dans le processus de réforme.

Il y a un an, les chefs d'État et de gouvernement des États Membres de l'ONU déclaraient leur volonté de réformer l'Organisation en mettant à profit les enseignements de ses 60 années d'existence et en considération de ses tâches de plus en plus vastes dans le contexte des réalités de l'ordre mondial actuel. Naturellement, le processus fut long et laborieux en raison de la multiplicité des intérêts nationaux en concurrence. Tout en saluant les progrès accomplis jusqu'ici, notamment avec la création du Conseil des droits de l'homme et de la Commission de consolidation de la paix, ma délégation déplore la lenteur avec laquelle la réforme du Conseil de sécurité avance. Or c'est là un sujet qui tient très à cœur à l'Afrique.

Souscrivant sans réserve à la position africaine sur la réforme de l'ONU, mon pays plaide instamment en faveur d'une accélération de la réforme du Conseil de sécurité afin que notre continent puisse obtenir la place qui lui revient au sein de cet organe de l'ONU chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales. De toute évidence, le Conseil de sécurité ne sera jamais l'organe juste, démocratique et représentatif qu'il devrait être tant que l'Afrique, avec 53 États Membres à l'ONU, n'y occupera pas un nombre de sièges permanents proportionnel à sa taille.

Notre pays figurant parmi les pays les moins avancés (PMA) et se relevant d'un conflit dévastateur, nous sommes également inquiets de constater que la réforme n'accorde pas à la question du développement l'importance et la priorité qu'elle mérite compte tenu de son lien de causalité avec les conflits et les droits de l'homme. Ce lien de causalité a été sommairement reconnu dans l'une des versions provisoires du document issu de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale tenue l'an dernier. Il y était déclaré que nos pays et nos peuples ne connaîtraient pas le développement sans sécurité, ni davantage la sécurité en l'absence de développement, ni encore la sécurité ni le développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés. On n'insistera donc jamais assez sur l'importance d'appuyer les programmes en faveur du développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, afin d'asseoir la paix et la sécurité.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de la création du Conseil des droits de l'homme, qui, nous l'espérons, saura remédier aux défaillances à l'origine du déclin de l'ancienne Commission des droits de l'homme. Nous engageons tous les États Membres, en particulier les membres fondateurs du Conseil, à définir et à maintenir des normes confirmant notre conviction que le nouveau Conseil n'adoptera pas les pratiques qui ont discrédité la Commission des droits de l'homme.

Notre pays se relevant d'un conflit, nous portons un intérêt particulier à la Commission de consolidation de la paix, qui a pour mission de soutenir le redressement des sociétés au sortir d'un conflit. Nous remercions la Commission d'avoir choisi la Sierra Leone pour l'un des deux pays qui occuperont tout d'abord son attention. La Commission peut compter sur notre appui total et notre entière coopération. Comme elle le verra vite, si ce n'est déjà fait, nous nous sommes engagés sur la voie de la consolidation de la paix en élaborant avec soin des politiques et mesures visant à instaurer durablement la paix, la sécurité et la stabilité, préalables indispensables d'un développement digne de ce nom.

Nous avons conçu un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté qui a attiré l'appui d'un certain nombre d'organismes donateurs et de pays amis. De même, nous avons élaboré un document de stratégie pour la consolidation de la paix, qui doit être remis à la Commission de consolidation de la paix afin qu'elle nous aide à résoudre certains problèmes liés à la gouvernance et à la sécurité avant les élections présidentielles et parlementaires de 2007.

Pour qu'elle puisse aider la Sierra Leone à partir d'informations concrètes de première main, nous avons invité la Commission de consolidation de la paix à se rendre dans notre pays. Nous avons hâte de l'accueillir en Sierra Leone.

Son mandat de maintien de la paix achevé, la Mission des Nations Unies en Sierra Leone a plié bagage fin 2005, sans pour autant créer un vide, puisqu'il reste le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL), qui est chargé de prêter son concours à notre programme de redressement après un conflit. Nous remercions l'ONU de son appui constant et l'assurons que sa contribution ne sera pas vaine. Nous sommes convaincus que les efforts conjugués de la Commission de consolidation de la paix, du BINUSIL et du Gouvernement permettront d'atteindre

les objectifs de paix, de sécurité et de développement dans notre pays.

Le peuple sierra-léonais est fier de son rôle dans le règlement du conflit, ainsi que de ses accomplissements dans le processus de démocratisation. Nous avons eu des élections démocratiques particulièrement réussies en 2002, à peine cinq mois après la fin du conflit. Par la suite, des élections locales se sont tenues dans le cadre du processus de décentralisation de la gouvernance. Les deuxièmes élections présidentielles et législatives depuis le conflit, qui marqueront un changement d'équipe dirigeante, devraient avoir lieu dans un an environ. Ne pouvant se permettre que quelque chose tourne mal, la Sierra Leone a besoin d'un concours extérieur pour que ces élections charnières se déroulent sans heurt. Aussi, je prie l'ONU, l'Union européenne, le reste de la communauté internationale et nos partenaires bilatéraux de maintenir leur concours financier et technique afin que ces élections marquent une nouvelle avancée dans les processus de paix et de démocratisation en Sierra Leone.

Le peuple sierra-léonais est conscient du fait que la paix actuelle est le fruit de l'appui et de la coopération de l'ONU et de la communauté internationale. À ce stade de notre histoire, le pays en tant que nation a trois défis à relever : nous devons corriger les erreurs accumulées par les politiques du passé; nous devons réparer les dégâts et refermer les cicatrices laissées par le conflit; et nous devons tracer la voie à suivre par notre petit pays pour atteindre le développement au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous disposons à cette fin des ressources naturelles suffisantes. Avec le temps, nos ressources humaines seront, elles aussi, à la hauteur de la tâche. Pour l'heure, nous avons surtout besoin que les partenaires internationaux s'engagent dans la durée. C'est pourquoi nous nous employons à étendre et à resserrer nos partenariats avec le reste du monde – des partenariats susceptibles de nous aider maintenant et de nous accompagner dans la réalisation de notre agenda à long terme de développement durable.

Enfin, appartenant à une région en proie aux conflits, la Sierra Leone ne saurait connaître une paix durable en vase clos. Aussi, nous prions instamment l'ONU de poursuivre ses efforts aux fins d'une paix durable dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le

Vice-Président de la République de Sierra Leone de la déclaration qu'il vient de prononcer.

*M. Solomon Ekuma Berewa, Vice-Président de la République de Sierra Leone, est escorté de la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ban Ki-moon, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la République de Corée.

**M. Ban Ki-moon** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer féliciter la présidence du succès de la Réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés qui s'est tenue en début de semaine. J'ai eu l'honneur de participer à la Réunion, qui a annoncé une année très productive pour l'Assemblée sous la direction perspicace de S. E. M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa, Présidente de l'Assemblée générale, et de son Bureau.

J'aimerais exprimer mon admiration et mes remerciements profonds à S. E. le Secrétaire général Kofi Annan pour son dévouement et sa contribution sans pareils à la paix et à la prospérité mondiales grâce aux loyaux services rendus à notre Organisation mondiale.

L'Organisation des Nations Unies a été créée, tout d'abord et surtout, pour prévenir une autre guerre mondiale. Non seulement est-elle parvenue à cet objectif cardinal malgré quatre décennies de guerre froide, mais elle a également offert aux États des moyens multiples d'aplanir leurs divergences, sans recourir à la guerre. Cependant, nous ne pouvons pas voir les tendances futures avec optimisme. Si la tâche principale de l'Organisation des Nations Unies au XX<sup>e</sup> siècle a été de juguler les conflits entre États, son mandat central dans le nouveau siècle doit être de renforcer les États et de protéger le système inter-États malgré les nouveaux défis.

D'aucuns affirment que l'Organisation des Nations Unies est mal équipée pour affronter les nouvelles menaces, comme celles que posent les acteurs non étatiques qui cherchent à saper l'ordre international. La Charte a été élaborée pour donner aux États Membres une grande souplesse pour adapter les rouages de l'Organisation des Nations Unies aux nouvelles menaces dans un monde en mutation. Mais nos outils ont besoin d'être affûtés.

Depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle

de plus en plus indispensable dans les efforts de lutte contre le terrorisme, déployés par la communauté internationale. Pourtant, nous ne parvenons toujours pas à un accord sur une convention générale sur le terrorisme international. Mais nous devons essayer d'y parvenir. Entre-temps, la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288), adoptée à la fin de la soixantième session de l'Assemblée générale, guidera nos efforts collectifs pour libérer le monde du fléau que constitue le terrorisme.

La prolifération des armes de destruction massive pose également une menace urgente et inacceptable à la paix et à la sécurité mondiales. Nous ne pouvons permettre que la crédibilité du régime international de non-prolifération nucléaire, construit sur la base du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), soit sapée par des dérobes et des dissimulations en matière des obligations de garanties. Nous devons redoubler nos efforts pour qu'un plus grand nombre de pays signent et ratifient les protocoles additionnels de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous devons également appuyer l'ouverture rapide des négociations sur un traité sur l'arrêt de la production des matières fissiles et l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

Pendant ce temps, nous devons chercher des solutions pacifiques aux problèmes non résolus auxquels le système est confronté, y compris la question nucléaire iranienne dont le Conseil de sécurité est saisi. Il n'est pas trop tard pour œuvrer à une solution négociée sur cette question, dont les implications sont d'une portée considérable. J'appelle toutes les parties concernées à faire preuve d'un esprit créatif et constructif afin de régler la question dans le cadre du régime de non-prolifération nucléaire.

En ce qui concerne la situation sur la péninsule coréenne, les programmes nucléaire et de missile de la République populaire démocratique de Corée constituent un grave défi au régime de non-prolifération, ainsi qu'à la sécurité régionale. Mon gouvernement appuie pleinement la résolution 1695 (2006) du Conseil de sécurité. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation et à reprendre les pourparlers à six sans conditions préalables pour régler diplomatiquement la question.

À cet égard, au cours de la réunion au sommet tenue la semaine dernière à Washington D.C., le Président Roh Moo-hyun et le Président Bush ont convenu d'œuvrer avec les autres pays des pourparlers à six à l'élaboration d'une démarche commune et globale pour stimuler les pourparlers qui sont au point mort. J'espère sincèrement que ces efforts porteront leurs fruits et que nous pourrons œuvrer à la dénucléarisation de la péninsule coréenne, telle qu'elle a été prévue dans la Déclaration commune adoptée le 19 septembre 2005.

Bien qu'il n'apparaisse pas dans la Charte, le maintien de la paix est devenu un trait caractéristique de la période postérieure à la guerre froide, ainsi que l'activité opérationnelle de l'Organisation des Nations Unies la plus importante, la plus onéreuse et la plus visible. La forte augmentation de la demande en Casques bleus atteste de la pertinence continue, voire croissante, de l'Organisation.

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) élargie au Sud-Liban est une bonne illustration de cette situation difficile. Pour que sa mission soit couronnée de succès, la FINUL doit bénéficier du soutien actif de tous les États Membres, appuyé par une aide humanitaire et économique opportune. À cette fin, mon gouvernement fournit une aide humanitaire importante à la population touchée.

Les souffrances humaines non diminuées en Palestine demeurent une autre source de grave préoccupation. Nous exhortons à la reprise rapide du processus de paix qui est au point mort.

La violence et la perte de vies innocentes en Iraq nous préoccupent aussi considérablement. Nous espérons que l'Iraq se transformera en une démocratie stable et prospère sous la direction de son nouveau Gouvernement. En tant qu'ami de l'Iraq, mon gouvernement appuie ses efforts de reconstruction nationale et se félicite du lancement récent du Pacte international pour l'Iraq qui accélérera le processus.

En Afrique, la stabilité et la démocratie gagnent petit à petit du terrain en Sierra Leone, au Libéria et en République démocratique du Congo. La crise humanitaire et en matière de sécurité au Darfour, cependant, demeure aiguë. L'engagement personnel fort du Secrétaire général a été essentiel pour maintenir l'attention internationale à l'égard de la population assiégée du Darfour et poursuivre l'assistance à cette population. Maintenant, il faut réaliser la transition sans heurt de la Mission de l'Union africaine au

Soudan à la Mission des Nations Unies au Soudan, conformément à la résolution 1706 (2006) du Conseil de sécurité.

Les résultats de l'Organisation des Nations Unies ne peuvent pas être mesurés par la création d'un nouveau mécanisme, ni davantage par l'adoption de résolutions. Comme nous l'a sagement rappelé le Secrétaire général, ce qui importe c'est de savoir si et comment l'Organisation des Nations Unies change la donne dans les vies des gens et dans la conduite des États et des acteurs non étatiques au fil du temps.

Deux nouveaux organes intergouvernementaux, le Conseil des droits de l'homme et la Commission de consolidation de la paix, visent à changer les choses. Leur succès, cependant, est loin d'être assuré. Beaucoup de choses sont en jeu. Le nouveau Conseil des droits de l'homme marquera-t-il le début d'une nouvelle époque de coopération et de solidarité renouvelées dans les travaux de l'Organisation des Nations Unies en matière des droits de l'homme? L'examen périodique universel réussira-t-il à présenter à tous les États une évaluation franche et constructive des moyens de renforcer leurs pratiques en matière des droits de l'homme?

Ensemble, nous pouvons faire du Conseil l'enceinte mondiale prééminente pour la promotion des droits de l'homme dans le monde. Si nous sommes divisés, nous perdrons une occasion historique. La protection des droits de l'homme n'est pas une question de choix. C'est le devoir solennel de tous les membres responsables de la communauté internationale. Si l'on ne respecte pas les droits de l'homme – en particulier ceux des membres les plus vulnérables de la société – la paix et le développement perdent beaucoup de leur sens.

La conclusion heureuse des négociations sur une convention relative aux droits des handicapés parle à l'humanité essentielle de l'ONU, qui est son atout le plus précieux. La République de Corée est très attachée au principe de la jouissance universelle de tous les droits de l'homme. Nous avons la plus grande empathie pour la souffrance dans les endroits du monde où les droits de l'homme ne relèvent guère que du discours.

En particulier, nous partageons totalement les préoccupations de la communauté internationale au sujet de la situation des droits de l'homme dans la République populaire démocratique de Corée. Nous appelons ce pays à lever ces préoccupations en acceptant le dialogue sur les droits de l'homme.

Les Nations Unies sont entrées dans le vingt et unième siècle en faisant la promesse solennelle de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015. Des progrès ont été enregistrés, mais de façon bien trop inégale d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Les pays africains qui n'ont pas les ressources minimales pour se développer ont besoin d'une attention et d'une assistance spécifiques de la part de la communauté internationale. Des objectifs clefs, tels que l'élimination de l'extrême pauvreté et le ralentissement de la propagation du VIH/sida et d'autres maladies, risquent de nous échapper si nous n'agissons pas rapidement et de manière décisive.

Atteindre les OMD d'ici 2015 est un projet ambitieux, mais nous ne devons jamais oublier que pour les membres les plus démunis de l'humanité, l'ONU représente peut-être la seule lueur d'espoir d'une vie meilleure. La crédibilité de l'ONU dépend en grande partie de sa capacité à accomplir sa mission en ce qui concerne les OMD. Si les pays en développement doivent certes exercer le contrôle sur leur développement et en assumer la responsabilité principale, nous devons pour notre part honorer nos engagements et redoubler d'efforts pour établir des partenariats mondiaux efficaces pour le développement.

L'objectif fixé lors du Sommet mondial de 2005 qui prévoit de consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide au développement constitue la pierre angulaire de notre engagement ferme à atteindre les OMD. Les sources de financement innovantes, comme la contribution de solidarité internationale sur les billets d'avion, doivent être explorées plus avant. Cela dit, ces nouvelles sources de financement ne sauraient se substituer à l'aide publique au développement (APD) existante. Dans le cadre de son engagement de doubler son APD totale d'ici 2009, mon gouvernement a lancé cette année l'Initiative coréenne pour le développement de l'Afrique, qui permettra d'accroître considérablement notre aide au développement de l'Afrique.

Les principaux enseignements que l'on peut tirer de l'expérience coréenne au cours des dernières décennies sont que l'éducation est la clé du développement et que les femmes et les filles sont les agents les plus efficaces du changement et du progrès social. La prise en compte de l'égalité des sexes dans tous les contextes doit être placée au centre de la stratégie politique, notamment s'agissant de réaliser les

OMD dans des domaines comme l'élimination de la pauvreté et la lutte contre le VIH/sida. Un changement social durable ne saurait intervenir tant que les femmes ne seront pas pleinement intégrées au processus.

L'urgence, la complexité et la portée des trois piliers de l'activité des Nations Unies – paix et sécurité, développement et droits de l'homme – exigent une gestion qui soit irréprochable en termes d'efficacité, d'efficacités et de responsabilité. La nature extrêmement décentralisée du système des Nations Unies fait de la cohérence et de la coordination des éléments indispensables. Nous devons rationaliser la machinerie de l'ONU, en redéfinir les priorités et limiter au minimum tout ce qui n'est pas strictement nécessaire. Le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies peut apporter de nouvelles idées à cet égard.

Le rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans l'Organisation des Nations Unies » (A/60/692) contient un certain nombre d'idées intéressantes pour réformer les pratiques de gestion à l'ONU. Certaines de ces propositions ont déjà été adoptées par l'Assemblée générale, tandis que d'autres doivent être examinées en détail à la présente session.

Les observations du Secrétaire général sur le caractère évolutif des besoins de l'ONU en ressources humaines sont particulièrement appropriées à la lumière de la demande croissante de personnel de terrain. L'Assemblée générale doit examiner favorablement les mesures à prendre en vue de rendre le Secrétariat plus mobile, mieux intégré et plus largement compétent. Il faut que l'ONU soit en mesure de déployer les individus les plus qualifiés où et quand on a besoin d'eux, de sorte que les dirigeants disposent de l'expertise et de l'expérience requises pour superviser des opérations hautement dynamiques et spécialisées dans des conditions souvent éprouvantes.

Accroître le niveau de responsabilité et améliorer la supervision du Secrétariat, tout en bâtissant sur les mesures prises au cours de l'année passée, reste une priorité. La création rapide d'un comité consultatif d'audit qui soit véritablement indépendant et professionnel, alliée à des mesures visant à garantir une gestion responsable, permettra d'avancer dans ce sens.

Le système d'achats de l'ONU a besoin d'un renforcement de ses contrôles internes et d'une gestion transparente pour faire face à son activité croissante.

En tant qu'États Membres et parties prenantes de cette Organisation essentielle, nous devons voir dans le réexamen des mandats une occasion historique de rationaliser, concentrer et intensifier nos efforts collectifs.

Cette instance mondiale unique a été modelée par des hommes et femmes qu'animaient leur conscience, leur courage et leur détermination. Leur génie a été de comprendre que nous avons besoin de l'ONU non parce que nous sommes toujours d'accord, mais au contraire parce que souvent nous ne le sommes pas. L'ONU n'est jamais que ce que nous en faisons, rien de plus et rien de moins. Sa route est semée d'embûches, mais il vaut toujours la peine de l'emprunter. Nous avons parcouru beaucoup de chemin, pourtant la route s'étend toujours à l'infini devant nous. J'ai pleine confiance dans le fait que, guidés par les principes et buts fondateurs de l'Organisation et animés d'une foi et d'un engagement renouvelés, nous pouvons avancer ensemble très vite et très loin dans l'époque complexe et excitante qui nous attend.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

**M. Lavrov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Traditionnellement, la session de l'Assemblée générale offre l'occasion d'examiner la situation mondiale du moment, d'identifier les principaux problèmes internationaux et de déterminer quel rôle les Nations Unies doivent jouer pour les résoudre.

Je pense que nous avons toutes les raisons de conclure que la tendance qui prévaut est celle d'une prise de conscience croissante de la nécessité de raffermir les fondements collectifs de la politique internationale, et du fait qu'il n'est d'autre choix que d'aborder les problèmes par la voie de la diplomatie multilatérale. Cette tendance s'appuie sur des faits objectifs, car elle reflète les réalités d'une architecture multipolaire des relations internationales qui se dégage actuellement. Elle est logique, car les réponses aux défis et menaces mondiaux ne peuvent être trouvées que collectivement. Enfin, elle est la manifestation d'une continuité historique, étant donné que nous revenons à l'objectif même que les pères fondateurs de l'ONU étaient déterminés à poursuivre en inscrivant dans la Charte les principes d'un système de sécurité collective.

C'est précisément une approche de ce type, fermement ancrée dans le droit international, qui peut garantir le développement durable du monde à l'ère de la mondialisation. Cela nécessite que l'Organisation universelle joue un rôle encore plus central dans tous les domaines de la vie internationale.

Nous devons bien entendu continuer d'adapter les mécanismes et les méthodes de l'ONU au nouvel environnement qui prévaut. Beaucoup a été fait dans le cadre de la suite donnée aux décisions prises lors du Sommet mondial de 2005. La Commission de consolidation de la paix et le Conseil des droits de l'homme ont été créés et le processus de réforme s'est étendu à la gestion.

Il est essentiel que l'ensemble de nos travaux futurs repose sur le principe fondamental de l'universalité de l'ONU. Les procédés contraires à la Charte des Nations Unies qui empêchent des États, individuellement ou en groupe, de participer véritablement aux activités de l'Organisation ou qui introduisent un système unique de valeurs dans le travail du Secrétariat ne sont pas viables à long terme. N'oublions pas que l'ONU nous appartient à tous. En outre, la réforme administrative ne devrait pas conduire à ce que la bureaucratie prenne en main la gestion de l'Organisation, compromettant ainsi sa nature intergouvernementale.

Ce mouvement vers l'action collective s'est également étendu au-delà des structures de l'ONU. Sous la présidence russe du Groupe des Huit (G-8), les pays du G-8 ont accru leur interaction avec d'autres pays et organisations internationales de premier plan. Ces 12 derniers mois, le dialogue avec nos partenaires a contribué activement à la préparation des documents du Sommet de Saint-Petersbourg sur chacune des principales questions à l'ordre du jour, notamment la sécurité énergétique mondiale, l'éducation et le contrôle des maladies infectieuses.

Un type d'interaction nouveau et véritablement axé sur la collaboration émerge désormais entre le G-8 et l'Afrique en cette ère de mondialisation et alors que les besoins du continent trouvent un écho dans les grandes lignes du développement mondial et ne sont plus considérés comme des problèmes sans lien avec les tendances générales.

Le G-8 n'a pas le monopole des décisions prises à Saint-Petersbourg. Tous les États sont invités à prendre part à leur mise en œuvre.

Les organisations régionales et la coopération et la coordination qui existent entre elles et l'ONU doivent également être renforcées dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les questions ayant trait à ce sujet ont fait l'objet de débats, hier, à la réunion ministérielle extraordinaire du Conseil de sécurité (*voir S/PV.5529*). Une fois de plus, nous avons affaire ici à une dimension importante de l'action collective menée par la communauté internationale.

La Communauté d'États indépendants (CEI) a contribué de manière significative à cette interaction. Pour régler les problèmes communs, des actions spécifiques ont été menées au sein de la zone de la CEI, et essentiellement dans le cadre de la Communauté économique eurasienne et de l'Organisation du Traité de sécurité collective. D'autres efforts importants et résolus sont déployés dans le contexte de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui a mis au point et lancé une initiative visant à établir un réseau de partenariat entre les organisations multilatérales de la région Asie-Pacifique. Les modèles de développement dans cette région détermineront pour une large part les contours futurs de la planète.

Les institutions multilatérales d'Amérique latine se sont elles aussi renforcées, et le développement de l'Union africaine gagne de plus en plus d'élan.

Lors du récent Sommet de La Havane, les chefs d'État des pays du Mouvement des non alignés ont exprimé leur appui à la recherche collective, dans le contexte du rôle central joué par les Nations Unies, de solutions concertées aux problèmes qui se posent à la communauté mondiale.

L'Europe, bien sûr, ne se tient pas à l'écart de cette tendance générale à l'examen et au règlement collectifs des problèmes communs. À cet égard, nous assistons aussi à une prise de conscience de plus en plus grande du fait que la sécurité et la prospérité sont inséparables. Nous espérons que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) passera d'une alliance défensive à une organisation d'esprit plus contemporain, conforme aux principes de la transparence, de la réaction collective et reposant sur des fondements juridiques universels.

Nous observons avec grand intérêt la naissance des mécanismes de politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne. La Russie est disposée à coopérer avec les structures multilatérales de la zone euro-

atlantique ainsi que d'autres régions du monde. En fait, nous avons déjà des dispositifs communs très efficaces avec nombre d'entre elles.

Des efforts collectifs sont également nécessaires pour faire progresser plus avant le droit international, essentiellement dans le contexte de la lutte contre les nouvelles menaces. La Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies (résolution 60/288), qui a été récemment adoptée par consensus, contribue sensiblement au renforcement du fondement juridique de la coalition antiterroriste et garantit une approche globale de la lutte contre le terrorisme. L'enjeu n'est pas seulement de lutter contre toutes les formes de terrorisme et contre ses idéologies. Il faut aussi éliminer les problèmes qui donnent naissance au terrorisme. La prochaine étape sera de s'accorder sur une convention générale contre le terrorisme.

Il est nécessaire d'asseoir les résultats obtenus en prenant des mesures concrètes. Durant la présidence russe du G-8 s'est déroulée la deuxième Conférence ministérielle sur les routes de la drogue à partir de l'Afghanistan, durant laquelle de nouvelles mesures ont été approuvées afin de mobiliser la communauté internationale pour la lutte contre la menace terroriste que fait planer la drogue en provenance d'Afghanistan. Une autre rencontre internationale aura lieu à Moscou, en novembre prochain, afin de centrer l'attention sur la définition des modalités de partenariat entre les gouvernements et les entreprises en matière de lutte contre le terrorisme.

Ce qu'il faut aujourd'hui, ce sont des mesures plus volontaristes afin d'empêcher que des armes meurtrières ne tombent entre les mains d'acteurs non étatiques. Il faut également faire respecter de manière constante la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, ainsi que toutes les autres résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme. L'initiative américano-russe pour combattre à l'échelle mondiale le terrorisme nucléaire, lancée à Saint-Pétersbourg en juillet dernier par les Présidents Vladimir V. Poutine et George W. Bush, devrait constituer un instrument important pour prévenir l'apparition d'un lien étroit entre les armes de destruction massive et le terrorisme. Cette initiative convie les États intéressés à agir de manière collective.

La demande sans cesse croissante des capacités uniques de maintien de la paix de l'ONU exige aussi un effort collectif. Ces capacités n'ont d'ailleurs pas encore été toutes pleinement exploitées. Il pourrait être

très utile de mettre à profit les services du Comité d'état-major, ainsi que ceux des organisations régionales, sur la base des dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies.

Il est encourageant de voir que les Africains jouent un rôle de plus en plus actif dans les opérations de rétablissement de la paix en Afrique – entreprise menée par l'Union africaine et soutenue par les Nations Unies.

Pour un bon nombre de situations de crise, les conditions permettant de passer à la reconstruction après le conflit se dégagent progressivement. Nous espérons que la Déclaration sur la coopération et l'action à venir en matière de stabilisation et de reconstruction, adoptée lors du Sommet du G-8 de Saint-Pétersbourg, nous aidera à compléter les efforts des Nations Unies et des organisations régionales, au moment de l'étape critique et fondamentale qu'est la transition vers la consolidation de la paix.

Un règlement global du conflit israélo-arabe reste l'une des tâches centrales que doit encore accomplir la communauté mondiale. Nombre des menaces actuelles se retrouvent dans cette région, et c'est là que réside le plus souvent le secret de les surmonter. À cet égard, je voudrais avant tout évoquer le défi véritablement mondial qui consiste à empêcher tout schisme entre les civilisations.

Nous nous félicitons des perspectives toutes nouvelles d'un accord national dans les territoires palestiniens et d'une reprise des pourparlers entre Israéliens et Palestiniens. Il est essentiel de continuer d'encourager les parties à honorer leurs obligations respectives, en ayant clairement à l'esprit que tout progrès vers la réalisation des objectifs définis par la communauté internationale sera inévitablement graduel et que toute tentative d'agir selon une stratégie du « tout ou rien » sera contre-productive et risquerait de plonger une fois encore la région dans la confrontation.

La guerre récente au Liban démontre l'extrême fragilité de la situation au Moyen-Orient et la nécessité impérieuse d'adopter une démarche globale sur tous les aspects de la question. Cela présuppose la participation de tous les pays et de toutes les parties concernés. Sans leur participation, il sera impossible de parvenir à une solution viable et négociée. Il est également clair que la voie vers la paix globale ne sera pas facile, mais c'est aujourd'hui ou jamais qu'il faut l'emprunter. L'initiative de la Ligue des États arabes de convoquer une conférence internationale devrait contribuer à

trouver le cadre approprié pour cette entreprise. Le Quatuor des médiateurs internationaux devrait lui aussi apporter une contribution majeure à ce processus.

Une percée vers un règlement au Moyen-Orient pourrait donner l'élan positif qui fait tellement défaut dans la région. Elle pourrait également faciliter la solution d'autres problèmes brûlants dans la région et dans les pays voisins. Cela est particulièrement vrai des efforts visant à stabiliser la situation en Iraq, où les tentatives de contenir la violence aveugle et le chaos se sont jusqu'à présent avérées infructueuses. Des dizaines de personnes, surtout des civils, continuent de mourir chaque jour en Iraq. Cinq membres du personnel de l'ambassade de Russie à Bagdad sont eux aussi tombés, victimes de ce carnage barbare. Une solution en Iraq ne sera possible que grâce à des efforts concertés. Cela exige la participation au processus politique de tous les principaux courants irakiens, ainsi que la mise en œuvre des stratégies du gouvernement de ce pays pour parvenir à un véritable consensus national, avec l'appui concerté de la communauté internationale et notamment de tous les voisins de l'Iraq.

Nous assistons malheureusement à une fréquence accrue du recours à la force dans les affaires internationales, ce qui sape les régimes de non-prolifération. On a de plus en plus le sentiment que la prévisibilité et la stabilité font défaut dans le domaine de la sécurité internationale. Dans ce contexte, l'intérêt accru que de nombreux États portent à l'énergie nucléaire pourrait devenir une source de préoccupation, compte tenu de la tendance à la prolifération des technologies d'importance stratégique à l'échelle internationale.

Outre les mesures fermes prises actuellement pour trouver une solution négociée aux problèmes propres à certains pays, comme le programme nucléaire iranien et le problème de la péninsule coréenne, il faut d'urgence que la communauté internationale tout entière déploie des efforts systématiques pour renforcer les régimes de non-prolifération sur une base généralement acceptable, tout en veillant à ce que les avantages liés à une utilisation pacifique de l'énergie atomique soient légitimement accessibles à tous les États.

L'initiative du Président Vladimir Poutine visant à créer des centres multilatéraux offrant des services relatifs au cycle du combustible nucléaire, ainsi que les propositions similaires présentés par la direction de

l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et les suggestions avancées par le Président des États-Unis, George W. Bush, ont recueilli l'appui des dirigeants du G-8. Nous sommes persuadés que la mise au point et l'application pratique de telles approches, en coopération avec tous les pays qui s'intéressent à une énergie nucléaire moderne et sans danger, permettront de résoudre sans affrontement les questions liées à la non-prolifération.

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'obsession des sanctions – imposées sans que l'on en calcule les conséquences – pourrait bien donner des résultats imprévisibles. Il est absolument nécessaire d'éliminer les failles dans les régimes de non-prolifération, mais cela doit être fait selon des approches claires et non discriminatoires, sans créer des motifs de soupçon concernant l'existence d'intentions cachées.

La stagnation qui règne dans le processus de désarmement international ne contribue pas à résoudre les problèmes de non-prolifération. Encore une fois, nous avons besoin d'une action concertée, car c'est une question de sécurité collective.

Dans le domaine des armes stratégiques, les accords entre les États-Unis et la Russie jouent un rôle très important. Leur importance transcende le cadre des relations bilatérales dans la mesure où pratiquement tous les membres de la communauté internationale bénéficient d'une stabilité stratégique. Nous appuyons le développement cohérent du processus de désarmement bilatéral entre les États-Unis et la Russie, comme cela a été affirmé par les Présidents de nos deux pays à Saint Petersburg, en juillet.

Les questions relatives aux systèmes antimissile balistiques (ABM) sont étroitement liées à ce problème, en particulier dans le contexte des plans américains existants. Dans ce contexte, une transparence totale est nécessaire, de même qu'une analyse des conséquences en ce qui concerne la stabilité stratégique.

Au sujet du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, la situation continue d'être préoccupante. L'ancien Traité, qui se fonde sur les réalités de l'affrontement entre les blocs militaires, a perdu de sa pertinence; or l'OTAN bloque l'entrée en vigueur de l'Accord sur son adaptation.

Dans le même temps, la position relative des forces militaires sur le continent européen est en train

de changer d'aspect. Le trait majeur est l'élargissement d'une alliance militaire. Ce type de contrôle virtuel des armements perd tout sens s'il s'agit d'une voie à sens unique.

Il est également nécessaire de revitaliser les approches en matière de désarmement multilatéral. Cet ordre du jour devrait comprendre l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le non-déploiement des armes dans l'espace, la conclusion d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et des mesures pour assurer la sécurité de l'information. Les zones exemptes d'armes nucléaires jouent un rôle important, et nous nous félicitons de la création d'une telle zone en Asie centrale.

La tâche principale consiste à relancer les efforts de la communauté internationale dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, dans le cadre de la Conférence du désarmement et des autres organes de l'ONU pertinents.

Le Sommet mondial de 2005 a réaffirmé à l'unanimité que la paix, la sécurité et le développement sont inséparables. Forts de cette considération, nous sommes prêts à engager des discussions collectives et à appuyer d'autres mesures pragmatiques conjointes afin d'améliorer l'efficacité des activités sociales et économiques du système des Nations Unies dans son ensemble.

La Fédération de Russie reconnaît sa responsabilité en tant que l'une des économies dont la croissance est la plus rapide du monde et elle accorde de plus en plus d'attention à l'assistance au développement. À ce jour, la Russie a annulé, ou a l'intention d'annuler, une partie de la dette des pays africains pour un montant de 11,3 milliards de dollars, dont plus de 2,2 milliards dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. De nouvelles mesures sont envisagées à cet égard. La Russie est désormais le troisième pays en chiffres absolus concernant l'allègement de la dette, et le premier pour ce qui est du ratio allègement de la dette/produit intérieur brut. Nous avons également augmenté nos contributions à d'autres mécanismes internationaux d'assistance au développement par le biais des institutions et des fonds de l'ONU et des institutions de Bretton Woods.

Aujourd'hui, je tiens à remercier et féliciter le Secrétaire général Kofi Annan. Il accomplit son devoir avec dignité depuis de nombreuses années pendant les

heures les plus difficiles pour la politique internationale. Nous avons réalisé des progrès dans le renforcement de l'ONU, en grande partie grâce à ses efforts et à sa capacité d'assumer un rôle directeur tout en demeurant réaliste face à de redoutables difficultés.

Aujourd'hui, l'ONU est plus pertinente que jamais. Nous n'avons pas besoin de recréer l'Organisation. Dans le cadre de la réforme de l'ONU conformément aux exigences de notre époque, il nous appartient de réaffirmer par les actes notre engagement envers l'Organisation mondiale, qui tire sa force de notre confiance en elle et de sa légitimité unique. Si nous ne pouvions compter sur l'ONU et sur sa Charte, il serait impossible d'assurer un système de sécurité collective démocratique et fiable qui correspondrait aux besoins de notre époque.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir tout particulier de donner la parole à S. E. M. Bernard Rudolf Bot, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

**M. Bot** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Cinq ans après la destruction des tours jumelles et quelques jours après la commémoration de cette effroyable tragédie, je voudrais adresser mes vives condoléances au peuple de cette noble ville, qui sert de point de rassemblement à l'humanité.

L'année dernière, j'ai insisté sur notre responsabilité collective de protéger la tolérance de l'intolérance. J'ai parlé de la liberté d'expression et de la liberté de religion. Je voudrais revenir aujourd'hui sur cette question. Mais, en outre, je voudrais évoquer le rapport entre la lutte contre le terrorisme et le respect des droits de l'homme, la recherche de la paix au Moyen-Orient et la réforme de l'ONU. En outre, je vais également renouveler mon appel en faveur d'un dialogue intensifié. Seul un dialogue à tous les niveaux de la société permettra de mieux se connaître et conduira à une meilleure compréhension mutuelle.

La menace du terrorisme n'a pas diminué. Pour comprendre pleinement la nature du défi auquel nous faisons face, nous devons nous demander ce que veulent les terroristes. Ils veulent saper une société fondée sur la démocratie, les libertés fondamentales, les droits de l'homme et la recherche du progrès. Dans leur perspective, il n'y a pas de place pour les principes et dogmes de notre société libre. Au contraire, ils souhaitent par la terreur et la violence imposer leur vision du monde à autrui.

Quant aux moyens utilisés par les terroristes, il ne fait aucun doute que les actes terroristes à grande échelle et systématiques peuvent être qualifiés de crimes contre l'humanité aux termes du droit international. Alors que les sociétés civilisées respectent les normes juridiques et morales internationales pour se défendre, les terroristes rejettent entièrement les principes essentiels du droit international. Nous devons tous mener campagne contre cette menace avec beaucoup de détermination. La violence sans discrimination doit se heurter à la volonté collective de défendre nos valeurs afin de protéger notre civilisation et la dignité humaine.

Pour que cette campagne soit couronnée de succès à long terme, nous devons aussi mettre fortement l'accent sur le développement, des échanges commerciaux équitables et le dialogue. Contrairement à ceux qui peuvent espérer une vie meilleure grâce à l'accès à l'éducation et à des emplois, ceux qui n'ont ni espoir ni voix se laissent prendre plus facilement dans les rets de la haine. Régler ce problème est l'une des principales missions de l'ONU. Tous les États Membres de l'ONU ont la responsabilité collective de donner aux individus un avenir et une voix pour qu'ils puissent améliorer leur vie.

Les extrémistes cherchent adroitement à exploiter la liberté des sociétés ouvertes en vue de détruire cette liberté même. Ceci nous place face à un dilemme : allons-nous fermer nos sociétés et adopter une position de légitime défense, devenant ainsi plus semblables au fléau auquel nous devons faire face? ou resterons-nous des sociétés ouvertes et accepterons-nous un certain degré de vulnérabilité? Les mesures de lutte contre le terrorisme ne seront efficaces que si elles sont adoptées dans le contexte des engagements à l'égard des droits de l'homme auxquels nous avons souscrits.

En définitive, notre défense ne doit pas se faire aux dépens des valeurs sur lesquelles reposent nos sociétés. Nos citoyens doivent être capables de faire une distinction entre les sociétés où ils mènent une vie productive et les mouvements terroristes pour lesquels la vie humaine a peu de valeur. Je suis satisfait de l'accord que nous avons conclu sur la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme (résolution 60/288). Il faut maintenant veiller à sa mise en œuvre. C'est également dans notre intérêt collectif de conclure également une convention sur le terrorisme.

La nécessité d'un dialogue entre les religions et les cultures est aussi grande que jamais. Pendant et

après la crise dite des caricatures, j'ai participé à des débats avec des collègues et les médias en Asie et au Moyen-Orient. Nous avons parlé de la liberté d'expression et de religion, et j'ai découvert que ces efforts personnels sont cruciaux pour chercher un terrain d'entente. L'une des initiatives que nous avons prises est d'accueillir à Amsterdam, en 2008, une conférence annuelle Asie-Europe sur le dialogue entre les religions.

Pour qu'un dialogue entre les religions ait un sens, la condition préalable essentielle est le respect de la diversité. Selon nous, toutes les nationalités, religions et croyances du monde devraient vivre côte à côte, unies dans une tradition de pluralisme, de démocratie et de respect du droit. Conformément aux instruments internationaux auxquels nous avons tous souscrit, le respect de la diversité implique, par exemple, la liberté de religion et de croyance. Cela comprend la liberté d'appartenir à toute religion quelle qu'elle soit ou à aucune d'entre elles. Dans mon pays, comme dans beaucoup d'autres, un individu est libre d'être chrétien, musulman, juif, hindou ou adepte de toute autre confession. Cette philosophie comprend le droit de changer de confession, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme le déclare clairement.

Nous pensons que la séparation de l'Église et de l'État et l'indépendance des tribunaux constituent le meilleur moyen de garantir que personne n'ait le pouvoir d'imposer ses croyances à autrui. La liberté de religion et la liberté d'expression sont les deux faces d'une même médaille. Cela signifie-t-il que chacun peut dire ce que bon lui semble? Non. Le droit à la liberté de parole n'autorise pas quelqu'un à insulter autrui. Cela étant, les limites à la liberté d'expression ne doivent jamais aller au-delà de ce qui est nécessaire au sein d'une société démocratique. Dans les cas où la liberté d'expression est en porte-à-faux avec des restrictions légitimes, il revient aux tribunaux, et non au Gouvernement, de dire quel principe doit l'emporter.

La paix au Moyen-Orient renforcerait un esprit mondial de dialogue. Nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. La résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité a mis un terme aux hostilités entre le Hezbollah et Israël; elle l'a malheureusement fait après la mort de nombreux civils innocents. Je félicite le Secrétaire général des efforts inlassables qu'il fait pour promouvoir l'application efficace de la résolution.

La nouvelle Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est un important symbole d'espoir. Les soldats de la paix, qui appartiennent à des religions et des cultures différentes, travaillent ensemble sous la bannière bleu ciel de l'ONU, comme ils l'ont fait dans la région des Grands Lacs en Afrique et, espérons-le, comme ils le feront bientôt au Darfour, au Soudan. Je suis fier que plusieurs États membres de l'Union européenne, ainsi que la Turquie, la Chine et l'Indonésie, fournissent l'épine dorsale de la FINUL. Les Pays-Bas envisagent sérieusement de contribuer à la composante maritime de la FINUL. La mise en œuvre dans la pratique dépendra de la coopération de toutes les parties et de tous les pays de la région et au-delà, notamment de la Syrie et de l'Iran. Je leur demande d'agir conformément à la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

La paix régionale commande aussi le règlement du conflit israélo-palestinien et du différend israélo-syrien. Je demande à toutes les parties impliquées de tirer avantage de l'élan politique suscité par la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'entamer un dialogue sérieux. Le Quatuor pourrait, à la demande du Conseil de sécurité, élaborer le canevas d'un règlement global pour le Moyen-Orient.

Dans le monde actuel, il faut que l'ONU gère le changement plutôt que se laisser distancer. Il nous faut rénover et redynamiser l'ONU. Le Sommet de l'année dernière a été consacré à cette tâche. Nous avons fait des progrès considérables depuis lors, mais il faut faire davantage. De l'avis de mon pays, l'ONU doit, pour être efficace, impliquer moins de fragmentation, plus de concentration et plus de synergie. L'ONU doit réduire la bureaucratie plutôt qu'en créer davantage. Par exemple, dans un monde interdépendant, il est déraisonnable de faire coexister 38 organismes humanitaires et de développement différents au sein des Nations Unies. C'est pourquoi nous avons proposé qu'il n'y ait qu'un seul bureau, un seul programme, un seul représentant et un seul mécanisme de financement à l'échelle nationale.

De mon point de vue, l'ONU doit comprendre une Commission de consolidation de la paix qui se concentre sur les besoins essentiels de la consolidation de la paix et un Comité des droits de l'homme qui soit l'unique organe suprême faisant autorité dans le domaine des droits de l'homme. Pour moi, il faut que l'ONU soit dirigée par un Secrétaire général ayant des compétences plus vastes que celles qu'il a

actuellement, pour lui permettre de décider du meilleur usage des ressources humaines et autres ressources.

En tant que Membre actif de l'ONU, les Pays-Bas continueront de contribuer autant que possible à faire de cette vision de l'ONU une réalité. Les Pays-Bas ne se contentent pas de prêcher, ils agissent. Pendant plus de 60 ans, depuis la création de l'ONU, nous avons fourni moyens, idées et ressources humaines. Bien entendu, nous restons dévoués à la cause de l'ONU.

La réforme du Conseil de sécurité est une partie difficile du programme global de réforme de l'ONU. Une approche pragmatique consisterait à adopter une solution temporaire qui pourrait être modifiée après, disons, 10 ans. Le monde est dynamique et la composition du Conseil de sécurité doit en tenir compte. Les réalités géopolitiques d'aujourd'hui ne seront pas forcément celles de demain.

Nous devons donner la priorité aux avantages à long terme dont nous tirerons tous parti plutôt qu'aux progrès à court terme réalisés aux dépens des autres. Œuvrons pour que l'ONU travaille dans un climat moins antagoniste. Nous avons tenté cette approche avec succès au sein du Groupe d'amis pour la réforme de l'ONU, dans lequel différents pays, y compris les Pays-Bas, poursuivent un débat constructif pour trouver des solutions acceptables pour tous.

L'ONU est assaillie de problèmes qui requièrent des réformes majeures. Nous sommes unis par les perspectives et les enjeux de notre époque. Pour promouvoir la paix et la stabilité, pour débattre des questions relatives aux droits de l'homme ou pour lutter contre l'extrême pauvreté, nous sommes obligés d'œuvrer ensemble et de coordonner nos actions. Adoptons une mentalité du XXI<sup>e</sup> siècle pour nous attaquer aux problèmes du XXI<sup>e</sup> siècle. Le moment est venu d'harmoniser nos programmes et d'assumer nos responsabilités ensemble. Une ONU forte nous renforce tous.

Enfin, je voudrais remercier vivement le Secrétaire général Kofi Annan pour l'engagement et la détermination dont il a fait preuve dans sa recherche d'un monde meilleur, dans lequel l'ONU œuvre efficacement pour la sécurité, la sûreté et le bien-être des peuples où qu'ils se trouvent. Même les écueils dont il a parlé semblaient être un léger fardeau sous sa direction. Nous le félicitons d'avoir obtenu des résultats tangibles dans les domaines de la gestion des crises et de la prévention des conflits et d'avoir fait avancer les objectifs du Millénaire pour le

développement. Les accomplissements personnels du Secrétaire général Annan ont fait naître espoir et optimisme dans le cœur des citoyens du monde entier.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexander Downer, Ministre des affaires étrangères de l'Australie.

**M. Downer** (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord m'associer à mes collègues pour féliciter M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Je suis également ravi de souhaiter la bienvenue au Monténégro, qui est le 192<sup>e</sup> Membre de l'ONU.

Je relève également que cette session de l'Assemblée générale sera, pour le Secrétaire général, la dixième et la dernière. Je tiens à le remercier de l'importante contribution qu'il a apportée à l'Organisation des Nations Unies pendant son mandat et également tout au long de sa carrière à l'ONU. Il a été un très bon collègue de l'Australie pendant tout ce temps. Il a été un ardent défenseur de la paix, du développement et de la réforme de l'ONU, et nous lui souhaitons plein succès dans le futur.

Au début de ce mois, à la veille du cinquième anniversaire des attentats du 11 septembre commis contre les États-Unis, un homme appelé Hakim Taniwal a été assassiné dans un attentat suicide à la bombe en Afghanistan.

M. Taniwal était le Gouverneur de la province de Paktia, située dans l'est de l'Afghanistan. C'était un homme érudit, à la voix douce, intègre, un homme de bien, qui avait la réputation d'être un administrateur très compétent. Tout en étant afghan, M. Taniwal était australien. Il avait vécu en exil dans mon pays pendant plusieurs années et avait bâti une nouvelle vie pour sa famille.

Or, après que l'Afghanistan eut été libéré des Taliban au lendemain du 11 septembre, M. Taniwal est retourné dans sa patrie pour prendre part à sa reconstruction. Il a travaillé à améliorer le sort de ses compatriotes afghans en adoptant un modèle progressiste d'administration publique, à l'opposé du régime de terreur imposé par les Taliban. Pour tout le mal qu'il s'est donné, les Taliban l'ont tué, et son neveu en même temps. Quelques jours plus tard, dans une surenchère d'atrocités, un deuxième attentat-suicide a eu lieu pendant les funérailles de M. Taniwal, tuant et blessant encore plus de personnes.

Face à de telles atrocités, la reconstruction de l'Afghanistan exige d'immenses sacrifices de la part de dizaines de milliers d'hommes et de femmes d'un grand courage. Ce pays cumule bien des problèmes redoutables de notre temps : conjurer la menace des violences quotidiennes dans les villes et villages; empêcher qu'une idéologie extrémiste ne réduise de nouveau à l'impuissance les institutions du pays; et établir la stabilité et la bonne gouvernance si nécessaires pour permettre la reprise économique et pour éradiquer la pauvreté et l'oppression.

L'Afghanistan représente un test fondamental pour chacun d'entre nous. À moins d'être résolu et inébranlables dans notre soutien à l'Afghanistan contre le fléau du terrorisme et d'être prêts à résister ensemble aux extrémistes, nous laisserons aux générations futures un système international affaibli et un monde nettement moins sûr et stable qu'aujourd'hui.

L'Iraq constitue un autre front majeur de cette bataille. Tout en admettant que les États Membres de l'ONU puissent avoir des vues divergentes sur l'opération militaire menée contre le régime de Saddam Hussein en 2003, je dois dire que le choix à faire aujourd'hui est très clair et qu'il requiert l'unité de tous.

Les extrémistes ont décidé de transformer l'Iraq en champ de bataille. Oussama ben Laden a déclaré que c'est « à vous ou à nous de gagner » en Iraq. Nous savons ce qu'il adviendra de l'Iraq s'il est enlevé par les extrémistes. Comme en Afghanistan, nous devons tous nous attacher à assurer son avenir. Ce n'est pas seulement à l'Amérique de s'occuper de l'Iraq, tout comme ce n'est pas seulement à l'OTAN de s'occuper de l'Afghanistan, car si le terrorisme venait à l'emporter, nous en subirions tous les conséquences catastrophiques, où que nous vivions.

Ce sera une lutte de longue haleine. Notre tâche ne se limite pas à protéger nos citoyens d'une attaque terroriste; elle consiste également à mettre en échec une idéologie qui interdit tous principes et toutes croyances différant des siennes. Il est impératif de voir cette idéologie sous son véritable jour : une conception aussi impitoyable et intransigeante que celle des idéologies totalitaires des siècles passés. Cette idéologie remet directement en cause les principes et valeurs de la modernité : le développement du marché libre, les sociétés ouvertes et les esprits ouverts. Pour vaincre ce mal, la communauté internationale doit mobiliser entièrement sa force collective.

Tout en me félicitant de la récente adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, je regrette que l'existence d'idéologies extrémistes ne figure pas dans la liste des conditions favorisant la propagation du terrorisme qui figure dans la Stratégie.

*M<sup>me</sup> Grabar-Kitarović (Croatie), Vice-Présidente, assume la présidence.*

Il y a encore beaucoup à faire. Les États doivent adopter une convention générale sur le terrorisme international. En criminalisant tous les actes de terrorisme au regard du droit international, cette convention témoignerait d'une volonté sans équivoque de combattre ce fléau. Il est décevant que l'ONU ne soit toujours pas parvenue à définir le champ couvert par cette convention.

Il est encore plus alarmant de constater que certains pays continuent de financer des groupes terroristes afin de servir leurs propres intérêts politiques. Au Moyen-Orient, il est capitale que tous les pays, y compris l'Iran et la Syrie, pèsent de tout leur poids sur des organisations comme le Hezbollah pour mettre un terme aux attaques terroristes, y compris celles visant l'État d'Israël. Toute solution viable au conflit suppose que le Hezbollah soit désarmé, qu'il renonce à la violence et qu'il reconnaisse le droit d'Israël à exister dans la paix.

Dans tout cela, l'ONU a un rôle à jouer. Mais, comme je l'ai déjà dit dans cette même salle, l'ONU ne peut résoudre tous les problèmes du monde. Là où l'ONU ne peut agir, c'est aux États eux-mêmes d'intervenir. Notre appartenance à l'ONU ne nous décharge en aucun cas de la responsabilité de prendre des initiatives et de rechercher des solutions concrètes.

Trop souvent dans l'arène politique, les gouvernements sont tentés de se donner une attitude et de remettre à plus tard le passage à l'acte ou de se décharger de leurs responsabilités sur d'autres. Certes, nous pouvons prendre des engagements solennels – c'est un devoir et c'est ce que nous faisons – de redoubler d'efforts pour venir en aide aux pays en développement frappés par les ravages de la pauvreté et de la maladie. Certes, nous pouvons signer des manifestes d'une grande noblesse en vue de protéger l'environnement du risque des changements climatiques. Avec la sécurité mondiale, ce sont deux questions vitales pour l'avenir de tous. Mais tous ces beaux discours ne sont qu'un leurre s'ils ne

s'accompagnent pas d'actions décisives, concrètes et bien pensées.

Dans la région de l'Australie, la coopération pratique et concrète trouve sa manifestation dans la lutte contre le terrorisme. Un centre de formation régional conjointement créé par l'Indonésie et l'Australie aide les services de police de l'Asie du Sud-Est à se doter des moyens requis pour anéantir les réseaux terroristes. D'autres initiatives récentes, comme les dialogues interconfessionnels, encouragent la tolérance et la compréhension mutuelle.

L'établissement d'une coopération pratique et efficace a également caractérisé notre engagement au Timor-Leste. Les Forces de défense et la police australiennes ont œuvré, aux côtés de leurs homologues néo-zélandais, malaisiens et portugais, au rétablissement de l'ordre après les émeutes d'avril. Nous restons disposés à continuer de maintenir un important contingent militaire de « Casques verts » au Timor-Leste en appui à la force de police des Nations Unies mandatée par la résolution 1704 (2006) du Conseil de sécurité.

Ailleurs dans notre région, l'Australie s'est associée à 14 autres pays du Pacifique pour conduire la Mission régionale d'assistance aux Îles Salomon (RAMSI). L'objectif de la RAMSI n'est pas seulement de rétablir l'ordre; environ 150 conseillers prêtent leur concours au Gouvernement des Îles Salomon pour l'aider à stabiliser les finances, à revitaliser les services publics et à consolider les systèmes judiciaire et carcéral. Aucune de ces tâches n'est aisée, et il y a encore énormément à faire. Cela dit, le plus gros du travail a commencé et nous avançons dans la bonne direction.

Par contre, la tragédie du Darfour place la communauté internationale dans une position extrêmement difficile. Le Darfour met à l'épreuve la capacité de l'ONU à venir en aide à une population qui a désespérément besoin de sa protection. Il met à l'épreuve les principes les plus fondamentaux de la civilisation. Nous le savons tous. Nous savons également que, jusqu'ici, l'ONU a échoué.

Dans cette même salle, nous prenions l'an dernier l'engagement solennel de protéger ceux qui ne peuvent se protéger eux-mêmes. Pour sa part, l'ONU doit à présent redoubler d'efforts pour empêcher de nouvelles effusions de sang au Darfour, où 200 000 personnes ont déjà péri et des millions d'autres ont été déplacées. L'ONU doit tenir la promesse faite au peuple du

Darfour. C'est le moins qu'il est en droit d'attendre et le moins que nous exigerions.

La détresse du Darfour nous rappelle également l'ampleur des défis du développement. Les Membres de l'ONU l'ont reconnue en souscrivant aux objectifs du Millénaire pour le développement. L'aide jouant un rôle important, l'Australie s'est engagée l'an dernier à doubler son budget annuel, le portant à 4 milliards de dollars par an d'ici 2010. L'Australie vient de recentrer son programme d'aide au développement sur la bonne gouvernance, la fourniture des services sociaux de base et la sécurité dans les pays en développement. Dans le Pacifique-Sud, nous financerons de nouveaux programmes de formation technique et commerciale.

Toutefois, il ne suffira pas d'augmenter l'aide et d'alléger le fardeau de la dette pour réduire la pauvreté. La croissance économique est ici fondamentale. D'après les évaluations de la Banque mondiale, le nombre des personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour en Asie de l'Est a diminué d'environ 280 millions entre 2001 et 2005. Les politiques et mesures appliquées par les pays en développement en vue d'instaurer un environnement propice à la croissance économique jouent un rôle décisif dans les progrès sur ce front. De même, les échanges commerciaux libres et ouverts et l'investissement sont d'une importance cruciale. L'échec du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha pour le développement serait une rebuffade cinglante pour les pauvres du monde. La Banque mondiale estime qu'une réussite du Cycle pourrait sortir 32 millions supplémentaires de personnes de la pauvreté d'ici à 2015.

Nous ne pouvons soutenir le développement économique durable sans protéger l'environnement dont nous dépendons. La perte de la diversité biologique, le défrichement, la déforestation et les changements climatiques constituent pour le bien commun des menaces qui peuvent être mieux surmontées grâce à l'action collective.

Mais agir collectivement implique bien davantage que l'adoption de résolutions et la signature de traités. De belles paroles et de hautes aspirations peuvent nous donner l'impression que nous agissons pour mettre fin à la dégradation de l'environnement, mais elles apportent peu, à moins qu'elles ne soient appuyées par des mesures concrètes. La mise en œuvre au niveau national des engagements pris en matière

d'environnement n'est pas suffisante, et le fossé entre les paroles et les mesures prises demeure trop large.

Les changements climatiques sont un domaine dans lequel il nous faut abandonner la foi aveugle en une démarche multilatérale unique. La grande difficulté est de faire face aux changements climatiques sans compromettre la croissance économique, en particulier dans les pays en développement. Il nous faut adopter une démarche internationale plus inclusive et plus efficace à l'égard des changements climatiques. Les efforts actuels ne sont pas suffisants; il faut mettre en avant des idées nouvelles, qui ne soient pas entravées par l'idéologie.

Le Partenariat Asie-Pacifique pour un développement propre et le climat porte ses efforts sur le développement et le transfert de technologies génératrices d'énergie plus propres. Le Partenariat est constitué de l'Australie, des États-Unis, du Japon, de la Chine, de l'Inde et de la République de Corée. Ces pays réunis représentent environ la moitié du produit national brut, de la population, de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du monde. L'objectif du Partenariat est de réunir les pays développés et en développement avec le secteur privé pour déployer des technologies – énergie renouvelable ou stockage du carbone – pour contribuer à réduire les dangers des changements climatiques, tout en ne retardant pas la croissance économique et le développement.

Une action internationale efficace sur les grands défis mondiaux de notre temps requiert davantage que des résolutions adoptées à l'Organisation des Nations Unies. Elle requiert que les pays jouent un rôle prépondérant. Elle requiert l'adoption de politiques actives, et non pas un positionnement sur le plan politique ou des insultes personnelles proférées du haut de cette tribune. Elle requiert une recherche rigoureuse de solutions à long terme judicieuses et pratiques.

En tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous avons fait le serment d'unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Mais, de même, nous ne pouvons renoncer, au profit de l'Organisation des Nations Unies, à exercer la responsabilité qui nous incombe en tant qu'États en matière de sécurité et de bonne gouvernance à l'intérieur de nos frontières et de nos régions. L'histoire nous jugera durement si nous n'assumons pas cette responsabilité.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Ursula Plassnik, Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Autriche.

**M<sup>me</sup> Plassnik** (Autriche) (*parle en anglais*) : « Unie dans la diversité » : cette devise de l'Union européenne signifie ce que nous, les 25 – et bientôt les 27 – États membres de l'Union européenne exigeons de nous-mêmes, ainsi que nos aspirations pour l'Organisation des Nations Unies. « Unie dans la diversité » est également un principe de gestion de nos travaux quotidiens concrets pour promouvoir la justice, la paix, la liberté et la prospérité. En tant que pays hôte du seul siège de l'Organisation des Nations Unies dans l'Union européenne, en tant que Présidente de l'Union européenne pour les six premiers mois de 2006 et en tant que lieu pour le dialogue entre les religions et les cultures, l'Autriche a systématiquement visé à mettre en pratique ce principe, y compris en fournissant des soldats de la paix, malgré les expériences amères que nous avons connues récemment, tel le décès tragique du commandant Hans-Peter Lang pendant qu'il servait les Nations Unies au Sud-Liban.

En créant le Conseil des droits de l'homme à Genève et la Commission de consolidation de la paix, nous nous sommes dotés de nouveaux instruments pour mener à bien une importante partie de nos travaux dans cette phase de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. L'Autriche remercie Jan Eliasson, Président de l'Assemblée générale à sa soixantième session, pour sa vision, sa ténacité et son endurance. C'est grâce à ses talents de négociateur que la réforme institutionnelle de l'Organisation des Nations Unies a été mise en marche de manière décisive. Nous nous engageons à consacrer la détermination nécessaire aux mesures de réforme qui doivent encore être mises en application, à savoir la réforme de la gestion, l'examen des mandats de l'Organisation des Nations Unies et la création du Groupe du renforcement de l'état de droit.

Aujourd'hui, après des décennies de division, l'Europe progresse à nouveau ensemble. C'est la principale réalisation de l'Union européenne. Nous avons parcouru un long chemin. Le rideau de fer est un vestige du passé. Aujourd'hui, nous voulons que les pays de l'Europe du Sud-Est et des Balkans prennent la place qui leur revient dans l'Europe et soient inclus dans le processus de réunification de notre continent. L'expérience européenne est en soi une manière de surmonter d'anciens et douloureux conflits et le triomphe d'une transformation patiente et pacifique.

À ce stade, je souhaite souhaiter la bienvenue à l'Assemblée générale au plus jeune membre européen et au cent quatre-vingt douzième Membre de l'Organisation des Nations Unies, la République de Monténégro.

En Europe, des questions difficiles doivent être réglées. Demain, le Conseil de sécurité débatera du statut futur du Kosovo. L'Autriche appuie les efforts du Président Martti Ahtisaari et de son équipe à Vienne. En tant que voisins et amis, nous exhortons à la fois Belgrade et Pristina à prendre part à ces négociations de manière constructive et pragmatique et avec le réalisme nécessaire. Notre objectif est un Kosovo démocratique et pluriethnique dont les citoyens peuvent tous vivre en sécurité et dans la dignité sur la base d'une confiance mutuelle. Dans le même esprit, une Serbie confiante, pacifique et prospère, pleinement intégrée dans la famille des pays européens est essentielle pour la stabilité de la région tout entière.

Au Moyen-Orient, les civils innocents souffrent toujours des conséquences catastrophiques des attaques terroristes et de l'emploi aveugle de la force. Il faut offrir aux hommes, aux femmes et aux enfants de tous les bords une vraie chance de vivre dans la paix et dans une atmosphère de confiance mutuelle croissante.

L'objectif que l'Autriche poursuit dans les relations qu'elle entretient avec le Moyen-Orient est de concrétiser la vision de deux peuples, Palestiniens et Israéliens, vivant côte à côte en sécurité en tant que voisins dans deux États et œuvrant à un avenir commun pacifique et couronné de succès sur le plan économique. Nous savons que la voie menant à cet objectif est caillouteuse, mais nous avons maintenant atteint un tournant. Au lendemain du conflit armé au Liban, toutes les parties de la région ont convenu qu'il était nécessaire que la communauté internationale renouvelle son engagement. L'Union européenne et ses États membres peuvent apporter une contribution importante, et ils le feront.

Cependant, les efforts internationaux ne peuvent que renforcer – et non pas remplacer – les efforts faits par Israël et les Palestiniens. C'est pour cela que nous nous félicitons des efforts déployés par le Président Abbas pour former un Gouvernement d'unité nationale dans les territoires palestiniens et des contacts directs récents de haut niveau. La déclaration publiée hier par le Quatuor pour le Moyen-Orient – au sein duquel l'Organisation des Nations Unies joue un rôle très central – est un autre signal encourageant. Nous

espérons que ces décisions contribueront à atténuer le sort du peuple palestinien et à faire progresser le processus politique.

L'Autriche est convaincue que les travaux du Quatuor pour le Moyen-Orient devraient maintenant ouvrir la voie à une importante initiative de paix. Nous voyons beaucoup d'avantages à tenir une conférence internationale sur le Moyen-Orient dans l'esprit de la Conférence de Madrid de 1991. Nous estimons qu'un tel forum doit être ouvert aux partenaires régionaux qui souhaitent participer de manière constructive à la recherche d'un règlement pacifique global. Une conférence de ce genre pourrait aussi examiner le potentiel à plus long terme d'accords régionaux en matière de sécurité.

Comme le Secrétaire général l'a justement fait remarquer, l'Afrique doit rester l'une de nos principales priorités. Nous devons en particulier nous mobiliser pour empêcher une catastrophe humanitaire au Darfour. Il est tout simplement inacceptable que même les organisations de secours n'aient pas accès à ceux qui ont le plus besoin d'aide. Il est en outre profondément troublant qu'il n'existe aucune perspective claire en ce qui concerne la fin des combats et des souffrances dans la région. Comme beaucoup d'autres, nous exhortons le Gouvernement soudanais à accepter de toute urgence le déploiement d'une force de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour.

L'Autriche est parfaitement consciente de la nécessité du dialogue entre les cultures et les religions. Mon pays se trouve en effet au carrefour de différentes cultures, au cœur d'un continent marqué par des siècles de divisions. Nos propres difficultés nous ont indéniablement appris que la tolérance et le respect mutuels sont des valeurs universelles que nous devons tous promouvoir, et que les croyances religieuses, par leur nature même, ne doivent jamais servir de justification à la violence.

Compte tenu de l'expérience qui est la nôtre, nous sommes par ailleurs convaincus que le dialogue des religions et des cultures n'est pas un défi qui se limite au domaine international; ce dialogue commence chez soi, au sein de nos propres sociétés. Là comme à l'échelon mondial, c'est le principe de l'unité dans la diversité qui doit nous guider. Nous devons rester ancrés dans la réalité. Il nous faut déterminer comment nous organiser au mieux pour vivre ensemble et trouver notre place sur une planète qui se mondialise rapidement, ce que beaucoup regardent comme une

menace. Au bout du compte, c'est au lieu de travail, à l'école, en définissant le rôle des femmes dans la société, en cherchant à donner leur chance aux jeunes et dans les médias que nous décidons de ce qu'il advient du dialogue des cultures dans la vie réelle.

Je suis donc convaincu que nous devons mieux intégrer le dialogue des religions et des cultures dans les activités régulières des Nations Unies. C'est un thème que nous ne pouvons pas laisser à l'opinion publique. Le terrain miné des émotions collectives n'est pas le meilleur endroit pour discuter des croyances. Des sentiments complexes de frustration, d'humiliation et de négligence peuvent, à la moindre étincelle, virer à la violence. Dans un monde où les échanges se font en un clic de souris, les réactions sont pratiquement instantanées. Nous devons donc contrer cette tendance en nous appuyant sur nos valeurs communes, en pleine conformité avec les droits de l'homme et les libertés fondamentales – qui sont universels –, car elles sont le fondement même de ce que nous faisons ici, à l'ONU.

Depuis la création de l'ONU il y a 61 ans, c'est seulement la troisième fois qu'une femme préside l'Assemblée générale, et la première que cette femme vient du monde arabe. Nous la félicitons pour son élection à cette haute fonction, où l'Autriche voit un signal envoyé à toutes les femmes du monde: le moment est venu pour elles de prendre la place qui leur revient dans tous les domaines de la vie publique. Il nous incombe de nous engager politiquement à tous les niveaux, de la communauté à l'ONU. La voix des femmes doit se faire entendre plus clairement dans les activités de l'ONU. Les femmes savent ce qui unit les familles, les communautés, les sociétés. Il faut puiser à ce savoir ancestral, dans toute sa variété et sa couleur d'aujourd'hui, notamment pour mener à bien les processus de paix. Dans les missions des Nations Unies, à la table des négociations, dans les processus de décision, et pas seulement comme des voix à l'arrière-plan. Durant sa présidence de l'Union européenne, l'Autriche est restée fidèle à une stratégie de recrutement consistant à déployer des femmes dans les missions de paix de l'Union. De plus, nous avons élaboré pour ces missions des lignes directrices sur la meilleure manière de répondre aux besoins spécifiques des enfants.

Dans son allocution à la 10<sup>e</sup> séance de la présente session de l'Assemblée générale, le 19 septembre, le Secrétaire général a dit avec raison :

« Il est scandaleux qu'il n'y ait pas un mot, dans le Document final du Sommet de l'an dernier, sur la non-prolifération et le désarmement. »  
(A/61/PV.10, p. 2)

L'Autriche appelle la communauté internationale à réaffirmer son attachement à ces objectifs en matière de sécurité. Nous proposons également d'accueillir à Vienne, au printemps 2007, la prochaine réunion préparatoire à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le développement et la préservation de nos moyens de subsistance requièrent des solutions durables. Parmi les grands problèmes mondiaux qu'il nous faut résoudre figure le changement climatique. Le réchauffement de la planète est bien réel, et l'Autriche a l'intention de contribuer à le combattre. Cependant, nous estimons que l'énergie nucléaire n'est pas la réponse appropriée; elle comporte trop de risques et d'incertitudes pour être considérée comme une source d'énergie sans danger et durable.

La solidarité est au cœur des Nations Unies : solidarité avec les pauvres, les faibles et ceux qui n'ont aucun pouvoir. Le programme de l'ONU en la matière est particulièrement riche de promesses pour les années à venir : atteindre l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement, conclure le Cycle de négociations de Doha pour le développement, et lutter contre la faim, la maladie, la pauvreté et l'exclusion.

Mardi, nous avons lancé la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme, assortie d'un message clair : la communauté internationale est unie contre ce fléau de l'humanité. Nous ne tolérerons pas le terrorisme, sous quelque forme et dans quelque manifestation que ce soit, et nous redoublerons d'efforts pour tarir les bouillons de culture où il s'alimente. À ce sujet, je salue l'excellent travail de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à Vienne, qui fournit une assistance technique aux États Membres par l'intermédiaire de son Programme mondial de lutte contre le terrorisme.

C'est par respect pour la diversité et parce qu'elle sait que l'unité est nécessaire que l'Autriche a présenté sa candidature à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2009-2010, en axant sa candidature sur le thème de l'état de droit.

Je terminerai en exprimant le respect de l'Autriche pour la haute personnalité qui a tenu la barre

de cette Organisation pendant la décennie passée, Kofi Annan, pour l'homme d'État et pour l'homme tout court. Nous remercions le Secrétaire général de ne s'être jamais départi de son optimisme communicatif, en dépit des obstacles de taille qu'il a dû surmonter à certains moments. Il est un modèle de dignité en même temps qu'un homme de confiance. Il est toujours prêt à parler, de sa voix douce mais ferme, au nom de ceux qui ne peuvent pas se faire entendre parce que leur voix est trop faible; au nom des faibles, des pauvres, des petits et de ceux qui se sentent perdus ou abandonnés. Monsieur le Secrétaire général, le monde continuera de vous écouter, car votre voix est celle de l'espoir et de la constance.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Miguel Ángel Moratinos Cuyaubé, Ministre des affaires étrangères de l'Espagne.

**M. Moratinos Cuyaubé** (Espagne) (*parle en espagnol*) : C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à cette Assemblée générale alors que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale de la paix, en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et de la coopération. Le Gouvernement espagnol lance un appel en faveur d'un système des Nations Unies vigoureux, qui puisse garantir la paix et la sécurité internationales sur cette planète en voie de mondialisation et riche en complexités et en incertitudes.

Je voudrais féliciter de son élection notre Présidente, la première femme arabe à diriger cette Assemblée, et lui souhaiter plein succès dans sa tâche, pour laquelle elle pourra compter sur l'engagement et la collaboration de l'Espagne. Je voudrais également exprimer ma reconnaissance et mes félicitations au Ministre des affaires étrangères de la Suède et Président de la précédente session, M. Jan Eliasson, dont le leadership et les talents de négociateur ont facilité l'adoption d'accords de grande portée politique en vue de la mise en œuvre du Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1).

La compréhension et la collaboration entre les pays au sein des organisations multilatérales permettront de dissiper les inconnues que suscitent le XXI<sup>e</sup> siècle, un siècle marqué par la mondialisation qui touche l'ensemble des territoires de la planète, envahit les domaines de la vie quotidienne et transforme le pouvoir des États et le système des relations internationales.

Pour analyser cette réalité complexe et incertaine, la théorie politique recourt parfois aux connaissances scientifiques, même si leur formulation ne nous donne pas les moyens concrets d'affronter efficacement les défis politiques et institutionnels du XXI<sup>e</sup> siècle. Les temps modernes exigent une politique nouvelle; une politique qui ne saurait en aucun cas être influencée par la peur, la méfiance et la suspicion au sein de la communauté internationale. Les facteurs et les événements qui modèlent les relations internationales aujourd'hui ne doivent pas détourner ni faire reculer l'esprit novateur de l'action politique.

Nous savons désormais qu'à elle seule la technologie n'assure pas le progrès en matière de sécurité ou de croissance sociale et économique. La mondialisation est source d'importants bienfaits individuels et collectifs. Elle est un mélange de tendances contradictoires, d'espoir et de désespoir, d'humanisme et de barbarie, qui présente de graves déséquilibres que nous devons gérer avec courage et confiance au niveau politique.

L'ère nouvelle n'a pas réglé les vieux conflits qui érodent la paix et la sécurité internationales. La situation au Proche-Orient remet en pleine actualité un conflit historique qui jette un défi à la communauté internationale. L'adoption de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et la cessation des hostilités laissent espérer qu'il sera possible de créer les conditions nécessaires à une paix durable. Cela fait plus de cinq décennies que les souffrances et le désespoir perdurent. Cela fait cinq décennies que l'on réclame dans cette enceinte une solution définitive. Cela fait cinq décennies que la communauté internationale est impuissante.

De cette tribune, je lance un appel en faveur d'une coalition pour la paix. Il ne s'agit pas de redécouvrir la Méditerranée, mais simplement de prendre un engagement. Nous devons dire « oui » à la création d'un État palestinien démocratique, viable et pacifique qui vivrait dans la paix et la sécurité aux côtés de l'État d'Israël; dire « oui » à un appui total au Président Mahmoud Abbas; dire « oui » à la fin de la violence et du terrorisme contre Israël; dire « oui » à la réactivation du Processus de Madrid, entamé il y a 15 ans; dire « oui » à une paix globale qui inclurait la Syrie et le Liban. En définitive dire « oui » à la fin de cette tragédie.

La seule voie pour trouver une solution est l'action politique et diplomatique et non pas militaire.

Cela exige que nous relançons la dynamique de négociation afin d'éliminer définitivement la violence sur cette terre, où le sang coule du fait de l'incompréhension et de la douleur.

Mon gouvernement espère et souhaite que tous les acteurs concernés dans la région s'engagent à respecter la résolution 1701 (2006) ainsi que les actions que mène au sud du pays la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, à laquelle participent des militaires espagnols. Nous devons donner une nouvelle chance à la paix et au dialogue.

De la Méditerranée orientale passons maintenant à la Méditerranée occidentale. L'Espagne accorde une attention particulière aux relations qu'elle entretient avec ses voisins du Maghreb, territoire avec lequel nous appliquons une politique active et globale qui renforce notre amitié et notre coopération. C'est pourquoi nous jugeons important de relancer le processus de construction d'un Maghreb uni.

Pour accélérer ce projet, il sera nécessaire de parvenir à une solution concertée et véritable du conflit au Sahara occidental, qui perdure depuis plus de 30 ans et a besoin d'urgence que s'installe une atmosphère propice pour surmonter l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement. La communauté internationale doit s'employer à instaurer une telle atmosphère afin d'obtenir, dans le cadre des Nations Unies, un accord politique juste, définitif et conforme au principe d'autodétermination.

Une telle volonté de dialogue et de compromis permettrait de régler ce vieux contentieux, comme il est arrivé avec Gibraltar. Je me félicite de pouvoir informer l'Assemblée générale que les premiers accords ont été adoptés au Forum tripartite de dialogue sur Gibraltar, réuni lundi dernier à Cordoue. Ces accords traduisent l'esprit des résolutions des Nations Unies, ils ne signifient toutefois nullement que mon gouvernement renonce à sa souveraineté sur Gibraltar.

Les relations avec les pays ibéro-américains sont une priorité constante de la politique extérieure espagnole. Nous sommes déterminés à encourager la cohésion, la croissance et la visibilité de la Communauté ibéro-américaine, avec laquelle nous entretenons des liens historiques et partageons des stratégies et des objectifs nouveaux. Le Secrétariat général ibéro-américain, qui pour la première fois participe aux travaux des Nations Unies en tant qu'Observateur, agit en faveur du renforcement de notre communauté grâce au dialogue et à la

concertation. Le prochain sommet en Uruguay sera l'occasion d'analyser les activités en cours et de proposer de nouvelles mesures pour relancer le progrès social, économique, culturel et politique qu'exigent les sociétés civiles appartenant à la communauté ibéro-américaine.

*La Présidente assume à nouveau la présidence.*

La coopération et la compréhension orientent également nos relations transatlantiques et, de manière plus particulière, nos relations avec les États-Unis. C'est dans un esprit constructif que nous abordons les préoccupations et les projets à long terme qui permettent de renforcer la communauté internationale.

Nous sommes des acteurs du multilatéralisme et nous savons que nombre des difficultés et des problèmes que nous rencontrons ne peuvent se régler par la seule volonté et la seule action de l'État ou de la nation. Une approche mondiale est nécessaire pour traiter de manière efficace et dans toute leur complexité de ces problèmes, et principalement des nouveaux défis qui se posent à la communauté internationale et qui freinent la promotion d'une mondialisation plus juste et plus équilibrée.

Le sens de la responsabilité politique nous pousse à traiter de problèmes mondiaux urgents comme la sécurité et le terrorisme, la lutte contre la faim et la pauvreté et la gestion des flux migratoires. La communauté internationale, sous la coordination des Nations Unies, doit promouvoir la cause du développement durable, de la sécurité et des droits de l'homme. Nous n'aurons pas de sécurité sans développement et il n'y aura pas de développement sans sécurité, et nous n'atteindrons aucun de ces deux objectifs si les droits de l'homme ne sont pas respectés.

Nous ne pouvons admettre le terrorisme, et ce qu'elle qu'en soit son origine. L'accepter serait le transformer en terreur et provoquer une spirale de la peur dont pâtiraient les libertés. Nous ne pouvons pas baisser la garde face au terrorisme. Mais nous ne pouvons pas non plus baisser la garde face au recul des libertés. Le Gouvernement espagnol se félicite de l'adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'Organisation des Nations Unies, qui n'oublie pas les victimes et leur famille.

Les cas de pauvreté extrême et les catastrophes humanitaires sont inconcevables en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Nous devons réaffirmer notre attachement sincère aux objectifs du Millénaire et à la lutte contre

la faim et la pauvreté, afin de remédier à l'incertitude, au dénuement et au désespoir qui dominent la vie de millions de personnes de par le monde.

Les domaines traditionnels de l'action espagnole ont été étendus et renforcés par la consolidation progressive d'une politique de coopération de pointe. L'Espagne a accru la qualité et la quantité de son aide publique au développement (APD), qui atteindra 0,5 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2008. Sa contribution aux organisations internationales et aux fonds d'affectation a augmenté de plus de 400 % cette année.

L'Espagne a étendu son aide au développement aux pays méditerranéens et au continent africain, où a été réalisé un effort de planification. Le Plan pour l'Afrique exige une collaboration et un engagement accrus pour remédier aux drames de la pauvreté et de la maladie qui frappent les sociétés africaines.

Nous devons accorder le plus grand intérêt et un appui sans réserve à de futurs programmes, tels que celui proposé par le Président Wade. La pauvreté lance un nouveau défi au monde – la gestion des flux migratoires –, car le besoin et la faim ne connaissent pas de frontières. Les inégalités dans la répartition du revenu, le chômage, l'absence de perspectives d'avenir, l'instabilité politique, le mépris des droits de l'homme ou les conditions de vie indignes poussent plus de 200 millions de personnes dans le monde à fuir leur pays. Ces migrations ont des répercussions sur la démographie des pays d'origine et des pays de transit et d'accueil. Nous sommes contraints de rationaliser et de gérer le contrôle des migrations, ce qui permettra d'éviter les dépeuplements et d'intensifier la lutte contre les mafias qui se livrent à la traite des êtres humains. Il s'agit là d'un des grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle et l'Espagne est en première ligne. Nous devons faire face à ce défi sous tous ses aspects, qu'ils soient internes ou externes, en établissant une coopération en matière de développement et de contrôle des frontières.

Les migrations, les échanges et les technologies de la communication ont donné naissance à une société multiculturelle qui n'est pas sans tensions. Cette nouvelle réalité stimule l'apparition de défis qui exigent une analyse critique pour bâtir des ponts solides entre l'Orient et l'Occident.

L'initiative de l'Alliance des civilisations, sous l'impulsion de l'Espagne et de la Turquie, appartient aujourd'hui au patrimoine de la communauté

internationale et des Nations Unies et constitue une réponse à ces défis. La gestion de l'interculturalité passe nécessairement par la sécurité, l'éducation, la promotion de la culture et le dialogue entre les religions. Le respect entre les cultures et les croyances doit nous encourager à prévenir les frictions qui inspirent la violence et la terreur. L'affaire des caricatures ou les conséquences et interprétations des paroles de Sa Sainteté le Pape rendent nécessaire la mise en œuvre rapide de l'Alliance des civilisations.

Le XXI<sup>e</sup> siècle est appelé à résoudre les vieux conflits et à affronter efficacement les nouveaux défis mondiaux, d'où la nécessité de réformer l'ONU. Le Gouvernement espagnol se félicite du processus de réforme engagé en matière de paix et de sécurité, de développement et de droits de l'homme. La Commission de consolidation de la paix, le Conseil des droits de l'homme, le Fonds pour la démocratie, la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme et le Fonds central d'intervention d'urgence sont autant de nouveaux instruments qui ont une incidence sur les défis auxquels la communauté internationale est confrontée.

Permettez-moi de conclure par ses vers du poète espagnol universel, Federico Garcia Lorca :

« Si l'espoir s'éteint pour laisser la place à la Babel de l'incompréhension, quelle lumière illuminera les chemins de la Terre? »

Ne renonçons pas à notre rêve de paix, mais conjuguons plutôt nos efforts pour le réaliser.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères de l'Égypte.

**M. Aboul Gheit** (Égypte) (*parle en arabe*) : Madame la Présidente, permettez-moi de rendre hommage à M. Kofi Annan, Secrétaire Général de notre Organisation, pour le rôle essentiel qu'il a joué ces dix dernières années dans la défense des valeurs et principes supérieurs qui constituent le fondement de cette Organisation. Durant son mandat, M. Annan a su affronter, avec sagesse et clairvoyance, de nombreuses situations internationales difficiles. Nous espérons que le candidat élu à ce poste international de haut niveau possèdera, lui aussi, ces deux qualités.

La soixante et unième session a lieu sur le fond d'une situation internationale complexe et regrettable, qui a mis en lumière de nombreuses contradictions dans les travaux de cette Organisation. Celles-ci nous

obligent à examiner en profondeur dans quelle mesure les Nations Unies sont parvenues à renforcer la compréhension internationale et le consensus international quand elles font face aux menaces et défis qu'affronte l'humanité. Compte tenu de la complexe situation actuelle et des récents événements, nous devons nous inspirer des expériences passées pour renforcer le rôle de l'Organisation dans la réalisation des nobles objectifs et la défense des nobles principes qui ont motivé sa création.

À la lumière des négociations qui ont précédé l'adoption du Document final du Sommet de 2005 et de celles qui ont suivi sa mise en œuvre, le désaccord entre le Nord et le Sud sur l'avenir de l'ONU et la nature de sa mission pour les prochaines années apparaît plus clairement que jamais. Ce désaccord s'est traduit par un certain nombre de comportements aux effets durables sur l'environnement international.

Le fossé se creuse entre, d'un côté, les plus gros contributeurs au budget de l'Organisation, qui estiment avoir à ce titre le droit de peser davantage sur son programme de travail, et, de l'autre, les pays en développement qui paient leur juste part selon la méthodologie adoptée par l'Assemblée générale et qui, eux, considèrent que l'Organisation doit rester le forum international de la démocratie, de l'égalité et de la bonne gouvernance au niveau international, conformément au principe « un État, une voix ».

Certains États affirment, avec chaque fois plus de force, que le Conseil de sécurité doit tenir entre ses mains le sort de l'Organisation, en primant sur ses autres organes principaux. Ces États dépouillent les autres pays de la plupart de leurs compétences et les traitent comme bon leur semble, sans justifier leur comportement, au risque de rendre le Conseil incapable d'exercer ses responsabilités d'empêcher le massacre d'innocents, un génocide ou tout autre crime contre l'humanité.

Cette insistance d'un petit nombre d'États va à l'encontre de l'opinion de la majorité des États Membres, pour lesquels l'Assemblée générale est le forum démocratique ouvert qui rassemble les Membres de l'Organisation. C'est l'Assemblée qui a fixé pour mission au Conseil de préserver la paix et la sécurité internationales. Seule l'Assemblée a le droit de superviser et d'examiner les travaux de tous les organes de l'Organisation. Elle a d'ailleurs le droit de retirer au Conseil ses prérogatives s'il manque à s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en

vertu de la Charte ou si les intérêts politiques partisans de l'une des parties à un conflit l'empêchent de remplir sa mission.

Nous sommes à un moment où la communauté internationale a assisté à une tendance croissante à faire une utilisation abusive de l'aide publique au développement (APD) en imposant des conditions aux priorités nationales des pays en développement sans tenir compte des accords conclus lors des conférences et sommets organisés par les Nations Unies. Parallèlement, la majorité écrasante des États continue de penser que le développement est un droit fondamental et que l'aide au développement, accompagnée d'un transfert de technologie, est une obligation des pays développés.

L'année dernière, nous avons commémoré le sixième anniversaire des catastrophes d'Hiroshima et de Nagasaki. Il est surprenant que certains États continuent de penser que leur puissance et leur domination reposent sur leur arsenal nucléaire et celui de leurs alliés. Ces États croient en la nécessité d'exercer une surveillance et un contrôle rigoureux sur les autres États et d'imposer des restrictions à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Parallèlement, la grande majorité des États Membres considèrent que l'interdiction qui leur est faite de produire des armes nucléaires en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ne vaut que si les États dotés de l'arme nucléaire s'engagent, dans un délai spécifique, à éliminer ces armes sous la surveillance internationale et à promouvoir l'universalité du Traité. Non seulement le maintien des arsenaux nucléaires existants compromet la crédibilité du TNP, mais il menace aussi d'anéantir l'humanité.

Nos peuples souhaitent vivement instaurer une plus grande démocratie, un respect accru des droits de l'homme et une réforme politique. Cependant, nous pouvons voir actuellement que certains tentent d'imposer ces concepts par la force militaire, partant de l'hypothèse que leurs principes, valeurs et culture sont supérieurs et par suite dignes d'être imposés à d'autres. Pourtant, l'écrasante majorité pense que la démocratie et les droits de l'homme se fondent sur des valeurs et critères propres à chaque culture qui émanent de leurs sociétés respectives. Ils ne peuvent pas être imposés de l'extérieur.

Malgré l'augmentation du nombre des victimes des opérations terroristes, on constate une tendance accrue à s'attaquer au terrorisme par la seule force

militaire sans tenir compte de ses causes profondes. Certains pensent que leur mission consiste à débarrasser le monde des maux du terrorisme tels qu'ils le définissent. Ils traitent par le mépris le travail collectif de la communauté internationale réalisé en vue de conclure une convention générale sur le terrorisme et de mettre efficacement en œuvre la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme de l'Assemblée générale, d'une manière qui respecte l'équilibre entre les rôles respectifs de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, les négociations sur la réforme de l'Organisation ont démontré que certains pensaient que le régime international de sécurité collective avait été établi pour permettre aux pays qui possèdent la force militaire d'imposer des règlements politiques sous protection internationale, mais la grande majorité estime que les leçons de l'histoire, plus récemment au Liban, prouvent que la puissance militaire ne peut pas et ne pourra jamais imposer de règlement politique. Ces règlements ne peuvent être conclus que par le biais de négociations.

Les éléments mentionnés plus haut, entre autres, ont contribué à creuser davantage l'écart entre nos positions au cours de l'année dernière. Nous devons considérer ces éléments comme une base sur laquelle déterminer le point de départ de nos travaux à la présente session. Nous devons nous efforcer de bien comprendre les forces et les faiblesses de la performance de notre Organisation. Ensemble, nous devons tracer la voie à suivre pour défendre les valeurs de la démocratie, la justice et le respect du droit dans les relations internationales. Nous devons agir résolument en vue de consolider ces valeurs au sein de la communauté internationale, car elles constituent les fondements réels et solides de la paix et de la sécurité internationales.

Nous devons avancer sur la voie d'autres réformes et du renforcement de l'efficacité de l'ONU en faisant preuve du même esprit constructif qui a prévalu dans nos travaux l'année dernière, et d'un panachage judicieux de réalisme et d'ambition, cela sans imposer d'échéances irréalistes ou accepter des mesures temporaires. Nous devons nous engager à préserver à la fois le principe du consensus et le caractère intergouvernemental de l'Organisation.

Ensemble, nous devons œuvrer à rendre le régime de sécurité collective plus apte à traiter rapidement des problèmes internationaux. Nous devons tenir tête à

l'arrogance de certains afin de protéger les droits et l'avenir d'autres pays et peuples. Nous devons aussi faire résolument face à toute tentative visant à imposer des solutions temporaires par le biais d'actions unilatérales ou de solutions militaires qui pourraient conduire à des victoires éphémères n'allant pas dans le sens de la justice ou d'une vision d'ensemble. Ces actions ne peuvent qu'effleurer les problèmes sans s'attaquer à leurs causes profondes. Elles conduisent à exacerber les problèmes en attisant les flammes de la haine et un sentiment de rejet, ce qui alimente le terrorisme et l'extrémisme et conduit ceux qui n'ont plus espoir en la justice et le système international à se rebeller contre la volonté de la communauté internationale.

Malgré les mises en garde répétées de l'Égypte contre l'escalade et la confrontation, les immenses pertes en vies humaines et la destruction massive de biens qui ont résulté de la guerre entre Israël et le Liban ont dépassé toutes les limites. L'infrastructure du Liban a été totalement détruite et des centaines de civils innocents, y compris des enfants, ont été tués aveuglément par des actions qui violent la Charte de l'ONU et les règles fondamentales du droit international et du droit international humanitaire. Et bien que la guerre israélienne contre le Liban ait causé des ravages indescriptibles, on a constaté que la puissance militaire, quelle que soit sa force, ne pourra jamais imposer une solution politique. On a constaté également que la solution réside dans la cessation de l'occupation et dans la négociation d'un règlement politique qui éliminerait les antagonismes et y substituerait des rapports de coopération et la coexistence pacifique.

Certes, après avoir été amendée pour tenir compte du point de vue des pays arabes, grâce aux efforts de la délégation arabe mandatée par la Ligue des pays arabes à New York, la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité constitue un pas dans la bonne direction. Cependant, nos efforts n'aboutiront pas si nous ne nous attaquons pas à la racine du problème dans la région, à savoir le conflit arabo-israélien.

Le conflit arabo-israélien gaspille les ressources et les vies des habitants du Moyen-Orient depuis de nombreuses décennies. Ses dimensions politique, historique et religieuse ont produit un mélange explosif qui porte en lui les germes d'une conflagration susceptible de dépasser la région et d'avoir un effet néfaste sur la stabilité et les relations entre les différentes cultures et confessions dans le monde. Il est

donc important que nous tous, citoyens des pays de la région et membres de la communauté internationale, agissions de concert pour parvenir à une solution immédiate, juste et générale de ce conflit.

Dans ses efforts pour parvenir à une paix globale entre le monde arabe et Israël, l'Égypte se fonde sur une vision réaliste des événements sur le terrain. Dans ce contexte, l'Égypte déploie des efforts pour améliorer la situation sécuritaire entre les Palestiniens et les Israéliens grâce à un engagement direct auprès des deux parties en vue de calmer la situation, d'obtenir la cessation de tous les actes meurtriers, de violence et de destruction et d'encourager des mesures de confiance entre les Palestiniens et les Israéliens pour qu'ils reprennent la voie du dialogue et des négociations. Dans le même temps, l'Égypte cherche à reprendre les progrès sur les trois volets du règlement du conflit arabo-israélien. C'est le principal objectif du processus de paix, qui est malheureusement bloqué depuis des années. La détérioration de la situation en matière de sécurité ne doit pas nous faire perdre de vue cet objectif. L'expérience a montré à de nombreuses reprises que le succès des mesures de sécurité restera limité et fragile si elles ne s'inscrivent pas dans un cadre politique plus vaste qui assurerait le respect des droits fondamentaux des parties et les encouragerait à prendre les difficiles décisions nécessaires pour améliorer la situation en matière de sécurité.

Le Quatuor a élaboré une feuille de route pour la paix. Elle a été acceptée par les parties et les États de la région. Elle a été entérinée par la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité. On avait espéré qu'elle constituerait le cadre politique que j'ai déjà mentionné. Cependant, cela ne s'est pas produit pour des raisons que je ne vais pas évoquer ici. Pourtant, la feuille de route reste le fondement de l'établissement de la paix dans la région, car elle définit les principes de la coexistence pacifique entre Israël et la Palestine et les paramètres généraux d'un règlement final entre Israël, la Palestine, la Syrie et le Liban – à savoir en mettant un terme à l'occupation qui a commencé en 1967, en appliquant les résolutions internationales sur le conflit israélo-arabe, en donnant suite à l'initiative de paix arabe qui garantit la sécurité, la paix et sa reconnaissance par ses voisins arabes en échange de la cessation de l'occupation par Israël des territoires arabes occupés, et en élaborant des solutions acceptables pour les autres questions en suspens. Il convient aujourd'hui de construire sur cette pierre d'angle afin de créer un cadre politique efficace qui

permettra aux parties de se diriger vers l'objectif souhaité par la communauté internationale dans son ensemble, c'est-à-dire l'établissement d'une paix globale qui mettra un terme à l'occupation et à la lutte dans cette partie du monde.

L'Égypte a suivi de près l'évolution de la crise au Darfour depuis ses débuts. Nous sommes l'un des pays fournisseurs de contingent à la Mission d'observation de l'Union africaine. L'Égypte a activement participé aux pourparlers d'Abuja et a fourni une assistance humanitaire à la population du Darfour.

Il ne fait aucun doute qu'il incombe principalement à la communauté internationale de parvenir à une solution rapide et juste de ce problème. À notre avis, les efforts doivent se concentrer sur la création des conditions favorables à l'application réussie de l'Accord de paix pour le Darfour en tant que cadre politique approuvé par les principales parties. À cette fin, il y a lieu d'amorcer le dialogue Darfour-Darfour et de le renforcer afin de parvenir à un consensus sur l'Accord de paix et de convaincre les parties qui ne l'ont pas encore signé de le faire. En outre, il faut encourager le Gouvernement soudanais à respecter ses engagements relatifs au développement et à la reconstruction de la région du Darfour.

Si nous voulons que l'ONU continue de jouer le rôle qui lui a été confié, nous devons faire preuve de responsabilité collective et montrer notre ferme détermination de faire de l'Organisation une structure ouverte centralisant les efforts communs déployés à l'échelle internationale pour tenter de remédier rapidement et efficacement aux questions et problèmes régionaux et mondiaux. L'appel à la propagation des pratiques démocratiques et de la bonne gouvernance parmi les États du monde ne trouvera écho que s'il est associé à la volonté claire de tous les États d'appliquer ces concepts dans un cadre multilatéral et au niveau international. Cet appel ne sera valable que s'il s'accompagne de la réaffirmation des principes du partenariat, du partage des charges et responsabilités, de l'égalité des droits et des obligations et surtout de la participation, sur un pied d'égalité, à la définition d'options et à la prise de décisions au niveau international.

Travaillons ensemble pour renforcer les principes de la démocratie dans un cadre multilatéral et international. Faisons du dialogue et du respect mutuel le langage de notre discours. Donnons la priorité aux nobles idéaux humains et à l'intérêt commun plutôt

qu'aux intérêts étriqués et égoïstes. Faisons abstraction de nos divergences et soyons de véritables partenaires.

Pour terminer, je voudrais vous féliciter sincèrement, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante et unième session. Nous sommes convaincus qu'en tant que première femme arabe à assumer cette haute fonction, vous vous acquitterez brillamment de votre tâche. À cet égard, nous voudrions également exprimer nos sincères remerciements et notre reconnaissance à votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, Président de l'Assemblée générale à sa soixantième session, pour avoir si habilement dirigé nos travaux.

**La Présidente** (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Moctar Ouane, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale du Mali.

**M. Ouane** (Mali) : J'ai grand plaisir à vous adresser d'emblée les chaleureuses félicitations de la délégation malienne à l'occasion de votre brillante élection à la présidence de cette soixante et unième session de l'Assemblée générale. Cette élection consacre vos éminentes qualités personnelles et constitue un hommage rendu à votre pays, Bahreïn, avec lequel le Mali entretient une coopération fructueuse. Je voudrais vous assurer, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, que je félicite également, de l'appui de ma délégation.

Qu'il me soit permis d'exprimer notre satisfaction à votre prédécesseur, M. Jan Eliasson, pour la manière remarquable avec laquelle il a dirigé les travaux de la soixantième session. L'histoire retiendra son esprit d'initiative et son engagement, qui ont été décisifs dans la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial de septembre 2005.

Qu'il me soit également permis de rendre hommage à M. Kofi Annan, Secrétaire général de notre Organisation, qui, tout au long de ses deux mandats, s'est acquitté de sa mission avec dévouement et engagement.

Le Mali célèbre demain le 46<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, mais le Mali est un vieux pays, un pays de tradition, un carrefour de civilisation, une terre de culture, de dialogue et de tolérance. Sous la direction du Président Amadou Toumani Touré, notre pays consolide chaque jour davantage son modèle démocratique, unanimement salué en Afrique et dans le

monde. Un Mali nouveau est en marche, un Mali démocratique, uni et solidaire.

Participe de cette dynamique la signature à Alger, le 4 juillet 2006, de l'Accord pour la restauration de la paix, de la sécurité et le développement de la région de Kidal. C'est qu'en effet, l'Accord d'Alger conforte l'option résolue du Mali en faveur du règlement pacifique des différends, du dialogue fécond et de la concertation. En restaurant la paix dans le septentrion de notre pays, il permet aux différentes composantes de la nation malienne d'œuvrer ensemble à la construction nationale dans la solidarité, pour le bien-être et la prospérité de tous.

De même, notre système politique se consolide de jour en jour dans un contexte de démocratie apaisée, à la grande satisfaction de notre peuple, qui a fait le choix irréversible que toute dévolution du pouvoir s'opère dans un cadre démocratique et constitutionnel. À cet effet, les Maliens seront conviés aux urnes au premier semestre de 2007, et ce, pour la quatrième fois depuis l'avènement de la démocratie multipartisane en 1992, afin d'élire leur président et renouveler le mandat des députés à l'Assemblée nationale.

Le Mali se réjouit du choix du thème de cette soixante et unième session de l'Assemblée générale, consacré à la mise en œuvre du suivi du développement. À cet égard, il va sans dire que le Sommet mondial de 2005 a marqué une étape décisive dans la volonté de la communauté internationale d'assurer un mieux-être à tous les peuples du monde. À cette occasion, nos chefs d'État et de gouvernement ont fait l'état de la mise en œuvre des objectifs de développement internationalement convenus, notamment ceux du Millénaire, et réaffirmé leur pertinence, confirmant ainsi qu'ils doivent demeurer au cœur de l'agenda du développement.

Dans cette perspective, le Mali a fait de la lutte contre la pauvreté la priorité de l'action gouvernementale. À cet égard, mon pays s'est doté, en mai 2002, d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, qui fixe les orientations prioritaires de développement, notamment dans les secteurs sociaux, pour satisfaire au mieux les besoins fondamentaux des populations, et ce à travers la création d'un environnement propice à une croissance soutenue, le renforcement de la démocratie participative, la bonne gouvernance et la consolidation de l'état de droit.

Au regard des résultats obtenus, le Gouvernement malien achève d'élaborer, avec le concours de ses

partenaires, un nouveau cadre stratégique dit de deuxième génération, qui, outre les secteurs sociaux, prendra en compte les secteurs productifs que sont l'agriculture, l'industrie et le commerce. Dans le même ordre d'idées, a été récemment adoptée une loi d'orientation agricole, qui fait de l'agriculture le moteur de l'économie nationale afin de garantir l'autosuffisance alimentaire et d'assurer le bien-être des populations.

*M. Chungong-Ayafor (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.*

La sécurité ne saurait être assurée dans un environnement où la circulation des armes légères et de petit calibre continue à détruire les vies humaines, à déstabiliser les États et à entraver leur développement économique et social. Conformément au Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, nous nous sommes résolument engagés, en effet, à atténuer les souffrances indicibles que provoquent ces armes et à assurer à chacun la sécurité humaine.

À cet égard, nous avons, au niveau de l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pris d'importantes mesures afin d'endiguer le fléau que représente la prolifération des armes légères. En effet, la trentième Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, réunie à Abuja le 14 juin 2006, a décidé de la transformation en convention, revêtue de force exécutoire, du Moratoire de la CEDEAO sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères. Ce nouvel instrument devrait contribuer au renforcement des capacités des gouvernements à exercer un contrôle plus strict sur le trafic des armes légères et à améliorer le dispositif de sécurité au sein de l'espace communautaire.

Dans la même veine, comment ne pas se féliciter du lancement à Bamako, le 6 juin 2006, du nouveau Programme de contrôle des armes légères de la CEDEAO (ECOSAP)? D'une durée de six ans, ce Programme apportera, par l'entremise des commissions nationales, non seulement un appui technique et financier aux États membres, mais il contribuera également au renforcement des capacités de l'unité spéciale du Secrétariat exécutif de la CEDEAO.

À l'inverse, comment ne pas regretter l'incapacité de la Conférence d'examen du Programme d'action des

Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects de parvenir à un texte agréé en raison du manque de progrès dans les domaines prioritaires que sont la possession d'armes par les civils, la gestion des stocks, les références aux droits de l'homme ou encore la participation de la société civile? De la sorte, nous nous trouvons bien en deçà du programme dont nous étions censés améliorer les dispositions. Pour sa part, le Mali réitère sa volonté de continuer à œuvrer avec les autres États Membres pour faire avancer cette importante question.

Rarement la paix et la sécurité internationales ont été autant mises à rude épreuve par la résurgence des foyers de tension et des conflits, ainsi que par les actes de terrorisme. Le terrorisme international constitue, on le sait, l'une des menaces les plus graves contre la paix et la sécurité internationales. À cet égard, les attentats perpétrés de par le monde nous rappellent à suffisance qu'aucun pays n'est à l'abri du phénomène.

Afin de créer les conditions d'une riposte au terrorisme, il apparaît urgent de renforcer les capacités nationales et régionales. À cet égard, nous devons transcender nos divergences pour parvenir à une définition consensuelle et adopter une stratégie globale en la matière. Car aucune cause, juste ou bonne, ne saurait justifier le recours délibéré à la violence contre des populations civiles innocentes. Dans le même ordre d'idées, nous devons promouvoir le dialogue des civilisations qui revêt toute sa pertinence dans un contexte international marqué par une certaine méfiance entre les nations, laquelle est fondée sur la culture et la religion.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est un préalable indispensable à tout processus de développement. C'est pourquoi le Mali demeure fermement attaché aux idéaux de paix et de stabilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Au plan africain, je me félicite des progrès enregistrés sur la voie de la reconstruction et de la réconciliation nationale dans bien des pays, qu'il s'agisse de la Guinée-Bissau, de la Sierra Leone, du Liberia, du Burundi ou des Comores. En Côte d'Ivoire, en dépit du retard considérable accusé dans la mise en œuvre de la feuille de route, le processus de paix a atteint une étape cruciale. Le Mali réaffirme sa volonté d'aider les acteurs politiques ivoiriens pour que

s'instaure définitivement la paix dans ce pays frère et voisin.

Au Soudan, la mise en œuvre de l'Accord de paix pour le Darfour, signé le 5 mai 2006, à Abuja constitue une préoccupation majeure de la communauté internationale. Aussi exhortons-nous toutes les parties concernées à respecter leurs engagements et à œuvrer pour la restauration de la paix et la préservation de l'unité nationale.

Dans le même ordre d'idées, comment ne pas saluer la bonne conduite des premières élections générales, libres et multipartites parachevant le processus de transition démocratique en République démocratique du Congo?

La récente escalade de la violence au Moyen-Orient rappelle, si besoin en était, la nécessité pour la communauté internationale de prendre les mesures adéquates pour créer les conditions propices à un règlement pacifique, négocié et durable du conflit qui secoue cette région du monde. Tout en réaffirmant notre solidarité agissante avec les peuples libanais et palestinien, nous suivons avec intérêt l'évolution de la situation dans la région et continuerons d'appuyer les résolutions pertinentes de l'ONU sur le Moyen-Orient et la question palestinienne.

S'il est admis de nos jours que le commerce est un facteur de croissance et de développement, force est de constater cependant que les pays en développement continuent de subir les contrecoups d'un système inique et discriminatoire, en raison, notamment, des obstacles tarifaires et non tarifaires et des mesures de soutien à la production et à l'exportation qui faussent la compétitivité. Ces mesures, de par leurs effets négatifs, empêchent le développement de notre agriculture et privent nos producteurs, notamment les cotonculteurs maliens, de revenus substantiels, les maintenant dans la pauvreté que nous nous sommes pourtant engagés à éliminer d'ici à 2015.

À cet égard, l'espoir placé dans le Cycle de Doha se trouve contrasté par de graves hypothèques suite au récent échec des négociations commerciales sur les produits agricoles, d'où notre légitime préoccupation. Le Mali exhorte toutes les parties à faire preuve de flexibilité pour une relance rapide du Cycle de Doha afin que la libéralisation des échanges serve au développement sans exclusive de toutes les nations, particulièrement les pays pauvres, afin de sortir des millions de personnes de la pauvreté.

La question de l'endettement extérieur revêt une importance particulière pour les pays en développement, notamment les pays les moins avancés. En effet, en dépit des mesures salutaires d'annulation de la dette multilatérale de certains pays, dont le Mali, le fardeau de la dette continue de peser lourdement sur des pays en développement, hypothéquant leurs efforts de développement et empêchant leur décollage économique. Ces pays se trouvent dans un cycle de dépendance à l'égard des financements extérieurs, s'éloignant ainsi, si rien n'est entrepris, des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Face à cette situation, il convient d'explorer des solutions pérennes qui rendraient la dette plus supportable, voire l'annulation de la dette bilatérale, car ces pays ont aussi besoin d'investir et d'œuvrer pour le bien-être de leurs populations. De même devrait être accéléré le mouvement vers un accroissement substantiel de l'aide publique au développement, pour parvenir à terme à l'objectif de 0,7 % du produit national brut des pays développés.

La pandémie du sida connaît une progression préoccupante au point que, au-delà de sa dimension sanitaire, elle se pose aujourd'hui, par son ampleur et ses cibles, comme un problème de développement dans le monde, voire un état d'urgence sanitaire en Afrique en dépit des efforts que nous déployons aux plans national et international. Face à cette pandémie, il nous faut redoubler d'efforts et de détermination pour mettre pleinement en œuvre la Déclaration d'engagement de 2001 et la Déclaration politique de l'Assemblée générale issue de la Réunion de haut niveau sur le sida tenue en mai et juin 2006. La seizième Conférence internationale sur le sida, tenue à Toronto en août 2006, faut-il le rappeler, a mis en exergue la gravité de la situation et l'urgence d'agir.

Au plan national, le Mali a mis en place un programme multisectoriel de lutte contre le VIH/sida, dont la mise en œuvre a permis d'assurer aux malades l'accès gratuit aux traitements antirétroviraux et de donner l'impulsion voulue à la campagne de sensibilisation et d'éducation dans le cadre de la prévention, afin d'endiguer la maladie et ses effets sociaux désastreux. Dans la même veine, le Gouvernement a mis en place un Haut Conseil national de lutte contre le sida, structure de conseil placée sous l'autorité directe du Président de la République. Je voudrais saisir cette occasion pour souligner que la communauté internationale doit continuer d'accorder le même ordre de priorité à d'autres maladies, comme le

paludisme, la tuberculose et la poliomyélite, dont les conséquences sont tout aussi dévastatrices pour nos populations que le sida.

Abordant à présent la situation des handicapés, le Mali se réjouit d'avoir été membre du groupe de travail qui a élaboré le texte servant de base de négociation au projet de Convention sur les droits et la dignité des handicapés. À cet égard, nous nous félicitons des négociations en cours au sein du Comité spécial, et nous demeurons convaincus qu'un tel instrument créera le cadre de l'égalité et de la pleine participation des handicapés aux efforts d'édification de leurs sociétés respectives.

S'agissant de la réforme institutionnelle des Nations Unies, le Mali salue la mise en place de la Commission de consolidation de la paix en tant que l'un des résultats majeurs du Sommet de septembre 2005. C'est qu'en effet, la gestion des situations post-conflits a constitué, pendant longtemps, le maillon faible de notre Organisation. Et, on le sait, l'élan que suscite le maintien de la paix, aussi bien de la part des pays contributeurs de moyens que des fournisseurs de contingents, cet élan se dissipe dès lors qu'un semblant de stabilité s'installe. De la sorte, ces situations débouchent le plus souvent sur une résurgence des conflits moins de cinq ans après leur cessation, ainsi que nous l'enseigne, au demeurant, l'expérience en la matière.

Comment ne pas se réjouir également de la création et de la mise en place du Conseil des droits de l'homme, auquel est membre le Mali, de la création du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et de l'adoption d'une série de résolutions sur le suivi du développement? Toutes ces mesures concourent, assurément, à la réalisation des ambitions des dirigeants du monde de mieux affronter les problèmes et les défis de notre temps afin d'apporter des changements dans les domaines prioritaires du développement, de la paix et de la sécurité collective, des droits de l'homme et de la réforme de l'Organisation.

Les progrès réalisés ne doivent pas nous faire oublier que beaucoup reste à faire, notamment la nécessaire réforme du Conseil de sécurité. Si celle-ci est unanimement admise, il n'en demeure pas moins qu'aucune des formules proposées n'a pu faire, jusque-là, l'objet de consensus.

Le Mali, se fondant précisément sur le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte adoptée par les

chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, appuie très fortement la revendication de l'Afrique de disposer de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents. Le Conseil ainsi réformé refléterait mieux les réalités géopolitiques du monde actuel et réparerait l'injustice historique faite à l'Afrique, seule région du monde ne disposant pas d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

Je voudrais, pour terminer, rappeler que des millions de personnes dans le monde ont placé leur espoir de paix, de sécurité, de développement et de solidarité en l'ONU. Nous n'avons pas le droit de les décevoir! En tant que communauté des nations, nous avons l'obligation et les moyens d'y parvenir par une prise de conscience collective et la sauvegarde de nos valeurs communes. C'est à ce seul prix que nous serions à même de garantir aux générations futures un développement durable qui les préserverait du fléau de la guerre.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Aichatou Mindaoudou, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine de la République du Niger.

**M<sup>me</sup> Mindaoudou** (Niger) : Qu'il me soit tout d'abord permis de présenter les plus vives félicitations de la délégation nigérienne à M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa pour son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée Générale. Elle est la troisième femme dans l'histoire des Nations Unies appelée à assumer cette charge, son élection est à plus d'un titre, pleine de symboles, et je voudrais saluer en elle la diplomate chevronnée dotée d'une très grande compétence et de qualités certaines, qui augurent les résultats positifs auxquels nous parviendrons sous sa présidence.

Nos félicitations vont aussi à son prédécesseur, S. E. M. Jan Eliasson, Président de l'Assemblée à sa soixantième session, pour le remarquable travail qu'il a abattu au cours de son mandat.

Je voudrais enfin réitérer les félicitations de la République du Niger au Secrétaire général, S. E. M. Kofi Annan, qui quittera l'Organisation après 10 années caractérisées par d'intenses activités, d'ingénieuses initiatives et un dévouement sans faille. Il ne fait plus aucun doute aujourd'hui que la dynamique qu'il a imprimée à l'Organisation, les importantes réformes qu'il a initiées et les nouveaux organes qui ont été créés au cours de ses mandats

marqueront d'une pierre blanche les annales des Nations Unies.

La communauté internationale reste plus que jamais confrontée au défi de la paix et de la sécurité. En effet, malgré certaines avancées notables dans ce domaine, malgré les multiples efforts consentis, l'horreur et la désolation continuent de nous parvenir de certains théâtres de conflits.

Certaines évolutions positives ont en effet été enregistrées en Afrique en matière de règlement des conflits notamment en République démocratique du Congo, au Burundi, au Libéria, ou en Sierra Leone. Ces évolutions viennent nous rappeler que nous devons d'avoir un mécanisme de prise de décision opérationnel et efficace à même de prendre rapidement en charge toute menace à la paix et à la sécurité internationales quelle qu'en soit la complexité. Seule une réforme conséquente du Conseil de sécurité accompagnée d'une dynamisation de l'Assemblée générale pourrait en rehausser la légitimité et l'efficacité, surtout si elle prenait en compte une représentation équitable accompagnée d'une amélioration des méthodes de travail. Pour le Niger en effet, seul un élargissement équitable du Conseil de sécurité pourrait en améliorer le fonctionnement et permettre d'asseoir les bases de décisions acceptables et acceptées par tous.

En Côte d'Ivoire, les Nations Unies doivent redoubler d'efforts pour aboutir à la définition d'une nouvelle transition en consultation avec toutes les parties, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine afin de permettre une gestion apaisée de l'après 31 octobre 2006.

La situation au Moyen-Orient, particulièrement celle du Liban qui a accaparé l'attention de la communauté internationale ces dernières semaines, prouve si besoin en était encore, que les Nations Unies resteront toujours le cadre privilégié pour impulser les concertations sur la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

La même attention devrait être portée à la recrudescence de la crise israélo-palestinienne. En effet, l'instauration d'une paix globale dans la sous-région passe par le retour à la table des négociations en vue de faire avancer la Feuille de route vers la création d'un État palestinien souverain et viable, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

S'agissant du Sahara occidental, les Nations Unies devraient poursuivre et intensifier leurs efforts en vue de parvenir à un règlement définitif sur la question. Pour ce qui concerne le Jammu-et-Cachemire, le Niger encourage l'Inde et le Pakistan à poursuivre les pourparlers.

Une autre menace grave à la paix et à la sécurité du monde réside, si l'on n'y prend garde, dans la question du nucléaire. Le Niger voudrait à cet égard réaffirmer son attachement aux engagements souscrits dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) tout en reconnaissant l'importance et l'utilité de la recherche à des fins pacifiques. Cependant, la division toujours plus marquée autour de cette question devrait trouver une réponse adéquate dans la recherche permanente du consensus à travers les négociations actuellement en cours.

Le Niger se félicite de la création de la Commission de consolidation de la paix, qui s'avère être l'une des premières réalisations concrètes issues des conclusions du Sommet mondial. Il convient à présent de l'appuyer pleinement afin de lui permettre d'aider efficacement les pays en situation post-conflit. En ma qualité de représentante du pays assurant actuellement la présidence en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), une région récemment encore déchirée par des conflits, il me plaît de relever les avancées enregistrées dans notre sous-région en matière de règlement et de prévention des conflits. La Sierra Leone, le Libéria, et la Guinée Bissau, que j'évoquais tantôt, sont aujourd'hui des pays en situation postconflit, ils devraient par conséquent être soutenus efficacement afin de consolider le retour à la paix et de créer les conditions de l'instauration d'un environnement favorable à leur développement économique et social. Afin de garantir l'interdiction de la circulation des armes illicites qui, comme tout le monde le sait, ont alimenté en leur temps bon nombre de conflits dans notre sous-région, les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la CEDEAO ont décidé de transformer le Moratoire sur les armes légères et de petit calibre en une convention juridiquement contraignante, afin de renforcer la capacité des États membres à lutter efficacement contre ce fléau.

Le Niger se félicite également de la création du nouveau Conseil des droits de l'homme. Un tel organe mérite le soutien et l'adhésion de tous les États

Membres qui doivent coopérer pleinement avec lui. Le Niger, pour sa part, s'engage à tout mettre en œuvre pour participer effectivement à ses activités.

Sur un tout autre plan, Le Fonds central d'intervention des Nations Unies pour les urgences humanitaires permettra, à n'en point douter, une maîtrise significative de certains fléaux tels que l'insécurité alimentaire et les sécheresses cycliques, qui ont fait tant de dégâts et qui ont plongé une grande partie des populations de certains pays de l'Afrique de l'Ouest dans un état de précarité inacceptable, du fait du retard de la réaction de la communauté internationale. Pour le Niger, comme pour d'autres pays de la sous-région, l'indicateur du développement humain aurait pu être de meilleur standard si la coopération au développement avait connu une augmentation qualitative et quantitative à la hauteur des engagements contenus dans le Consensus de Monterrey relatif à l'aide publique au développement (APD) et aux autres initiatives en la matière.

Les assises de la présente session revêtent pour le Niger une importance toute particulière en ce qu'elles interviennent une année après le Sommet historique de 2005. La Réunion plénière de haut niveau, préparatoire audit Sommet, avait déjà relevé l'importance des partenariats, particulièrement dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). A cet égard, le thème central du débat de cette soixante et unième session, à savoir la mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement, est fort opportun en ce sens qu'il illustre parfaitement la nécessité et l'importance d'une démarche multilatérale et collective en vue de trouver les solutions les plus appropriées aux problèmes actuels du monde.

Je voudrais saluer ici, au nom du Niger, les initiatives prises pour la recherche de financements nouveaux afin d'apporter un début de réponse à l'insuffisance des ressources relevée lors de l'évaluation du Sommet de 2005. Je voudrais particulièrement saluer la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), initiative initiée par le Gouvernement français pour financer la lutte contre le sida et le paludisme. Le Niger fait partie des 17 premiers pays qui ont endossé la taxe sur les billets d'avion.

C'est également dans le cadre d'un tel partenariat que le caractère positif des migrations internationales pourrait être souligné et intégré dans la recherche des réponses appropriées, qui prendraient en compte aussi

bien l'intérêt des pays d'origine, des pays de transit que celui des pays d'accueil des migrants.

Je voudrais terminer mon propos en rappelant que pour le Niger, la mise en œuvre effective des actions envisagées pour faire face aux problèmes globaux doit revêtir un caractère multilatéral au sein duquel le système des Nations Unies devrait jouer un rôle central.

Je voudrais de ce fait réitérer la foi du Niger dans les Nations Unies, parce qu'elles demeurent non seulement le cadre le plus adéquat et le plus pertinent des mécanismes multilatéraux de promotion du développement, mais aussi celui de la poursuite des nobles causes qu'elles incarnent. L'ONU doit par conséquent être rénovée pour être à même de répondre aux aspirations les profondes des peuples et des nations, particulièrement les plus faibles.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. João Bernardo de Miranda, Ministre des affaires étrangères de l'Angola.

**M. Miranda** (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom de mon Gouvernement, je souhaite féliciter M<sup>me</sup> Al-Khalifa pour son élection à la présidence de la soixante et unième session de l'Assemblée générale. Nous sommes convaincus que sous sa direction, cette session sera productive et atteindra les buts qu'elle s'est fixés. Je l'assure donc de la pleine coopération de ma délégation.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour dire au Secrétaire général, M. Kofi Annan, tout le respect de mon pays pour le travail remarquable qu'il a effectué durant les 10 ans de son mandat, qui touche à sa fin.

M. Annan aura marqué de son empreinte l'histoire de l'Organisation des Nations Unies en prêtant une attention particulière aux problèmes les plus pertinents qui affectent notre planète, et notamment le continent africain. L'Angola salue en particulier le rôle joué par M. Annan durant la phase la plus critique de l'histoire de cette Organisation. J'ai la certitude que le prochain Secrétaire général trouvera dans le legs de M. Kofi Annan les ressources nécessaires – et même davantage – pour renforcer la capacité de l'Organisation à traiter des grands problèmes que doit affronter l'humanité.

Les aspirations à la stabilité, la sécurité et la justice sociale des peuples représentés dans cette

Assemblée restent à réaliser. La persistance de la violence armée dans certains États et les maigres résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté mondiale ont contribué à nourrir cette image, et il en résulte qu'ils constituent désormais les principaux défis qui attendent les Nations Unies.

Pour ce qui est des nouvelles tendances que semble suivre la violence, nous entrevoyons un phénomène nouveau. La violence est de plus en plus aveugle et elle n'est pas seulement causée par des conflits entre États ni par des conflits internes, mais plutôt, et de plus en plus, par des actes dont le but est de transformer le mode de vie des sociétés par l'intimidation et par la destruction brutale de vies humaines.

Sans remonter au-delà du récent passé, plus d'une douzaine de pays sur quatre continents ont été gravement frappés par des actes de terrorisme qui sont devenus la menace la plus directe et la plus immédiate à la paix et à la sécurité internationales. En dépit des divergences politiques et idéologiques, la communauté internationale a, de manière générale, fait preuve de fermeté et d'unité dans la lutte contre les actes de terrorisme. Nous estimons que ce mode d'action collective doit continuer d'être le moyen le plus approprié de faire face aux menaces à la sécurité internationale, notamment au terrorisme.

Les indices de pauvreté de par le monde sont également un facteur qui contribue à assombrir la situation internationale actuelle. La moitié de la population mondiale, soit 3 milliards de personnes, continue de vivre avec moins de deux dollars par jour; 640 millions de personnes n'ont pas de logement décent; 400 millions n'ont pas accès à l'eau potable et 270 millions n'ont pas accès aux soins médicaux. Près d'un milliard d'individus ont abordé le XXI<sup>e</sup> siècle sans savoir lire ni écrire et avec fort peu d'espoir de sortir de la pauvreté spirituelle et matérielle dans laquelle ils se trouvent.

L'Afrique est le continent le plus touché par ce fléau et pas même le potentiel de croissance économique de certains de nos pays ne nous permet d'espérer une réduction spectaculaire des indices de pauvreté.

En dépit de ce tableau peu réjouissant, nous avons constaté, ces derniers temps, des avancées significatives dans le domaine de la paix et de la sécurité, de la démocratie et du respect des droits de l'homme. Par exemple, le règlement par le dialogue du

conflit interne angolais, qui était l'un des plus anciens conflits en Afrique, représente l'un des grands succès enregistrés à cet égard. Récemment, le Gouvernement angolais a choisi la même voie du dialogue et de la négociation pour étendre le processus de paix au territoire de Gabinda, où l'insécurité persistait encore.

Le retour de la paix en Angola était l'objectif ultime du processus politique fondé sur la raison et les principes conduit par le Président José Eduardo dos Santos, dont les ambitions étaient de libérer, avec l'aide de certaines forces de notre région, la population de l'Afrique australe de la domination des régimes d'oppression; de régler les conflits en Afrique centrale grâce à la négociation; d'éliminer la menace que certains États représentaient pour leurs voisins; et, enfin, de parvenir au développement et à l'intégration économiques de la région.

Les fruits de cet effort politique sont visibles aujourd'hui. Les peuples de la région, qui vivaient autrefois sous des régimes oppressifs, sont aujourd'hui libres et ont bâti des sociétés démocratiques. Avec l'appui de l'Angola, un État d'Afrique centrale a réglé son conflit interne et sa population, une fois libérée, a retrouvé son amour de la paix et de la stabilité et pris en main son destin. Un autre État d'Afrique centrale a renversé la dictature qui opprimait sa population et était devenue une source permanente de tension dans la région du fait de l'instabilité qu'elle générait pour les pays voisins. Aujourd'hui, la population de ce pays s'emploie à édifier une nouvelle société démocratique à travers des élections transparentes et la réconciliation nationale.

Maintenant que la paix est une réalité, l'un des objectifs fondamentaux du Gouvernement angolais est d'éliminer totalement les facteurs de conflit. Les réformes politiques sont devenues notre priorité afin de consolider le régime démocratique et d'édifier un État attaché aux valeurs morales, car nous sommes conscients que ce sont là les conditions préalables du maintien de la paix, de la stabilité politique, du respect des droits des citoyens et du développement économique. Il s'agit d'un engagement solennel auquel mon gouvernement ne renoncera pas et dont l'objectif premier est la tenue régulière d'élections.

Les préparatifs de la prochaine consultation électorale sont déjà fort avancés et l'inscription sur les listes électorales va commencer en novembre prochain. Mon gouvernement met en place toutes les conditions nécessaires pour que les prochaines élections soient

transparentes et crédibles, de manière que les résultats en soient acceptés par toutes les parties et qu'elles constituent un pas de plus sur la voie de la prospérité. C'est pourquoi l'organisation des prochaines élections se poursuit sans hésitation ni faiblesse.

Les autres priorités sont la réinsertion des populations déplacées, des réfugiés et des anciens combattants, ainsi que le redressement de l'économie et la réduction de la pauvreté. D'importants progrès ont été enregistrés dans ces domaines. En quatre années de paix seulement, environ 4,5 millions de personnes déplacées et plus de 400 000 réfugiés ont été réinstallés. Près de 200 000 anciens combattants et membres de leurs familles ont été réinsérés dans la société et ont retrouvé une activité productive; et un nombre incalculable d'infrastructures détruites par le conflit ont été remises en état.

Notre économie nationale se caractérise par une forte stabilité macroéconomique, qui résulte d'une politique monétaire et budgétaire cohérente. Elle compte parmi les économies qui ont la croissance la plus rapide dans le monde. Pour l'année 2006 et les années à suivre, nous prévoyons une croissance économique continue et vigoureuse, de l'ordre de 20 %.

Dans le domaine social, les résultats ces quatre dernières années ont également été encourageants. Le taux de pauvreté est tombé de plus de 80 à 56 %. Grâce la mise en œuvre actuelle de programmes de réduction de la pauvreté et aux investissements importants consentis dans les biens d'équipement, nous prévoyons une amélioration progressive du bien-être social et de l'indice de l'emploi à court terme. Les progrès d'ensemble que mon pays a enregistrés en quatre ans de paix montrent bien que sa population peut envisager le nouvel Angola avec un réel espoir. La communauté internationale peut compter sur l'Angola comme un partenaire fiable.

Dans le domaine de la paix, des progrès importants ont été accomplis dans d'autres régions du continent africain. La République démocratique du Congo, pays voisin et frère de l'Angola, se rapproche à un rythme régulier de la normalité, ce qui contribuera sûrement à faire reculer les tensions en Afrique centrale et dans la région des Grands lacs. Récemment, et pour la première fois de son histoire, la population de ce pays a exercé son droit de choisir librement ses représentants légitimes. Ce fait marque une étape cruciale dans le processus de transition démocratique et

dans la consolidation de la stabilité interne. Il a été rendu possible grâce à l'appui de la communauté internationale, et particulièrement de l'Angola, qui a fourni 30 millions de dollars ainsi que des moyens logistiques pour le processus électoral.

L'Angola est toujours resté aux côtés du peuple congolais et le sera toujours. Il a contribué à mettre fin au conflit interne qui a ravagé le pays et contribue actuellement au renforcement des capacités des institutions congolaises chargées de maintenir la paix, la sécurité et l'ordre public dans le pays. Il incombe à présent aux partis congolais de montrer qu'ils sont véritablement attachés à la paix et à la démocratie. Nous voulons croire qu'ils ne décevront pas les espoirs de leur peuple et de la communauté internationale et qu'ils respecteront le verdict des urnes.

La situation en Côte d'Ivoire reste explosive. La population ivoirienne demeure la principale victime d'un conflit qui met en péril l'avenir du pays. L'Angola s'associe aux efforts faits par la communauté internationale pour parvenir à un règlement définitif et pacifique du conflit dans ce pays.

Au Moyen-Orient, la persistance de la violence rend inefficace tout projet de paix visant à régler le conflit entre Israël et la Palestine. L'Angola défend le droit à l'existence de tous les États de la région, ainsi que leur droit à vivre en paix avec leurs voisins. Il est important d'en revenir à un processus visant le règlement pacifique du conflit, processus basé sur la Feuille de route pour la paix, afin de parvenir à une solution complète instaurant la stabilité dans la région.

L'Angola espère que les peuples irakien et afghan pourront, dans un proche avenir, réaliser leurs aspirations à vivre sans violence ni tension, et que ces pays seront respectés en tant que véritables États souverains.

Pour terminer, nous voudrions réaffirmer notre vœu de voir s'accélérer le processus de réforme de l'ONU, et surtout du Conseil de sécurité. La composition actuelle de cette instance est anachronique et ne tient pas compte des structures contemporaines de la communauté internationale.

S'agissant de la réforme de l'ONU, nous voudrions insister sur l'importance de la création récente de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme. Je voudrais, à cet égard, adresser mes remerciements à tous les Membres de l'ONU pour la confiance manifestée à l'égard de

mon pays, qui va présider la Commission de consolidation de la paix pendant les premières années de son existence.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration de S. E. M. Mahmoud Abbas, président de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne.

**M. Abbas** (Palestine) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M<sup>me</sup> Haya Rashed Al-Khalifa de son élection à la présidence de la présente session et lui souhaiter plein succès dans la réalisation des objectifs de l'ONU, reconnus par tous les pays du monde, qui sont convaincus que l'Organisation a été créée pour sauvegarder la paix internationale, les droits de l'homme et le droit des peuples à l'autodétermination. En effet, comme l'a déclaré le Président Woodrow Wilson lors de sa première allocution inaugurale :

« Nulle part ailleurs dans le monde, des hommes et des femmes nobles n'ont montré, de façon plus remarquable, la beauté et l'énergie de la compassion, de la serviabilité et du conseil dans leurs efforts visant à réparer le tort causé, à alléger les souffrances et à redonner aux faibles force et espoir. »

J'espère donc que cette session favorisera la coopération entre les pays et les peuples dans la recherche de leurs intérêts communs, à savoir les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui constituent le fondement de notre appartenance à l'Organisation.

Nous tenons à féliciter vivement le Secrétaire général, M. Kofi Annan, du rôle efficace qu'il a joué et des efforts considérables qu'il a déployés, ainsi que de la sagesse dont il a fait preuve à la tête de l'ONU, qu'il a renforcée et dont il a redynamisé le rôle. Nous le félicitons tout particulièrement des efforts qu'il a faits pour le conflit israélo-arabe, dont la question de la Palestine est l'élément central.

Il y a quelques semaines seulement, les flammes de la guerre ont cessé de ravager le Liban. Malgré les lourdes pertes, la destruction et les événements tragiques, la communauté internationale est intervenue avec diligence, efficacité et succès pour faire cesser la guerre et offrir son appui au peuple et au Gouvernement légitime du Liban afin de sauvegarder sa sécurité et son indépendance et de mettre un terme à

l'ère de guerres qui a dévasté son territoire. Je me félicite du rôle joué par la communauté internationale, et j'espère que l'intervention positive et efficace s'étendra au plan politique et pratique, de manière à remédier aux causes profondes de tous les conflits et guerres qui sévissent dans notre région depuis de nombreuses décennies.

En effet, je n'ai pas besoin de rappeler, après l'expérience de la guerre et des souffrances que nous avons vécues, que si l'on ne règle pas la question de Palestine et celle de l'occupation des terres palestiniennes et arabes depuis 1967, les éléments déclencheurs de tensions et d'embrassements feront perdurer le conflit et laisseront la porte grande ouverte à toutes les formes de violence, de terrorisme, d'affrontements régionaux et de crises mondiales.

Il est regrettable de voir aujourd'hui que les plans et initiatives internationaux, au premier chef la feuille de route, que le Conseil de sécurité de l'ONU a entérinée, sont au point mort ou même en régression. Les appels à la reprise des négociations se heurtent à des conditions préalables. Le désespoir et la frustration se nourrissent du vacarme des bulldozers qui préparent la construction de colonies de peuplement illégales, des changements dans la composition démographique de Jérusalem et de l'édification, à l'intérieur de notre terre occupée et entre ses différentes parties, d'un mur de séparation issu d'une politique d'apartheid. Ces sentiments se nourrissent de la poursuite d'un siège terrifiant, des points de contrôle militaires qui ont transformé nos villes et nos provinces en réserves, de la saga incessante de tueries et d'assassinats qui ont fait des centaines de victimes civiles, des démolitions de maisons et des arrestations qui se poursuivent – touchant plus de 8 000 Palestiniens, y compris des parlementaires et des ministres. Certains détenus languissent depuis trois décennies, et leur remise en liberté est encore attendue avec impatience par leurs familles et leur peuple.

Dans de telles conditions, n'est-il pas raisonnable que je demande à la communauté internationale comment elle peut s'attendre à ce que l'extrémisme recule ou que les vagues de violence s'amenuisent? Comment pouvons-nous, comment peuvent toutes les forces modérées et favorables à la paix dans notre région, intervenir énergiquement et convaincre notre opinion publique qu'il y a une lueur d'espoir à l'horizon? Ou que l'option du dialogue, de la négociation et de la légitimité internationale – qui est notre choix stratégique et la voie que nous préconisons

sans relâche et que nous n'abandonnerons jamais – sera fructueuse et aura une vraie chance de succès?

Vivant au milieu de cette tragédie, je ne suis pas seul à devoir répondre à cette question fondamentale. La communauté internationale tout entière, en particulier les puissances influentes, est appelée à donner des preuves concrètes de son appui à une reprise inconditionnelle des négociations et à fournir à ces négociations un véritable appui international pour assurer leur succès, en mettant fin aux activités de colonisation, aux punitions collectives et aux murs de séparation. Ceci créerait une atmosphère propice à la relance des négociations et à l'atteinte des objectifs d'une paix juste fondée sur la solution à deux États, qu'a appelée de ses vœux le Président George Bush des États-Unis d'Amérique. Une telle solution doit avoir pour base la légitimité internationale, comme l'a souligné l'Initiative de paix arabe, par la création de l'État indépendant de Palestine sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et la définition d'une solution juste et acceptée par les deux parties au problème des réfugiés – qui constituent plus de la moitié de notre peuple palestinien – conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale des Nations Unies, datée du 11 décembre 1948.

Nous avons dernièrement entendu dire par le Gouvernement israélien qu'il allait renoncer à sa politique d'unilatéralisme et à ses actions unilatérales. Cela est encourageant, pourvu que la solution de remplacement ne soit pas la stagnation ou l'imposition de faits accomplis sur le terrain, mais bien un retour à la table des négociations et l'obtention d'une solution globale à toutes les questions relatives au statut définitif afin d'assurer un avenir sûr pour nos enfants comme pour les leurs.

Ces derniers temps, de concert avec tous les courants et toutes les tendances de l'échiquier politique palestinien, j'ai cherché à mettre sur pied un Gouvernement d'union nationale qui soit conforme à la légitimité internationale et arabe et qui s'accorde aux principes définis par le Quatuor. Sur la base de notre attachement à ces critères, je voudrais réaffirmer que tout nouveau Gouvernement palestinien fera siens et respectera tous les accords précédemment souscrits par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'Autorité nationale palestinienne, notamment les lettres de reconnaissance mutuelle datées du 9 septembre 1993 échangées par les grands dirigeants défunts Yasser Arafat et Yitzhak Rabin. Ces deux

lettres contiennent une reconnaissance réciproque entre Israël et l'OLP, la renonciation à la violence et le choix de la négociation comme moyen de parvenir à une solution permanente aboutissant à la création d'un État de Palestine indépendant aux côtés de l'État d'Israël.

Tout gouvernement futur s'engagera à faire régner l'ordre et la sécurité et à mettre fin au phénomène des multiples milices et au manque de discipline ou au chaos, et il s'engagera à faire régner l'état de droit, car il s'agit là avant tout d'un besoin national palestinien. Les efforts que nous déployons ont pour seul but de parvenir à une unité nationale véritable, afin de forger un consensus national palestinien autour de nos objectifs nationaux, ceux-ci étant conformes à la légitimité internationale ainsi qu'à l'Initiative de paix arabe et reposant pour leur réalisation sur des moyens pacifiques. Lorsqu'un tel consensus national aura été trouvé et qu'un nouveau gouvernement d'union nationale aura été créé sur cette base, il faudra y voir un progrès qualitatif – et non pas un pas en arrière ou une régression limitée – sur la voie que nous nous sommes toujours engagés avec détermination à suivre, même dans les conditions les plus sombres.

Je voudrais réaffirmer que les négociations avec Israël relèvent et continueront de relever de l'autorité et de la responsabilité de l'Organisation de libération de la Palestine, que je préside. Le résultat de ces négociations sera présenté au Conseil national palestinien, suprême organe national palestinien, ou sera soumis à un référendum public national.

Ce que nous avons accompli à cet égard devrait suffire à faire lever le siège injuste imposé à notre

peuple. Ce siège a infligé de graves dommages à notre société, nos moyens de subsistance et nos ressources pour la croissance et le progrès.

Madame la Présidente, je me présente devant vous portant les blessures d'un peuple qui saigne tous les jours. Nous sommes un peuple qui cherche à mener une vie normale, où nos enfants puissent aller à l'école en toute sécurité, où les enfants naissent pour vivre et non pas pour mourir; où les jeunes puissent trouver un travail décent et honorable qui leur trace dignement la voie vers un avenir sûr et leur permette d'être des partenaires dans le devenir de leur histoire, plutôt que des victimes de la cruauté de l'histoire; où les femmes donnent naissance dans des hôpitaux et non aux points de contrôle de l'occupation; où les familles se réunissent le soir pour rêver d'un jour nouveau, un jour sans tueries, emprisonnements ou arrestations.

Je veux simplement que demain soit meilleur qu'aujourd'hui. Je veux que ma patrie, la Palestine, soit une patrie, plutôt qu'une prison – indépendante et souveraine, comme les patries de tous les autres peuples de ce monde. Je veux que Jérusalem soit le lieu de rencontre et de dialogue de tous les prophètes et la capitale de deux États vivant côte à côte dans la paix et l'égalité.

Il y a 32 ans, depuis cette tribune, le regretté Président Yasser Arafat lançait avec force son célèbre appel : « Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main. » (A/PV.2282, p. 48). Je lance une nouvelle fois ce même appel. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main. Je répète : ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main.

*La séance est levée à 20 h 40.*